

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013

Proceedings of the Standing Committee on

RULES, PROCEDURES
AND THE RIGHTS OF
PARLIAMENT

Chair:
The Honourable VERNON WHITE

Tuesday, November 26, 2013
Tuesday, December 3, 2013
Tuesday, December 10, 2013

Issue No. 1

Organizational meeting
and

First and second meetings on:
Consideration of a draft agenda (future business)

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 12-26(2) — Expenses incurred by the committee
during the First Session of the Forty-first Parliament)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013

Délibérations du Comité permanent du

RÈGLEMENT, DE LA
PROCÉDURE ET DES
DROITS DU PARLEMENT

Président :
L'honorable VERNON WHITE

Le mardi 26 novembre 2013
Le mardi 3 décembre 2013
Le mardi 10 décembre 2013

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation
et

Première et deuxième réunions concernant :
L'étude d'un projet d'ordre du jour

Y COMPRIS :
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(L'article 12-26(2) du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la première session de la
quarante et unième législature)

STANDING COMMITTEE ON RULES, PROCEDURES
AND THE RIGHTS OF PARLIAMENT

The Honourable Vernon White, *Chair*

The Honourable David P. Smith, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Batters	Jaffer
* Carignan, P.C. (or Martin)	Joyal, P.C.
Cools	Martin
* Cowan	McCoy
(or Fraser)	McIntyre
Enverga	Nolin
Furey	Unger

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Fortin-Duplessis (*December 3, 2013*).

The Honourable Senator Fortin-Duplessis replaced the Honourable Senator Nolin (*December 2, 2013*).

The Honourable Senator McIntyre replaced the Honourable Senator Beyak (*November 14, 2013*).

The Honourable Senator Unger replaced the Honourable Senator Tannas (*November 14, 2013*).

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator Wallace (*November 14, 2013*).

COMITÉ PERMANENT DU RÈGLEMENT,
DE LA PROCÉDURE ET DES DROITS DU PARLEMENT

Président : L'honorable Vernon White

Vice-président : L'honorable David P. Smith, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Batters	Jaffer
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Joyal, C.P.
Cools	Martin
* Cowan	McCoy
(ou Fraser)	McIntyre
Enverga	Nolin
Furey	Unger

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénatrice Fortin-Duplessis (*le 3 décembre 2013*).

L'honorable sénatrice Fortin-Duplessis a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 2 décembre 2013*).

L'honorable sénateur McIntyre a remplacé l'honorable sénatrice Beyak (*le 14 novembre 2013*).

L'honorable sénatrice Unger a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 14 novembre 2013*).

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 14 novembre 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2013
(1)

[*English*]

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day, at 10:36 a.m., in room 356-S, Centre Block, for the purpose of organization, pursuant to rule 12-13.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Comeau, P.C., Cools, Enverga, Furey, Joyal, P.C., Martin, McCoy, McIntyre, Nolin, Smith, P.C. (*Cobourg*), Unger and White (13).

In attendance: Till Heyde, Chamber Operations Clerk, the Senate; Sebastian Spano and Andre Barnes, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Furey moved:

That the Honourable White do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator White took the chair of the committee.

The chair proceeded to the election of the deputy chair.

The Honourable Senator Comeau, P.C. moved:

That the Honourable Senator Smith, P.C. (*Cobourg*), be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Enverga moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings.

After debate, the Honourable Senator McCoy moved:

That the motion be amended by changing the words “to its agenda” to “to facilitate its agenda”;

After debate, the Honourable Senator Cools moved:

That the motion in amendment be amended by adding, at the end, the words “subject to the approval of the committee”.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2013
(1)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement tient aujourd’hui, à 10 h 36, dans la pièce 356-S de l’édifice du Centre, sa séance d’organisation, conformément à l’article 12-13 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Comeau, C.P., Cools, Enverga, Furey, Joyal, C.P., Martin, McCoy, McIntyre, Nolin, Smith, C.P. (*Cobourg*), Unger et White (13).

Également présents : Till Heyde, greffier des travaux de la Chambre, Sénat; Sebastian Spano et Andre Barnes, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le greffier du comité préside à l’élection à la présidence.

L’honorable sénateur Furey propose :

Que l’honorable sénateur White soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur White occupe le fauteuil.

Le président préside à l’élection du vice-président.

L’honorable sénateur Comeau, C.P. propose :

Que l’honorable sénateur Smith, C.P. (*Cobourg*), soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Enverga propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d’un autre membre du comité désigné après les consultations d’usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l’horaire des audiences.

Après débat, l’honorable sénatrice McCoy propose :

Que la motion soit modifiée en remplaçant « au programme » par « à faciliter le programme »;

Après débat, l’honorable sénatrice Cools propose :

Que la motion d’amendement soit modifiée par l’ajout, à la fin, des mots « sous réserve de l’approbation du comité ».

After debate, the question being put on the subamendment of the Honourable Senator Cools, it was negated by a show of hands.

The question being put on the motion in amendment of the Honourable Senator McCoy, it was adopted by a show of hands.

The question being put on the motion, as amended, it was adopted.

The Honourable Senator Martin moved:

That the committee publish its proceedings.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nolin moved:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Batters moved:

That the committee adopt a draft first report, prepared in accordance to rule 12-26(2).

After debate, it was agreed to defer consideration of the motion until later in the meeting.

The Honourable Senator Furey moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matter of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Unger moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair; and the clerk of the committee;

Après débat, le sous-amendement de l'honorable sénatrice Cools, mis aux voix, est rejeté par un vote à main levée.

La motion d'amendement de la sénatrice McCoy, mise aux voix, est adoptée par un vote à main levée.

La motion modifiée, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Martin propose :

Que le comité publie ses délibérations.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Batters propose :

Que le comité adopte un premier rapport provisoire, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

Après débat, il est convenu de reporter l'étude de la motion à plus tard au cours de la réunion.

L'honorable sénateur Furey propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Unger propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

That pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nolin moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Nolin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of the members of the committee travelling on committee business.

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Martin moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et au vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Après débat, la question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Martin propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Nolin moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee resumed consideration of the motion of the Honourable Senator Batters:

That the committee adopt a draft first report, prepared in accordance to rule 12-26(2).

After debate, the question being put on the motion, it was adopted.

At 11:31 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, December 3, 2013

(2)

[*English*]

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:44 a.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Cools, Fortin-Duplessis, Fraser, Furey, Martin, McIntyre, Unger and White (9).

In attendance: Sebastian Spano and Andre Barnes, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee considered its agenda (future business).

At 10:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

L'honorable sénateur Nolin propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communication, et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de la préparation et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le comité reprend l'examen de la motion de l'honorable sénatrice Batters :

Que le comité adopte un premier rapport provisoire, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 31, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 3 décembre 2013

(2)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 44, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Cools, Fortin-Duplessis, Fraser, Furey, Martin, McIntyre, Unger et White (9).

Également présents : Sebastian Spano et Andre Barnes, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine son programme (travaux futurs).

À 10 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, December 10, 2013
(3)

[*English*]

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:32 a.m., in room 356-S, Centre Block, the chair, the Honourable Vernon White, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Cools, Enverga, Furey, Jaffer, Joyal, P.C., Martin, McCoy, McIntyre, Nolin, Smith, P.C. (*Cobourg*), Unger and White (13).

In attendance: Sebastian Spano and Erin Virgint, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The committee considered its agenda (future business).

At 10:37 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 10 décembre 2013
(3)

[*Traduction*]

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Vernon White (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Cools, Enverga, Furey, Jaffer, Joyal, C.P., Martin, McCoy, McIntyre, Nolin, Smith, C.P. (*Cobourg*), Unger et White (13).

Également présents : Sebastian Spano et Erin Virgint, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le comité examine son programme (travaux futurs).

À 10 h 37, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Charles Robert

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 26, 2013

The Standing Committee on Rules, Procedure and the Rights of Parliament has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the First Session of the Forty-first Parliament:

With respect to its examination of a case of privilege concerning a witness:

2013-2014

Witness expenses	\$	<u>2,051</u>
SUBTOTAL		2,051
TOTAL	\$	<u><u>2,051</u></u>

During the session, your committee held 26 meetings (29 hours), heard 23 witnesses and submitted 8 reports in relation to its work. Your received a total of 1 order of reference.

Respectfully submitted,

Le président,

VERNON WHITE

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 26 novembre 2013

Le Comité permanent du règlement, de la procédure et des droits du parlement a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la première session de la quarante et unième législature :

Relatif à son étude d'un cas de privilège concernant un témoin :

2013-2014

Dépenses des témoins		<u>2 051</u>	\$
SOUS-TOTAL		2 051	
TOTAL		<u><u>2 051</u></u>	\$

Durant la session, le comité a tenu 26 réunions (29 heures), entendu 23 témoins et soumis 8 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a reçu au total 1 ordre de renvoi.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2013

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 10:36 a.m., to hold an organization meeting, pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*.

[*Translation*]

Charles Robert, Clerk of the Committee: Honourable senators, as the clerk of the committee, I have a duty to preside over the election of the chair.

[*English*]

I'm ready to receive a motion to that effect. Are there any nominations?

Senator Furey: I nominate Senator White.

Senator Unger: I second that.

Mr. Robert: Are there any other nominations?

Senator D. Smith: I move that nominations be closed.

Mr. Robert: I think the motion is adopted. Senator White.

Senator Vernon White (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you very much.

I will now move to the second agenda item, election of the deputy chair. I will ask for nominations for deputy chair.

Senator Comeau: I move Senator Smith.

The Chair: Any other nominations? Nominations are closed. The election of Senator Smith as deputy chair is moved and closed.

Congratulations, Senator Smith.

The next agenda item is the Subcommittee on Agenda and Procedure. I am looking for someone to move that item.

Senator Enverga: I move:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The Chair: Thank you very much.

Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Do we call for debate?

Senator Enverga: Debate?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2013

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 10 h 36, pour tenir une réunion d'organisation, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*.

[*Français*]

Charles Robert, greffier du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection de la présidence.

[*Traduction*]

Je suis prêt à recevoir une motion sur la question. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Furey : Je propose le sénateur White.

La sénatrice Unger : J'appuie cette motion.

M. Robert : D'autres candidatures?

Le sénateur D. Smith : Je propose de clore le processus.

M. Robert : Je pense que la motion est adoptée. Sénateur White.

Le sénateur Vernon White (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au deuxième point à l'ordre du jour, l'élection de la vice-présidence. Je vais prendre les candidatures.

Le sénateur Comeau : Je propose le sénateur Smith.

Le président : D'autres candidatures? Le processus est clos. Le sénateur Smith est élu vice-président.

Félicitations, sénateur Smith.

Le prochain point à l'ordre du jour est le Sous-comité du programme et de la procédure. Je demanderais à un sénateur de présenter la motion.

Le sénateur Enverga : Je propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Le président : Merci beaucoup.

Des voix : Nous appuyons la motion.

La sénatrice Cools : Des questions ou des commentaires?

Le sénateur Enverga : Des commentaires?

Senator Cools: On the motion. You've just moved a motion. Usually these motions are debated.

Senator Comeau: Unless the question is called. I'm calling the question.

Senator Cools: I would like to debate the motion. I would just like to say that these lists of automatic motions grow like Topsy every session, every year. I've always questioned them, and I think we should.

What I'm questioning in this motion is the nature of the decisions made on behalf of the committee. It says here, "with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings." I have no problem with any of those initiatives, but what I do have a problem with is that quite often many committees sink into bad practice and the steering committee doesn't report its actions to the committee. I've even known in recent years that some committees dispute that the steering committee is subject to the opinion of the larger committee.

I'm not proposing a motion. I just thought that we should express some concern because it's a pretty undesirable situation when one is midstream in studying an issue and discovers that somebody else, mostly the steering committee, has made a decision about the number of witnesses, the quantum, the who, and no other members of the committee can get input.

I think we should have an indication from you, Senator White, because you are new and novel at it and I happen to know that you're very open-minded on these issues and also very fair-minded. You have a reputation for that.

I was just thinking that we could have discussion on that fact of how the subcommittee should report to the committee and those findings should be approved by the committee.

The Chair: Thank you very much for your comments, Senator Cools.

The whole idea of the subcommittee is to try and drive some form, a smaller group, to ensure that we're actually representing the interests of the committee rather than continuing to pull everyone together around those interests.

I certainly have no issue with ensuring that the whole committee, as I have in the past with other committees I've been on, understands what we're trying to do, where we're trying to go, why we're trying to get there and how we anticipate doing that. There are not meant to be secrets in the subcommittee.

Senator Cools: There are many, though. We're discovering every day that there are many.

The Chair: I appreciate that, Senator Cools, but they're not meant to be secrets. They're actually meant to —

Senator Cools: That's my point.

The Chair: — help and support this committee as it —

La sénatrice Cools : Sur la motion que vous venez de présenter. En général, ces motions font l'objet de discussions.

Le sénateur Comeau : Sauf si on demande de passer au vote. C'est ce que je demande.

La sénatrice Cools : Je veux discuter de la motion. Je tiens simplement à dire que ces motions automatiques sont toujours plus nombreuses d'une session et d'une année à l'autre. Je pense que nous devrions les remettre en question, comme je l'ai toujours fait.

Ce que je mets en doute, c'est la nature des décisions prises au nom du comité. La motion fait état de décisions sur le programme, les témoins à inviter et l'horaire des audiences. Je n'y vois pas de problème, mais bon nombre de comités adoptent de mauvaises pratiques, et les comités de direction ne rendent pas de comptes de leurs décisions. Ces dernières années, certains comités ont même remis en doute la subordination du comité de direction au comité principal.

Je ne propose pas de motion, mais nous devrions nous pencher sur la question, car c'est très discutable de constater en cours d'étude que d'autres ont décidé, essentiellement les membres du comité de direction, qui seraient les témoins et combien ils seraient, sans donner droit de regard aux autres membres du comité.

Je pense que vous devriez nous éclairer, sénateur White, parce que vous êtes nouveau et que vous avez la réputation d'être très ouvert et très juste pour ce genre de questions.

Nous pourrions discuter de la façon dont le sous-comité doit rendre des comptes au comité, qui devrait approuver les décisions.

Le président : Merci beaucoup de vos commentaires, madame la sénatrice Cools.

Le sous-comité est un petit groupe qui sert à structurer les travaux et qui représente les intérêts du comité, au lieu de chercher le consensus sur les intérêts à défendre.

Comme pour les autres comités auxquels j'ai siégé, je ne vois aucun inconvénient à garantir que le comité principal comprend ce que nous faisons, quels sont nos objectifs, leur bien-fondé et les méthodes que nous employons. Le sous-comité ne doit pas garder de secrets.

La sénatrice Cools : Ils sont pourtant nombreux, comme nous le constatons chaque jour.

Le président : Je comprends, madame la sénatrice Cools, mais l'intention n'est pas de garder des secrets. Les décisions visent...

La sénatrice Cools : C'est ce que je dis.

Le président : ... à aider et à soutenir le comité...

Senator Cools: I accept that and I laud that, and I would say to you that that is the outstanding principle, but I'm speaking about practices: the practice of securing the committee's agreement to the lists of witnesses and those other issues. That is what I'm speaking about, because there was a time that these motions would actually say that and report to the committee on these activities.

The Chair: Is that a motion you'd like to put forward?

Senator Cools: No. I just wanted some discussion because I think many colleagues are quite new and do not really have knowledge of these processes over time. The nature of power is obviously "get more." So, yes, the subcommittee has the power to do this and we're giving it to them, but it's very off-putting, in a year or two, to be told that one cannot alter or add a person to a list of witnesses because you have the power to decide. That happens frequently, chairman.

I'm just wondering what your opinion is on that, that the committee is subject to the whole subcommittee's decisions. Do you have an opinion?

Senator McCoy: Why don't we just add those words?

Senator Nolin: Look, I think we have to read the second paragraph quite closely. The authority that we are giving to the subcommittee is with respect to its agenda. I think the word in French is even more comprehensive, "le programme."

Second, invite witnesses, which is a consequence of the first one, and schedule hearings, which is part of the program, so the agenda.

I look at the chair. I presume that the agenda is a consequence of a discussion amongst the entire committee of the full work plan —

The Chair: Absolutely.

Senator Nolin: — that the committee wants to adopt. So I don't see a problem with giving the authority to organize, in an orderly fashion, the program, as we say in French, in a structured agenda with witnesses and dates of hearings. I think the motion is complete, comprehensive and to the point, and I think we should adopt it.

Senator McCoy: A very elegant explanation, senator, and if I thought it were simply organizational and "facilitational," I would be delighted.

What I hear you saying is that it is putting into effect the committee's wishes with regard to the agenda, which witnesses and what kind of hearings are to be held. So would it not be a simple enough thing to word it to that effect that one says, "With respect to facilitating its agenda and inviting witnesses," et cetera, just add a simple word?

The Chair: Senator McCoy, I appreciate your comments and I take Senator Nolin's comments about the subcommittee being empowered to make decisions on behalf of the committee. I think

La sénatrice Cools : Je comprends et je trouve que c'est louable. Je vous dirais que c'est le grand principe, mais dans la pratique, le comité doit approuver les décisions sur les témoins à inviter et ce genre de questions. Voilà ce dont je parle, car à une certaine époque, les motions demandaient de rendre des comptes au comité.

Le président : Voulez-vous présenter une motion à cet égard?

La sénatrice Cools : Non, je voulais simplement en discuter, car bien des collègues sont assez nouveaux et ne savent pas comment ces processus ont évolué. En situation de pouvoir, on veut bien sûr en obtenir davantage. Nous accordons des pouvoirs au sous-comité, mais c'est déconcertant de se faire dire un ou deux ans plus tard que nous ne pouvons pas modifier la liste ou ajouter un témoin, parce que la décision revient au sous-comité. Cela arrive souvent, monsieur le président.

J'aimerais simplement connaître votre opinion. Le comité principal devrait-il être en mesure de modifier les décisions du sous-comité?

La sénatrice McCoy : Pourquoi n'ajoutons-nous pas simplement ces mots à la motion?

Le sénateur Nolin : Écoutez, je pense qu'il faut lire soigneusement le deuxième paragraphe. Nous autorisons le sous-comité à prendre des décisions relativement au programme. Ce dernier terme me semble encore plus large en français.

Ensuite, nous autorisons le sous-comité à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences. Ces deux types de décisions sont liés au programme.

Je demande l'avis du président. Je présume que les discussions du comité principal orientent le programme entier...

Le président : En effet.

Le sénateur Nolin : ... qu'il veut adopter. Je ne vois donc aucun problème à autoriser le sous-comité à organiser et à structurer le programme concernant les témoins et le calendrier des audiences. Je pense que la motion est complète, exhaustive et appropriée; nous devrions l'adopter.

La sénatrice McCoy : C'est une très belle explication, sénateur. Si les décisions visaient simplement à organiser et à faciliter le programme, j'en serais ravie.

D'après ce que vous dites, le sous-comité répond aux volontés du comité concernant le programme, les témoins à inviter et le genre d'audiences qui auront lieu. Ne serait-il pas plus simple d'ajouter un mot pour dire que le sous-comité doit faciliter le programme, l'invitation des témoins, et cetera?

Le président : Madame la sénatrice McCoy, je comprends votre point de vue et je prends bonne note des commentaires du sénateur Nolin sur la capacité du sous-comité de prendre des

that is where we get our direction. It doesn't say we actually take direction and give that direction to the committee; we actually receive our authority from the committee in the first place.

I don't have an issue with your — if it's for clarity and if people would like to see that clarity. For me, I think it is clear that we are there actually to perform on behalf of this committee, not as an oversight or as a provider of information to the committee in absence of that.

If you'd like to put forward a motion, Senator McCoy.

Senator McCoy: I will move the amendment so that we add the word “facilitate” in the second paragraph after the word “respect” and before the word “to” so that it reads “with respect to facilitate its agenda.”

The Chair: So remove the word “to”?

Senator McCoy: No, “with respect . . .”

The Chair: “. . . to facilitate its agenda.”

Senator McCoy: Good eyes, I'd say, except it was oral. I think I put the “to” in the wrong place, didn't I?

The Chair: That's okay.

Senator McCoy: So the word “facilitate” should follow “with respect to” and precede “its agenda.” Thank you for that.

The Chair: Thank you, senator.

Senator D. Smith: On the point that's raised here, you know I'm open-minded on this amendment, but for the record, I have always understood that the committee as a whole could overrule the subcommittee if the subcommittee went off on some — is that not correct?

Mr. Robert: Yes, and we have an example of that when we actually dealt with the question of privilege last spring. The committee, in some sense, amended the proposal put by the agenda committee to hear Mr. Beaulieu more than once. That's what happened, so in fact the practice seems to be fairly well established that the agenda committee works really on behalf of the committee and when the committee decides that it wants to follow another course, that's what will happen.

Senator D. Smith: Effectively overruled the subcommittee.

Mr. Robert: Yes.

Senator Cools: I have absolutely no problem whatsoever with the notion that the subcommittees work on behalf of the committee and so on and so forth. Where the problem comes in is whether or not the committee has the right to approve what the subcommittee does. There was a time that this motion used to say “subject to the approval of the committee.” All of that work is “subject to the — and there was a time when the steering

décisions au nom du comité. Je pense que c'est ainsi que nous orientons les travaux. La motion ne demande pas au sous-comité d'indiquer l'orientation que doit prendre le comité. C'est le comité principal qui accorde des pouvoirs au sous-comité.

Votre ajout ne me pose pas de problème, si les membres du comité trouvent que la motion est plus claire. Pour ma part, il me paraît clair que le sous-comité travaille au nom du comité principal, qu'il ne le supervise pas et qu'il ne lui impose pas ses vues.

Vous pouvez présenter une motion, madame la sénatrice McCoy.

La sénatrice McCoy : Je propose d'ajouter le mot « faciliter », pour que le deuxième paragraphe se lise comme suit : « relativement à faciliter le programme ».

Le président : Vous voulez retirer l'article « au »?

La sénatrice McCoy : Non, « relativement à... »

Le président : « ... à faciliter le programme ».

La sénatrice McCoy : Bien vu, mais je l'ai formulé à l'oral. Je pense que j'ai mal placé la préposition, n'est-ce pas?

Le président : Il n'y a pas de mal.

La sénatrice McCoy : Donc, il faudrait dire : « relativement à faciliter le programme ». Merci de votre aide.

Le président : Merci, madame la sénatrice.

Le sénateur D. Smith : Je suis très ouvert à cet amendement, mais j'ai toujours compris que le comité principal pouvait modifier les décisions du sous-comité si elles laissaient à désirer. Est-ce exact?

M. Robert : Oui. C'est arrivé au printemps dernier, lorsqu'il était question de privilège. Le comité a modifié quelque peu la proposition du Sous-comité du programme d'entendre M. Beaulieu à plus d'une reprise. La pratique semble donc assez bien établie. Le Sous-comité du programme travaille bel et bien au nom du comité, qui peut prendre une autre direction.

Le sénateur D. Smith : En effet, le comité a modifié la décision du sous-comité.

M. Robert : Oui.

La sénatrice Cools : Je comprends très bien que les sous-comités travaillent au nom des comités, et cetera. Le problème, c'est de savoir si le comité peut approuver les décisions du sous-comité. À une certaine époque, la motion indiquait que le comité doit approuver toutes les décisions. Le sous-comité présentait un rapport succinct que le comité principal devait voter. Ainsi, le comité de direction recevait une

committee came to the full committee with a small report on what was happening. It was voted on, and that way the steering committee got its full praises and full approval. That's what I'm talking about.

The phenomenon is that the steering committee is not a law unto itself and its powers are not absolute. In fact the steering committee is subject to the committee's approval at all times in what it's doing.

The Chair: If I may, senator, I think that is what we just heard occurred in the spring in relation to a Rules subcommittee bringing forward information that was not accepted by the committee and in fact was overruled. The opposite of approval is, I would argue, to overrule.

Senator Cools: I quite agree, but why should the rule not be clear that the subcommittee is subject to the approval of the whole committee?

The Chair: It was clear to everyone last spring and I'm sure it will be clear to everyone around the table today.

Senator Cools: I have sat on this committee for many years, colleagues.

Senator Furey: I'm really confused as to why we're even having this debate. We either give the authority to the steering committee to set the agenda subject to the approval of the full committee — every committee I've ever been involved in, the steering committee is subject to the approval of the full committee — or we debate the agenda at the full committee. It's as simple as that. I don't see any problem with the motion as it is stated.

Senator Nolin: On the question of who is in charge, the very reason that we are asked to adopt such a decision this morning is evidence that the full committee is in charge of creating, demoting, changing and amending the scope of a subcommittee. I don't see why we should add that to a motion. It's already there.

Senator Cools: Perhaps we should express an opinion on it. I would like to move an amendment. Following the words "to schedule hearings," insert the words "subject to the approval of the committee."

The Chair: Is there any other debate? My understanding is that we go to the last amendment first. I have to notify if I'm going to vote; is that how it works? I advise if I'm going to vote.

Mr. Robert: Yes. Are you going to vote?

The Chair: Yes, I'm going to vote.

Mr. Robert: Senator Cools' subamendment.

The Chair: I will vote against that amendment and now ask others who will vote against the amendment. A show of hands against the amendment. Keep them up, please. Thanks.

Mr. Robert: Ten.

Senator Cools: We're voting on what?

approbation en bonne et due forme. C'est la question que je soulève.

Le comité de direction ne travaille pas en vase clos; ses pouvoirs ne sont pas absolus. En fait, le comité de direction doit obtenir l'approbation du comité principal pour toutes ses décisions.

Le président : Si vous permettez, madame la sénatrice, c'est ce qui s'est produit au printemps lorsque le comité a rejeté l'information présentée par le sous-comité du Règlement, comme il vient d'être mentionné. Selon moi, le contraire de l'approbation, c'est le rejet.

La sénatrice Cools : Je suis tout à fait d'accord, mais pourquoi le Règlement ne précise-t-il pas que le comité principal doit approuver les décisions du sous-comité?

Le président : Tout le monde le comprenait bien, le printemps dernier. Je suis sûr que c'est clair pour tous les membres du comité, ici aujourd'hui.

La sénatrice Cools : Je siège à ce comité depuis bien des années, chers collègues.

Le sénateur Furey : Je ne comprends pas pourquoi nous en discutons. Soit nous autorisons le comité de direction à établir le programme, sous réserve de l'approbation du comité principal — tous les comités auxquels j'ai siégé devaient approuver les décisions du comité de direction —, soit nous discutons du programme tous ensemble. C'est aussi simple que cela. Le libellé de la motion ne me pose aucun problème.

Le sénateur Nolin : En matière de hiérarchie, nous devons adopter cette motion ce matin, justement parce que le comité principal peut établir, réduire et modifier le mandat du sous-comité. Je ne vois pas pourquoi il faudrait ajouter quelque chose à la présente motion.

La sénatrice Cools : Nous devrions peut-être émettre notre opinion là-dessus. Je propose d'ajouter « sous réserve de l'approbation du comité », après « l'horaire des audiences ».

Le président : Des commentaires? Selon ce que je comprends, nous devons voter le dernier amendement en premier. Si je veux voter, je dois le signaler, n'est-ce pas?

M. Robert : Oui. Allez-vous voter?

Le président : Oui.

M. Robert : Le sous-amendement de la sénatrice Cools.

Le président : Je vote contre cet amendement. Tous ceux qui sont contre? Veuillez garder la main levée, s'il vous plaît. Merci.

M. Robert : Pour un total de 10.

La sénatrice Cools : Nous votons cet amendement?

The Chair: We are now voting for Senator Cools' amendment.

Mr. Robert: Two.

The Chair: We'll now go to the amendment of Senator McCoy. I will be voting for the amendment.

Senator Joyal: Could you repeat the amendment of Senator McCoy?

The Chair: That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee to facilitate its agenda, invite witnesses and schedule hearings. The word "facilitate" is added.

Senator Joyal: Okay.

The Chair: I will support that and ask for those voting against the amendment; those voting for the amendment; and abstentions.

Passed.

Senator Nolin: On a point of clarification, I presume that the clerk will work on the French version.

Mr. Robert: Yes.

Senator Nolin: I didn't ask what the French version was. "Facilitate" in French is not exactly what we think it should be.

The Chair: We are now on the substantive motion, as amended. Those in support of the amended motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Contrary?

Carried unanimously.

Senator D. Smith: Before we leave that, perhaps we could clarify when we will determine who the third member of the subcommittee will be. Are we doing that today?

The Chair: It says, "will be designated after the usual consultation." I have to be honest, I have done none. I would suggest that you and I have a discussion about the third member, if that's okay, and consult with others on the committee.

Senator D. Smith: Okay, I was seeking clarity on that.

The Chair: Motion 4.

Senator Martin: So moved.

The Chair: Moved by Senator Martin.

Senator Martin: That the committee publish its proceedings.

Senator Cools: While we are on this subject of the publication of proceedings, this committee has a penchant for meeting in secret most of the time. I'm just wondering, chair, if this is the appropriate place to address that subject. It's very disturbing

Le président : Nous votons présentement l'amendement de la sénatrice Cools.

M. Robert : Pour un total de deux.

Le président : Nous votons maintenant l'amendement de la sénatrice McCoy. Je vote pour cet amendement.

Le sénateur Joyal : Pouvez-vous répéter l'amendement de la sénatrice McCoy?

Le président : Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement à faciliter le programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences. Le mot « faciliter » est ajouté.

Le sénateur Joyal : D'accord.

Le président : J'appuie cet amendement. Veuillez indiquer si vous votez contre cet amendement, si vous votez pour ou si vous vous abstenez.

L'amendement est adopté.

Le sénateur Nolin : Je présume que le greffier va modifier la version française.

M. Robert : Oui.

Le sénateur Nolin : Je n'ai pas demandé quelle serait la version française. Le verbe « faciliter » n'est pas exactement le terme que nous cherchons.

Le président : Nous examinons présentement la motion de fond amendée. Tous ceux qui sont pour?

Des voix : Pour.

Le président : Tous ceux qui sont contre?

La motion est adoptée à l'unanimité.

Le sénateur D. Smith : Avant de passer à un autre point, nous pourrions clarifier quand nous choisirons le troisième membre du sous-comité. Est-ce prévu pour aujourd'hui?

Le président : Le Règlement stipule que ce membre sera désigné après les consultations d'usage. Pour être honnête, je n'ai consulté personne. Je suggère que nous en discutons vous et moi, avant de consulter les autres membres du comité, si cela vous convient.

Le sénateur D. Smith : D'accord, je voulais tirer ça au clair.

Le président : Motion 4.

La sénatrice Martin : Je présente la motion.

Le président : La sénatrice Martin présente la motion.

La sénatrice Martin : Que le comité fasse imprimer des exemplaires de ses délibérations.

La sénatrice Cools : Concernant l'impression des délibérations, le comité tient des séances secrètes, la plupart du temps. Monsieur le président, est-ce le bon contexte pour en discuter? C'est très inquiétant que les sénateurs n'aient aucun recours pour faire

when there are large issues before the Senate and senators do not have any recourse to published proceedings in committee. In this committee — the times when I'm permitted to be on a committee

The Chair: And you are welcome here by the way, senator. It's good to see you here.

Senator Cools: Thank you.

I've raised concern again and again about the penchant of this particular committee to meet in camera. As we will recall, two years ago we had a major overhaul of the rules, and every single one of the committee's meetings on those rules was in camera, which means that the senators are placed in the most disadvantageous position of having a huge subject before it for debate unassisted by the records of the committee.

Maybe this is not the right place, but I'm just flagging it to let us know that it is a problem we should address. This committee should meet most often in public and reserve the in-camera meetings for what they were intended for. They should be used rarely.

The Chair: Thank you very much, senator. I do agree that when we can, we should meet in public.

Senator Cools: I'm glad to hear that.

The Chair: I'm sure we will have those discussions and debates throughout as we have had in other committees in the past six months about when they should and shouldn't be in camera. I wouldn't suggest that we dictate now that they all be in public or private.

Senator Cools: I wasn't asking for a dictation. I was just saying that the propensity of this committee has been to meet in camera. You can see it expressed in many committees.

Senator Nolin: I think our rules are quite clear on the principle, which is public meetings and the exception is in camera meetings. Could I ask the table to give us enlightenment on what those principles are?

Till Heyde, Chamber Operations Clerk, Chamber Operations and Procedure Office, Senate of Canada: The relevant provision is rule 12-16(1) of the *Rules of the Senate*, which states:

12-16 (1) Except as provided in subsection (2) and elsewhere in these Rules, a committee may meet in camera only for the purpose of discussing:

- (a) wages, salaries and other employee benefits;
- (b) contracts and contract negotiations;
- (c) labour relations and personnel matters; and
- (d) a draft agenda or draft report.

imprimer les délibérations du comité, concernant les questions majeures. Lorsque j'ai la possibilité de siéger au comité...

Le président : En passant, vous êtes la bienvenue au comité, madame la sénatrice. Je suis content de vous voir ici.

La sénatrice Cools : Merci.

J'ai souligné à maintes reprises que ce comité a tendance à se réunir à huis clos. Comme vous le savez, le Règlement a été considérablement modifié il y a deux ans. Toutes les séances du comité qui portaient là-dessus se tenaient à huis clos. Il était donc très extrêmement difficile pour les sénateurs de discuter de cette question très importante sans pouvoir consulter les délibérations du comité.

Peut-être que le moment n'est pas bien choisi, mais je voulais seulement le signaler pour que vous sachiez qu'il y a un problème à régler. Notre comité devrait siéger plus souvent qu'autrement en public et réserver ses rencontres à huis clos aux circonstances qui l'exigent. Les séances à huis clos devraient être plutôt rares.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice. Je conviens avec vous que nos séances devraient être publiques lorsque cela est possible.

La sénatrice Cools : Je suis heureuse de l'entendre.

Le président : Comme ce fut le cas dans différents autres comités au cours des six derniers mois, je suis persuadé que nous aurons amplement l'occasion de discuter de la pertinence de siéger ou non à huis clos. Je ne crois pas que ce serait une bonne idée de décréter maintenant que toutes nos séances seront publiques ou confidentielles.

La sénatrice Cools : Je ne demande pas une décision de la sorte. Je fais seulement valoir que ce comité a tendance à vouloir siéger à huis clos. Vous pouvez facilement le constater à la lumière de nos délibérations passées.

Le sénateur Nolin : Je pense que nos règles sont très claires pour ce qui est du principe. Nos séances sont publiques et les réunions à huis clos constituent l'exception. Puis-je demander à notre greffier de nous fournir de plus amples détails au sujet de ces règles?

Till Heyde, greffier à la procédure, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, Sénat du Canada : La disposition applicable est l'article 12-16(1) du *Règlement du Sénat* qui prévoit ce qui suit :

12-16(1) Sous réserve du paragraphe (2) et sauf autre disposition contraire, un comité ne peut siéger à huis clos que pour discuter un des sujets suivants :

- a) la rémunération et les autres avantages offerts au personnel;
- b) les contrats et négociations contractuelles;
- c) les relations du travail et le personnel;
- d) un projet d'ordre du jour ou un projet de rapport.

There is an exception relating to the Conflict of Interest Committee, which isn't relevant to the work of this committee.

Senator Nolin: It is quite clear that the principle is to hold meetings in public and the exception is in camera. Unless we can build an argument that it encompasses future business or working on the agenda, that's where we can play; otherwise, it must be public.

The Chair: It's clear. Thank you, senator.

Senator Cools: I would support that meetings should be in public, except in accordance with the exception provided for in the rules. I have seen that exception. I've seen meetings of this committee go for six, eight, ten months with no report before the committee whatsoever. I'm just putting us all on notice that I think it's an undesirable way to proceed, and I'm encouraged that the chairman and Senator Nolin are saying that the committee should be in public except for those exceptions.

The Chair: So noted.

Senator Nolin: According to the *Rules of the Senate*.

Senator Cools: Some would claim in the past that when meetings have gone on for years in that way, that that was an exception. However, I don't think exceptions can last that length of time. I'm with you on the spirit of the rule. I would submit to you that in the next year or so a lot of attention is going to be paid to in camera meetings in the Senate.

The Chair: Senator Cools, so noted. Let us move to the motion, please.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried unanimously. Thank you.

The next motion concerns the authorization to hold meetings and receive evidence when quorum is not present.

Senator Nolin: I move:

That pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The Chair: Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The next motion deals with financial reporting.

Senator Batters: Mr. Chair, I move:

That the committee adopt the draft first report prepared in accordance with rule 12-26(2).

The Chair: That report is being provided to you now, senators.

Il y a une exception concernant le Comité sur les conflits d'intérêts, mais elle ne s'applique pas aux travaux de ce comité-ci.

Le sénateur Nolin : Il est donc très clair que les séances publiques sont la norme alors que le huis clos est l'exception. À moins que l'on puisse établir que l'on traitera des travaux futurs ou de l'ordre du jour du comité, une séance doit être publique.

Le président : C'est clair. Merci, sénateur.

La sénatrice Cools : Je conviens que les séances doivent être publiques, sauf dans les cas d'exception prévus par le Règlement. J'ai été témoin de bien des cas semblables. J'ai vu ce comité se réunir tout au long d'une période de 6, 8 ou 10 mois sans qu'aucun rapport ne soit produit. Je veux seulement servir une mise en garde à tous, car je ne pense pas que ce soit la manière dont nous devrions procéder, et je me réjouis d'entendre notre président et le sénateur Nolin dire que le comité devrait se réunir en public, sauf dans les circonstances exceptionnelles prévues au Règlement.

Le président : C'est noté.

Le sénateur Nolin : C'est ce que prévoit le *Règlement du Sénat*.

La sénatrice Cools : Certains soutiendront qu'il y avait bel et bien exception par le passé lorsque nous tenions des réunions semblables pendant des années. Je ne crois toutefois pas que des exceptions puissent s'inscrire dans une telle durée. Je suis d'accord avec vous quant à l'esprit du Règlement. J'ai l'impression que les séances à huis clos retiendront beaucoup l'attention au cours des prochains mois.

Le président : C'est noté, sénatrice Cools. Permettez-moi maintenant de revenir à la motion.

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée à l'unanimité. Merci.

La prochaine motion concerne l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages sans avoir le quorum.

Le sénateur Nolin : Je propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et de l'opposition soient présents.

Le président : D'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La motion suivante porte sur le rapport financier.

La sénatrice Batters : Monsieur le président, je propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

Le président : Chers collègues, on est en train de vous distribuer des copies de ce rapport.

Senator Cools: One should usually wait for the document to be presented to us.

The Chair: I'm not going to carry an adoption until you have a look at it.

Senator Cools: Yes, okay, until we read it. As a matter of fact, it is out of order to move a report before it is in the hands of members.

The Chair: Thank you, senator.

Senator Cools: Chairman, I am having difficulty. I thought the next item on the agenda is a financial report. Usually we will vote on our first report at the end of all the routine business of constituting the committee. I was under the impression we're still in the process of constituting and organizing the committee, including the financial report and research staff. I was under the impression that all of that is completed before we decide on the content of our first report.

The Chair: I will defer this. We will move it in a few moments. Thank you very much for that.

The next motion is on research staff.

Senator Furey: Sorry, chair, are we going to vote on the financial report?

The Chair: We deferred it.

Senator Furey: Okay.

Senator Cools: Only to the end of the meeting though.

The Chair: Did you want to move the next motion, senator?

Senator Furey: I move:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

La sénatrice Cools : Il aurait fallu attendre qu'on nous ait remis ce document.

Le président : Je ne vais pas en demander l'adoption avant que vous ayez pu y jeter un coup d'œil.

La sénatrice Cools : D'accord, avant que nous l'ayons lu. De fait, une telle motion est irrecevable si elle est présentée avant que les membres du comité aient le rapport en main.

Le président : Merci, sénatrice.

La sénatrice Cools : Monsieur le président, il y a quelque chose qui me pose problème. Je croyais que le prochain point à l'ordre du jour était le rapport financier. Habituellement, nous ne mettons notre premier rapport aux voix qu'après l'adoption de toutes les motions de régie interne visant l'organisation du comité. J'avais l'impression que nous en étions encore à la mise en place et à l'organisation du travail de notre comité, notamment pour ce qui est du rapport financier et du personnel de recherche. Je croyais que toutes ces choses devaient être réglées avant que nous puissions prendre une décision quant au contenu de notre premier rapport.

Le président : Je vais reporter cette motion. Nous la présenterons de nouveau tout à l'heure. Un grand merci de nous l'avoir signalé.

La motion suivante concerne donc le personnel de recherche.

Le sénateur Furey : Désolé, monsieur le président, allons-nous mettre aux voix le rapport financier?

Le président : Nous avons reporté cette motion.

Le sénateur Furey : D'accord.

La sénatrice Cools : Seulement jusqu'à la fin de la réunion toutefois.

Le président : Voulez-vous présenter la prochaine motion, sénateur?

Le sénateur Furey : Je propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Senator Cools: I'm just curious, chairman; how often does this committee receive bills for consideration or our estimates? When last has this committee had estimates referred to it for study, or bills or subject matter of bills?

The Chair: I'll have to refer to staff.

Senator Cools: We should know these things before these are put before us.

The Chair: That's why I'm referring to staff, senator. Thank you.

Senator Cools: But I would like it better when the chairman answers these questions.

The Chair: You would also like me to have an educated answer, I hope, senator, because it wouldn't be helpful if I didn't.

Senator Cools: And I know it won't be long before you will. I have every confidence in you, Senator White; and you know it too.

The Chair: Rarely or not, but it does allow us the authority, senator, and without that we would have to bring in a motion at a later point.

Senator Cools: No, every committee has the power to receive a bill if the house asks for it. The committee does not have to give itself the power to study a bill; the house decides that in asking the committee to study it.

The Chair: But this says "the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain"

Senator Cools: That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts, that the chair be authorized to seek Senate services of each counsel and other personnel as may be necessary for the committee's examination and consideration of this, so this is more about you rather than anybody else.

The Chair: In granting the authority, are you concerned about us having the authority?

Senator Cools: Well, I'm just curious as to this committee rarely studies bills and rarely receives estimates. As a matter of fact, very few Senate committees receive estimates other than National Finance.

The Chair: Rarely.

Senator Cools: Right. It does happen once in a blue moon but not that often, and for good reason too, because the Senate Finance Committee does not let go of its estimates. It doesn't parcel them out like in the House of Commons. I was just wondering why we feel there's a need for that.

La sénatrice Cools : Simple curiosité, monsieur le président, est-il fréquent que ce comité soit saisi de projets de loi ou de prévisions budgétaires? À quand remonte la dernière fois où l'on a demandé au comité de se pencher sur des prévisions budgétaires, un projet de loi ou la teneur d'un projet de loi?

Le président : Il faudrait que je pose la question à notre personnel.

La sénatrice Cools : Ce sont des choses que nous devrions savoir avant que ces motions ne soient présentées.

Le président : C'est pourquoi je vais demander au personnel de nous aider, sénatrice. Je vous remercie.

La sénatrice Cools : Mais je préférerais que ce soit le président qui réponde à ces questions.

Le président : Vous préférez sans doute également que je vous donne une réponse éclairée, j'ose l'espérer, sénatrice. Autrement, cela ne vous serait pas d'une grande utilité.

La sénatrice Cools : Et je sais que je n'aurai pas longtemps à attendre pour que vous le fassiez. J'ai pleinement confiance en vous, sénateur White, et vous le savez pertinemment.

Le président : Que ces situations soient fréquentes ou non, sénatrice, nous serions ainsi autorisés à agir sans avoir à adopter une nouvelle motion.

La sénatrice Cools : Je ne crois pas. Tous les comités sont autorisés à examiner des projets de loi lorsque le Sénat leur en fait la demande. Le comité n'a pas à se donner le pouvoir d'étudier un projet de loi; c'est le Sénat qui l'autorise à agir en lui commandant une telle étude.

Le président : Mais la motion propose « que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel... »

La sénatrice Cools : Il est proposé que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes, que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques et d'autres personnes au besoin pour l'aider dans ses travaux. C'est vous qui êtes le premier concerné, bien avant qui que ce soit d'autre.

Le président : Avez-vous des inquiétudes quant aux autorisations que je pourrais obtenir?

La sénatrice Cools : Je me pose simplement la question étant donné qu'il est très rare que ce comité se penche sur des projets de loi et des prévisions budgétaires. De fait, c'est la même chose pour la grande majorité des comités du Sénat, exception faite de celui des Finances nationales.

Le président : C'est effectivement rare.

La sénatrice Cools : En effet. Cela peut arriver de temps à autre, mais c'est plutôt rare du fait que le Comité sénatorial des finances préfère s'occuper lui-même des budgets de dépenses. Il ne les distribue pas comme le fait celui de la Chambre des communes. Je me demandais simplement pourquoi on aurait besoin d'une telle autorisation.

The Chair: Did you want to put forward an amendment, senator?

Senator Cools: I'm just curious, maybe there's some plan in the future to bring something in and we don't know that.

The Chair: Senator Furey, please.

Senator Furey: In reply to Senator Cools, my understanding is that in the off chance or, as Senator Cools would say, on the rare occasion that we have the authority to do it, what is wrong with that? I don't really see any problem with that.

Senator Cools: Also, you don't have to put it in this way. If the house wants us, if the Senate wants us to study a bill they will tell us so and do that by the reference on the floor of the Senate. It is not related to this authority in this section at all. The Senate may ask whichever committee it wants to study any issue or any bill at any given time.

Senator Furey: Except as you said, Senator Cools, on the off chance, on the possible rare occasion when this committee may feel it's necessary to look at the subject matter of a bill or in fact a bill itself, why should we not have that authority to do that?

Senator Cools: Because in this section you're trying to expand the purpose of the Rules Committee as outlined in the rule book.

The Chair: Well, I don't agree with you.

Senator Cools: You're trying to expand it gradually. It's a speculative matter anyway and it's largely hypothetical, but if the Senate wants a committee to study a bill they will provide that authority in the reference.

The Chair: Senator Cools, would you like to make an amendment to this motion?

Senator Cools: No, I was trying to find out why it's here.

The Chair: Because it allows us in that, as you would say, "blue moon" moment to be able to actually hear bills if we had to and get the advice. If you'd like to make an amendment we will consider that and if not we will go to the vote on the motion, please.

Senator Cools: Whatever I say will be defeated anyways. I just wanted to know why it's there and I think in the event — well, I don't think Senator Furey —

The Chair: I think he helped to provide clarity actually.

Senator Cools: Yes, he was very helpful, but that doesn't give us information as to why it was put before us today. Somebody put this in here today for us to vote on it.

Le président : Voulez-vous proposer un amendement, sénatrice?

La sénatrice Cools : Je suis juste curieuse de savoir. Peut-être existe-t-il un plan pour l'avenir dont nous n'avons pas été mis au fait.

Le président : Sénateur Furey.

Le sénateur Furey : Je dirais à la sénatrice Cools que je ne vois aucun problème à ce que nous disposions de ce pouvoir pour les rares fois où cette situation se présentera. Pourquoi faudrait-il s'en inquiéter?

La sénatrice Cools : J'ajouterais que la motion pourrait être formulée différemment. Si c'est la volonté du Sénat que nous étudions un projet de loi, on nous le fera savoir en nous donnant un ordre de renvoi. Cela n'a rien à voir avec l'autorisation qui est proposée ici. En tout temps, le Sénat peut demander à n'importe quel comité d'étudier n'importe quelle question ou n'importe quel projet de loi.

Le sénateur Furey : Sauf que, dans les rares occasions, comme vous l'indiquiez sénatrice Cools, où ce comité peut juger nécessaire de se pencher sur la teneur d'un projet de loi ou le projet de loi lui-même, pourquoi nous priverions-nous de cette autorisation d'agir?

La sénatrice Cools : Parce que cette motion aurait pour effet d'élargir le mandat du comité tel que prévu par le Règlement.

Le président : Je ne suis pas d'accord avec vous.

La sénatrice Cools : Vous essayez de l'élargir progressivement. Ce ne sont que des spéculations et tout cela est très hypothétique, mais si le Sénat souhaite qu'un comité étudie un projet de loi, il lui confèrera les pouvoirs nécessaires au moyen d'un ordre de renvoi.

Le président : Sénatrice Cools, voulez-vous proposer un amendement à cette motion?

La sénatrice Cools : Non, j'essayais simplement de comprendre sa raison d'être.

Le président : Cela nous permettrait, dans ces très rares moments dont vous parlez, de pouvoir étudier au besoin des projets de loi en comptant sur l'expertise de témoins. Si vous voulez présenter un amendement, nous allons le prendre en considération, mais si ce n'est pas le cas, j'aimerais maintenant que nous puissions mettre aux voix cette motion.

La sénatrice Cools : Tout ce que je pourrais proposer serait rejeté de toute manière. Je voulais juste connaître sa raison d'être et je pense que s'il arrivait — je ne crois pas que le sénateur Furey...

Le président : Je pense qu'il a apporté des éclaircissements qui nous ont aidés à mieux comprendre.

La sénatrice Cools : Oui, tout cela est fort utile, mais cela ne nous donne pas les raisons pour lesquelles une telle motion est proposée et sera mise aux voix.

The Chair: Because it's possible — and I will quote you again — in the “blue moon” moment we may actually get to hear a bill in this place.

On the motion, yeas or nays?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Senator Cools: I would like to abstain on that and I would like the record to show that, please, in the minutes.

The Chair: Thank you very much.

The next motion concerns the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Unger: I move:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds to be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee to be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts to be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The Chair: Thank you very much, senator.

On this motion, carried?

Some Hon. Senators: Carried.

Senator Cools: Abstention.

The Chair: Abstention; thank you very much, Senator Cools.

Senator Cools: I'm just wondering, maybe the time for debate has passed, and I think it may not be clear to all members that these are debatable items. The reason they are put before us is for debate and some may not be aware of that.

The Chair: Okay; thank you very much.

Senator Cools: But I'm just wondering if at any point in the process the chairman makes a report to the committee on these activities. What was just adopted doesn't require the chair to report to the committee. And my experience for those who are —

No, it does not. The text, as just read, does not require the chair — you can fall back and say, “Of course a chair has to report on the committee,” but in practice, the committee members will have very little knowledge of any of these events, these ongoing details. That is my concern.

Le président : Parce qu'il demeure possible en de très rares occasions, comme vous le disiez, que nous ayons effectivement à étudier un projet de loi en comité.

Tous ceux qui sont en faveur de cette motion?

Des voix : D'accord.

Le président : Ceux qui sont contre?

La sénatrice Cools : Je vais m'abstenir à ce sujet et j'aimerais que cela soit porté au compte rendu.

Le président : Merci beaucoup.

La prochaine motion porte sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

La sénatrice Unger : Je propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et au vice-président.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice.

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adoptée.

La sénatrice Cools : Je m'abstiens.

Le président : Une abstention; merci beaucoup, sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : Ce n'est peut-être plus le temps de discuter de cette motion-ci, mais je me demande si tous mes collègues sont au fait que ces motions peuvent faire l'objet d'un débat. C'est justement pour cela qu'elles nous sont présentées et j'espère que tout le monde en est conscient.

Le président : D'accord, merci beaucoup.

La sénatrice Cools : Malgré tout, j'aimerais bien savoir s'il est prévu quelque part dans le processus que le président fasse rapport de ces activités aux membres du comité. Ce n'est pas exigé dans la motion que nous venons d'adopter. Et d'après mon expérience en pareil cas...

La motion dont on vient de nous faire lecture n'impose pas une telle exigence. Vous pouvez toujours nous dire que le président va bien sûr présenter un rapport au comité, mais dans les faits, les membres sauront très peu de choses du déroulement de ces activités. C'est ce qui me préoccupe.

The Chair: I would argue to the contrary that the authority the chair has is only derived from this committee.

Senator Cools: That is quite true. I agree with that. I don't question that, but I'm talking about in practice. The committee will rarely hear any of this.

The Chair: I am not sure what "practice" you continue to refer to. And if there are concerns, honestly, I welcome you to raise concerns about the practice of this chair or this deputy chair.

Senator Cools: Well, we can have a debate on this lot. But in recent years, many committees, committee chairs and steering committees rely on the staff of the committee and less on the membership for advice and support in terms of what to do and what not to do.

The Chair: I don't expect we will see that as a problem.

Senator Cools: Then I feel reassured — very reassured.

But I am saying to you that in the hurly-burly and in the rough-and-tumble of meetings and being busy, members are not aware that these actions are going on. So the committee has to make a deliberate choice and a decision to bring these matters before us. I have no doubt that you will, so I am attempting to give you support — to encourage you — in that.

The Chair: Thank you.

Senator Cools: But it is quite an onerous responsibility, and we all know that the Senate has a very difficult year or two ahead of us. So I think we should protect ourselves as much as possible and widen the sharing of decision making. I think it's in your interests that the committee participate and support you in that.

Senator Nolin: There are many steps such that the concerns of Senator Cools could be addressed. First, when we are adopting the budget — so future spending by the committee. And by the way, whatever we decide will be then referred to Internal Economy, which will also look into what the committee intends to do with that money.

When that money is spent, you have to report back at the end of the period. Later on today, we may be asked to look into past funding of this committee. It's going to be a posteriori, I understand, but still some questions can be asked as to why that money was spent, who authorized it and for what purpose.

So I think we have all the checks around the institution to make sure the money is well spent, and the reason it's spent is according to the rules and the law.

Le président : Je vous dirais qu'au contraire, les seuls pouvoirs dont dispose la présidence sont ceux qui lui sont conférés par le comité.

La sénatrice Cools : C'est bien vrai. Je suis tout à fait d'accord. Je ne remets pas cela en question; je parle de la manière dont les choses se passent dans la pratique. Le comité se penche rarement sur des sujets semblables.

Le président : Je ne sais pas trop au juste à quelle « pratique » vous faites continuellement référence. Si vous avez des inquiétudes au sujet des façons de faire du président ou du vice-président de ce comité, je vous invite à nous en faire part.

La sénatrice Cools : Nous pourrions en débattre longuement. Au cours des dernières années, j'ai noté que plusieurs comités, présidents de comités et comités directeurs ont tendance à se tourner davantage vers le personnel que vers les membres pour obtenir des conseils et du soutien quant aux mesures à prendre et aux choses à éviter.

Le président : Je ne crois pas que cela sera un problème ici.

La sénatrice Cools : Vous m'en voyez tout à fait rassurée.

Je vous dis seulement que dans le tourbillon incessant des séances de comité et de leurs autres occupations, les membres ne sont pas nécessairement au courant de tout ce qui se passe. Ils doivent donc compter sur la bonne volonté de la présidence pour être tenus au fait de la situation. Je suis persuadée que c'est ce que vous allez faire, et je m'efforce donc de vous encourager en ce sens.

Le président : Je vous remercie.

La sénatrice Cools : Il s'agit toutefois d'une très lourde responsabilité, surtout dans le contexte des moments difficiles que ne manquera pas de vivre le Sénat au cours des prochains mois. J'estime donc que nous devrions nous protéger autant que faire se peut, en misant sur un partage accru des responsabilités décisionnelles. Je pense qu'il sera bénéfique pour vous que tous les membres fassent leur part et vous appuient en ce sens.

Le sénateur Nolin : Il y a différentes mesures en place pour répondre aux préoccupations soulevées par la sénatrice Cools. Tout d'abord, lorsque nous adoptons un budget pour les dépenses futures du comité, le tout est soumis à l'examen du Comité de régie interne qui cherche notamment à savoir ce que nous comptons faire avec l'argent demandé.

Lorsque l'argent obtenu est effectivement dépensé, nous devons présenter un rapport à la fin de la période visée. Tout à l'heure, on nous demandera sans doute d'examiner le financement antérieur du comité. Je comprends bien que c'est un examen a posteriori, mais il demeure possible de poser certaines questions pour savoir pourquoi l'argent a été dépensé, qui l'a autorisé et à quelles fins.

J'estime donc que le Sénat a prévu toutes les mesures de contrôle requises pour s'assurer que l'argent alloué est dépensé à bon escient et dans le respect du règlement et de la loi.

Senator Cools: I have no doubt that the chair is a man of great integrity and an honest man. I have no doubts whatsoever. I am not questioning the process of honesty here or moral scruples. What I'm questioning is the practice of the committee; that it is important that the committee participates in hearing from the chair.

We must understand witnesses appear before committees. We know that so much money is paid to witnesses' expenses, travel and so on so forth, and a lot is handled as a matter of course. Every now and then, something goes horribly wrong and someone raises something on the floor of the Senate. That is when we begin to hear of a problem.

So I think it would be good practice if the chair institutes a policy or practice of reporting to us from time to time on these expenditures. And for your own safekeeping, I think you should be doing it, too.

The Chair: Thank you for that, senator. I do have confidence that the work this committee does is important, that it will be transparent and will include the matter in which we expend money, in relation specifically to a report that we will speak to later. I know that having been here sitting on behalf of someone else that the discussion around expending those funds was well thrashed about this room prior to any funding being expended, so I am not concerned about that either, but I do appreciate your comments.

Senator Cools: We come back again to the fact that all those meetings have been in camera.

The Chair: I do appreciate the comments.

Senator Cools: Thank you.

The Chair: Motion No. 9, if I can have a mover, please.

Senator Nolin: With great pleasure, I move No. 9, which I will read.

[*Translation*]

I will read it to you, dear colleagues.

I move:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

[*English*]

The Chair: Thank you. Those in agreement?

Senator Cools: What travel are we talking about? This committee rarely travels.

La sénatrice Cools : Je sais très bien que notre président est un homme très intègre et tout à fait honnête. Je n'ai aucun doute à ce sujet. Ce n'est pas l'honnêteté ou l'intégrité morale des personnes en cause que je remets en question. Je m'interroge plutôt sur les façons de faire du comité en faisant valoir qu'il est important que tous les membres soient tenus informés par le président pour pouvoir apporter leur contribution.

Nous savons que des témoins sont appelés à comparaître devant les comités et que des sommes importantes sont dépensées au titre des frais qu'ils engagent, notamment pour leurs déplacements. Plus souvent qu'autrement ces dépenses sont traitées de façon routinière. De temps à autre, il peut y avoir un énorme cafouillage qui est dénoncé au Sénat. C'est là que tout le monde prend conscience du problème.

Je pense donc que ce serait une bonne chose que la présidence adopte comme politique ou comme pratique de nous présenter périodiquement des rapports au sujet de ces dépenses. À mon avis, monsieur le président, ce serait également une bonne façon de vous protéger.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice. Je suis persuadé que notre comité pourra accomplir un travail important en toute transparence et en faisant bon usage des sommes qui lui sont confiées, notamment dans le contexte du rapport que nous examinerons tout à l'heure. Pour avoir eu la chance de siéger à la place de quelqu'un d'autre, je peux vous assurer qu'il y a eu des discussions très animées avant que ces fonds ne soient consentis. Ce n'est donc pas non plus quelque chose qui me préoccupe, mais je vous remercie de vos commentaires.

La sénatrice Cools : Voilà qui nous ramène au fait que toutes ces séances ont lieu à huis clos.

Le président : Merci pour vos observations.

La sénatrice Cools : Merci.

Le président : Puis-je avoir un proposant pour la motion n° 9?

Le sénateur Nolin : Je vais vous en faire lecture avec grand plaisir.

[*Français*]

Je vais même la lire en français; cela va vous permettre de pratiquer, chers collègues.

Je propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire qui se déplaceront au nom du comité.

[*Traduction*]

Le président : Merci. Ceux qui sont d'accord?

La sénatrice Cools : De quels déplacements est-il question ici? Il est rare que ce comité voyage.

The Chair: Then it will be rare that we have this dialogue.

[*Translation*]

Senator Nolin: What I am proposing would allow or empower the subcommittee to authorize, designate as required, one or more members of the committee and the staff required to travel on behalf of the committee.

It is implicit in my motion that, when the committee decides to travel — and will obviously have obtained permission from internal economy so that the budget required is allocated — I am moving that it be the Subcommittee on Agenda and Procedure that designates, as required, the individuals who will travel.

The Chair: And that will be possible with the motion.

[*English*]

Senator Cools: Okay, but my question has to do with the idea that the motion as read by Senator Nolin does not really refer to committee study or does not really refer to committee travel. It seems to be speaking about individual members travelling on behalf of the committee. It's not quite the same thing.

[*Translation*]

Senator Nolin: No, but I am quite familiar with the motion I presented. You are the one who does not seem to exactly understand the subtlety of what I am proposing.

It is not about committee travel. Rather it would empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to authorize individuals, be they committee members or staff, who need to travel on behalf of the committee to do so.

[*English*]

Senator Cools: Right, but committee travel, colleagues, is not authorized by the committee itself. For a committee to travel on a study, it has to get an order of reference from the Senate. To the extent that we know that, I don't believe this motion is addressing the question, in general, of the whole committee travelling.

[*Translation*]

Senator Nolin: That is not what I am proposing. You want to read something into my motion that it does not contain. It states simply what I read, and nothing more. I want the committee to be empowered to allow travel on behalf of the committee, be it one or several committee members or a staff member, all on behalf of the committee. Nothing more, nothing less.

Le président : Alors, nous n'aurons pas à en discuter très souvent.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Ma proposition est à l'effet de permettre ou d'autoriser le sous-comité à autoriser, désigner au besoin, un ou plusieurs membres du comité de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Il est sous-entendu dans ma proposition que, lorsque le comité décidera de voyager — et de toute évidence aura obtenu la permission de la régie interne pour que le budget nécessaire lui soit alloué — à ce moment-là, je propose que ce soit au Sous-comité du programme et de la procédure de désigner, au besoin, les personnes qui voyageront.

Le président : Et cela va être possible avec la motion.

[*Traduction*]

La sénatrice Cools : Mais je m'interrogeais du fait que la motion présentée par le sénateur Nolin ne fait pas vraiment référence aux travaux ni même aux déplacements du comité. Il semble être plutôt question de membres qui voyageraient au nom du comité. Ce n'est pas du tout la même chose.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Non, mais je sais très bien la motion que j'ai proposée. C'est vous qui ne semblez pas comprendre exactement la subtilité de la proposition que j'ai faite.

Il ne s'agit pas de déplacements du comité, il s'agit de permettre au Sous-comité du programme et de la procédure d'autoriser les personnes, que ce soit les membres du comité ou le personnel du comité, qui auront à se déplacer au nom du comité, qu'ils puissent le faire.

[*Traduction*]

La sénatrice Cools : D'accord. Par contre, chers collègues, ce n'est pas le comité lui-même qui autorise les déplacements du comité. Pour qu'un comité soit autorisé à se déplacer dans le cadre d'une étude, il doit recevoir un ordre de renvoi du Sénat. Compte tenu de ce fait, je ne crois pas que la présente motion aborde de manière générale la question des déplacements du comité en entier.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Ce n'est pas ma proposition. Vous voulez lire dans ma proposition ce qu'elle ne comprend pas. Elle comprend simplement ce que j'ai lu, et pas plus. Je veux que le comité soit autorisé à permettre des déplacements au nom du comité, soit d'un ou plusieurs membres du comité, soit d'un membre du personnel, tout cela au nom du comité. Ni plus ni moins.

[English]

Senator Cools: I can read very clearly what it says. I'm just trying to find out from the chair: What does this mean? I mean, how many assignments does this committee have, say, in a year that it sends staff or senators off?

The Chair: I hope you're not suggesting that I've already determined what work we may or may not do in the future. This allows us the opportunity to do that, though, if necessary.

Senator Cools: I just wonder if we could give some examples. How many times in the past year have we sent staff —

The Chair: Zero.

Senator Cools: So we are coming down to another zero. So we are doing these things "in case."

The Chair: It gives us the opportunity if we need to. Would you like an amendment to this, senator?

Senator Cools: No, I'm just trying to understand why some of this is coming before me. I have a problem. I'm trying to figure out why we're seeking such large general authority for activities, which you, by your own words, say are exceptional.

The Chair: Authorities are often given for those exceptional opportunities, rather than bringing them forward each and every time.

Senator Cools: These authorities here are routine.

Senator Nolin: Mr. Chair, I want to be clear: I'm not suggesting that you will appropriate funds that you cannot otherwise ask for. All the money you will be empowered to authorize to be spent will first be authorized by Internal Economy.

The Chair: That's correct.

Senator Nolin: That's my understanding. That has not changed. So if you're asking an important amount of money for travel, we may ask you why and then Internal will ask you why. If everybody agrees, then you will be able to spend it and authorize who will spend it.

If you want an example, we may be asked to study amendments to the rules, and we may decide to ask Mr. Robert or Mr. Heyde to travel somewhere in the world to knock on doors to understand the full extent of the implication of those changes. That could happen.

The Chair: I agree.

[Traduction]

La sénatrice Cools : Je peux très clairement lire le libellé de votre motion. J'essaye seulement de voir ce que la présidence pense que cela signifie. Par exemple, combien de fois par an des sénateurs ou du personnel se déplacent-ils au nom du comité?

Le président : J'espère que vous ne sous-entendez pas que j'ai déjà déterminé ce que nous ferons ou ne ferons pas dans l'avenir. Par contre, cela nous permettra de le faire, le cas échéant.

La sénatrice Cools : Pourrions-nous seulement donner quelques exemples? L'an dernier, combien de fois avons-nous envoyé du personnel...

Le président : Aucune fois.

La sénatrice Cools : Encore une fois, nous n'avons aucun cas. Bref, nous faisons tout cela « au cas où ».

Le président : Cela nous donnera la possibilité de le faire, le cas échéant. Voudriez-vous l'amender, madame la sénatrice?

La sénatrice Cools : Non. J'essaye uniquement de comprendre pourquoi le comité est saisi de certaines de ces motions. Cela me pose problème. J'essaye seulement de comprendre pourquoi nous cherchons à donner au comité des autorisations générales aussi vastes pour des situations qui sont exceptionnelles, de votre propre aveu.

Le président : De telles autorisations sont souvent accordées pour ces situations exceptionnelles, au lieu de le faire chaque fois.

La sénatrice Cools : Les présentes autorisations concernent la régie interne.

Le sénateur Nolin : Monsieur le président, je tiens à préciser que je ne dis pas que vous affecterez des fonds que vous n'auriez pas le droit de demander dans d'autres circonstances. Les dépenses que vous aurez le pouvoir d'autoriser devront d'abord avoir été autorisées par le Comité de la régie interne.

Le président : C'est exact.

Le sénateur Nolin : C'est ce que j'en comprends; ma compréhension n'a pas changé. Donc, si vous demandez une grosse somme pour des déplacements, nous pouvons vous demander des explications et le Comité de la régie interne le fera. Si tout le monde est d'accord, vous pourrez alors dépenser l'argent et désigner ceux qui le feront.

Voici un exemple. On pourrait nous demander d'examiner des modifications au *Règlement du Sénat* et nous pourrions décider de demander à MM. Robert ou Heyde de se rendre quelque part dans le monde et de rencontrer des gens pour comprendre toute l'ampleur des répercussions des modifications. C'est un exemple réaliste.

Le président : J'en conviens.

Senator Cools: If I understand the intention of your rule, I have a problem — I think it's clearly intelligible. I don't think my problem is comprehension. My problem is practice.

The Chair: We continue to talk about past practice. I think we need to —

Senator Cools: My experience in subcommittees, for example, is they may authorize individual senators to attend conferences on their behalf, but I also understand that some senators are chosen and some are never chosen. So in a case like that, is there a process? How does this work?

I want to be crystal clear, because we are going into a period of time where there is a lot of talk everywhere about the Senate and travel.

Senator D. Smith: Many seek but few are chosen.

The Chair: You've made it crystal clear, so thank you very much.

Senator Cools: I'm never chosen, so I can speak with full authority, senators. I've had a lot of experience.

The Chair: It's good that we have you here, Senator Cools.

The Chair: But if I may, on this motion —

Senator Cools: Yes. But we could also say some of these matters are —

The Chair: Yes.

Approved?

Some Hon. Senators: Approved.

The Chair: Abstention or carried?

Senator Cools: I'm making a point.

The Chair: No, no. You abstained the last two. I did not want to miss your point, that's all.

Senator Cools: It's not a big thing, because we won't even have a full record.

The Chair: Motion Number 10: Designation of members travelling. I'm getting people afraid to move motions here.

Senator Comeau. You moved Motion No. 10.

Senator Nolin.

[Translation]

Senator Nolin: I move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

La sénatrice Cools : Si je comprends bien l'intention de votre motion, cela me pose problème. Je crois que c'est très intelligible. Je ne pense donc pas que ma compréhension soit en cause. Mon problème est la pratique.

Le président : Nous continuons de revenir aux usages antérieurs. Je crois que nous devons...

La sénatrice Cools : Par exemple, d'après mon expérience des sous-comités, ils peuvent autoriser des sénateurs à assister à des conférences en leur nom, mais je crois aussi comprendre que certains sénateurs sont choisis et que d'autres ne le sont jamais. Dans un tel cas, y a-t-il un processus établi? Comment cela fonctionne-t-il?

Je tiens à ce que ce soit on ne peut plus clair, parce que nous entendrons énormément parler, et ce, partout du Sénat et des déplacements des sénateurs.

Le sénateur D. Smith : Plusieurs le veulent, mais peu sont choisis.

Le président : C'est on ne peut plus clair. Merci beaucoup.

La sénatrice Cools : Je ne le suis jamais; je parle donc en connaissance de cause, chers collègues. J'ai beaucoup d'expérience à ce sujet.

Le président : C'est une bonne chose de vous avoir parmi nous, sénatrice Cools.

Le président : Par contre, si vous me le permettez, au sujet de la présente motion...

La sénatrice Cools : Oui. Toutefois, nous pourrions aussi dire que certains des points sont...

Le président : Oui.

La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Est-ce que vous vous absteniez ou vous l'adoptez?

La sénatrice Cools : Je fais valoir un point.

Le président : Non, non. Vous vous êtes abstenue de voter les deux dernières fois. Je voulais m'assurer de ne pas passer sous silence votre point; c'est tout.

La sénatrice Cools : Ce n'est pas bien important, parce que nous n'aurons même pas un compte rendu détaillé.

Le président : Nous sommes rendus à la motion n° 10, soit la désignation des membres qui voyagent. Les gens ont peur de proposer des motions.

Sénateur Comeau. Vous avez proposé la motion n° 10.

Sénateur Nolin.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- (1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- (2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

[English]

The Chair: On debate?

Senator Cools: Someone else can lead for a change.

Senator Comeau: This one is fairly straightforward. It is to stop someone from going out there and using this committee as an excuse to be out on public business. Therefore, if someone is authorized on behalf of this committee to be out somewhere, wherever it may be, to either represent the committee or to attend a function or whatever, it is authorized by this committee. There has to be the authority. Otherwise, the members of this committee cannot use this as an excuse for attendance purposes or for claiming purposes on expenses. I'm not sure if this was to initially cover —

Senator Nolin: It is not even for expenses. It's only the authority to use the expression “official business.”

Senator Comeau: But if they were somewhere and said, “I'm on official business on behalf of committee, so therefore I'm making a claim,” not to this committee but to the administration, this puts a stop to it. This is a control measure that absolutely needs to be there. Otherwise, people might start using this as a means to claim expenses which they should not.

Senator D. Smith: You mean going to Vegas.

Senator Comeau: Using my hat of Chair of the Internal Economy Committee, this is an absolute must to have on all committees.

The Chair: And particularly for this committee at this point in time, I agree.

Senator Cools: I thank Senator Comeau for his very sensitive intervention, and I think this is a desirable thing. Is this the first time that this is appearing before this committee?

The Chair: No.

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

[Traduction]

Le président : Y a-t-il débat?

La sénatrice Cools : Quelqu'un d'autre pourrait s'en occuper pour faire changement.

Le sénateur Comeau : Cette motion est plutôt simple. Elle sert à empêcher un membre d'utiliser le comité comme excuse pour se rendre quelque part à des fins personnelles. Par conséquent, c'est le comité qui autorise un membre à se rendre quelque part au nom du comité pour y représenter le comité ou y remplir une fonction. Il faut avoir une telle autorisation, cela empêche les membres du comité de s'en servir comme excuse pour assister à quelque chose ou demander le remboursement de leurs dépenses. Je ne suis pas certain que la motion devait au départ servir à couvrir...

Le sénateur Nolin : La motion ne concerne même pas les dépenses. C'est seulement l'autorisation d'utiliser l'expression « engagement officiel ».

Le sénateur Comeau : Toutefois, si le membre est quelque part et se dit qu'il est en engagement officiel au nom du comité et qu'il demande le remboursement de ses dépenses auprès de l'Administration du Sénat, et non de notre comité, la présente motion l'en empêche. Il s'agit d'une mesure de contrôle qui est absolument nécessaire. Autrement, les gens pourraient commencer à se servir de la situation comme prétexte pour demander le remboursement de leurs dépenses, alors qu'ils ne le devraient pas.

Le sénateur D. Smith : Vous voulez dire d'aller à Las Vegas.

Le sénateur Comeau : En ma qualité de président du Comité de la régie interne, je peux vous dire que tous les comités doivent absolument adopter une telle motion.

Le président : Et tout particulièrement, notre comité dans le présent contexte. J'en conviens.

La sénatrice Cools : Je remercie le sénateur Comeau de ses commentaires très passionnés, et je crois que c'est une motion souhaitable. Est-ce la première fois qu'elle est proposée au sein du comité?

Le président : Non.

Senator Cools: I didn't think so. I haven't been on the committee for a few years.

The Chair: All committees have it.

Senator Cools: I have no problem with it really, except it seems to me that everything is being loaded onto the subcommittee rather than to the committee, so we come back to the other question: Is this process a confidential process? If a member of the committee comes and says that there is a conference on rules and parliamentary process somewhere and they would like to go, who is going to make the choice? The subcommittee is going to decide that that one member can represent the committee, not the other member, or is there process?

The Chair: The clarity for me, senator, comes in the final paragraph: "That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken . . ." It puts an immediate reporting from the subcommittee's perspective.

Senator Cools: I think this is a relevant rule. I would say it is a timely rule.

The Chair: Question?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. No abstentions? Thank you.

Number 11: Travelling and living expenses of witnesses.

Senator Martin: I move:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The Chair: Discussion? Questions?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Communications, Motion No. 12.

[Translation]

Senator Nolin: I move:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communication officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

La sénatrice Cools : C'est bien ce que je pensais. Je n'ai pas siégé au comité ces dernières années.

Le président : Tous les comités ont une telle motion.

La sénatrice Cools : Elle ne me pose absolument aucun problème, mais j'ai tout de même l'impression que tout est délégué au sous-comité plutôt qu'au comité. Je reviens encore à la même question : le processus est-il confidentiel? Si un membre du comité mentionne qu'une conférence sur les règles et le processus parlementaires se tient quelque part dans le monde et qu'il aimerait y aller, qui prendra la décision? Le sous-comité décidera qu'un tel, plutôt qu'un autre, peut représenter le comité. Y a-t-il un processus établi?

Le président : Le dernier paragraphe précise cet aspect, selon moi : « Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions... » Le sous-comité doit immédiatement faire rapport de son point de vue.

La sénatrice Cools : Je crois que c'est une règle pertinente et que c'est opportun.

Le président : Y a-t-il des questions?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté. Aucune abstention? Merci.

Nous sommes rendus à la motion n° 11 qui porte sur les frais de voyage et de subsistance des témoins.

La sénatrice Martin : Je propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les frais raisonnables de voyage et de subsistance à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement des frais à un deuxième témoin de ce même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

Le président : Y a-t-il débat? Y a-t-il des questions?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous sommes rendus à la motion n° 12 qui concerne les communications.

[Français]

Le sénateur Nolin : Je propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents des communications affectées au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration de la mise en œuvre de ces plans;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias électroniques à sa discrétion, mais de manière à déranger le moins possible les travaux.

[English]

Senator Cools: I support wholeheartedly, with tremendous enthusiasm, public publication in media of committee proceedings. I would love the Senate to be broadcast as well. You remember there was a study before this committee four or five years ago by Senator Hugh Segal.

The Chair: I'm sure it will be discussed again.

Senator Nolin: On that item, I will approve it as I moved it, but I think it will be appropriate for the steering committee to have a thorough look into the communication of the affairs of our committee.

I was not a member of this committee for a few years, but I suspect that the committee did not receive the proper public attention of the hard work of this committee. There is a reason for that. Communication is probably lacking in terms of plans, direction and making sure that the plan is properly fulfilled.

I urge the steering committee to have a look at the communication aspect of our work and make sure what we do is known to Canadians.

Senator Cools: I would love to wholeheartedly support Senator Nolin's proposal, and I would like to suggest that at the earliest opportunity the entire committee have a discussion. I'm not talking about conclusions but about a discussion on the subject of communications and uplifting and upholding and communicating the work of this committee. It is an extremely important thing, because we are now living in a time when the average Canadian is totally alienated from the language of Parliament, the language of governance, the language we use daily here, the lexicon that's been lost. So I would support you double time.

The Chair: Thanks for that, senator. We don't have the time.

Question?

Senator Comeau: Question.

The Chair: Carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much. Now we will move back to Motion No. 7 that Senator Batters brought forward.

Senator Batters: No. 6, actually.

The Chair: Sorry. Thank you very much. Congratulations to your football team on the weekend.

Senator Batters: Thank you very much.

The Chair: The senator brought forward that the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2). Everyone has had the first report in front of them.

Senator Comeau: Question.

[Traduction]

La sénatrice Cools : Je suis de tout coeur pour la publication dans les médias des délibérations du comité; j'en suis extrêmement enthousiaste. J'adorerais également que le Sénat soit télévisé. Je vous rappelle qu'il y a quatre ou cinq ans le comité avait examiné une étude du sénateur Hugh Segal.

Le président : Je suis certain que nous en discuterons de nouveau.

Le sénateur Nolin : Je vais appuyer la motion, étant donné que c'est moi qui l'ai proposée, mais je crois qu'il serait approprié que le comité directeur se penche attentivement sur la communication des travaux du comité.

Je n'ai pas siégé au comité ces dernières années, mais je présume que le travail acharné du comité n'a pas eu l'attention publique qu'il méritait. Cela s'explique. La communication est probablement déficiente en ce qui a trait aux plans et à la direction et à la bonne exécution du plan.

Je presse le comité directeur d'examiner toute la question de la communication de notre travail et de s'assurer que les Canadiens sont au courant de ce que nous faisons.

La sénatrice Cools : J'appuie de tout coeur la proposition du sénateur Nolin, et j'aimerais proposer qu'à la première occasion le comité tienne une discussion. Je ne parle pas des conclusions, mais bien d'une discussion sur les communications et le respect, l'appréciation et la communication du travail du comité. C'est extrêmement important, parce que nous vivons à une époque où le langage parlementaire, le langage de la gouvernance et notre jargon quotidien sont totalement étrangers au Canadien moyen. Le vocabulaire s'est perdu. Je vous appuie donc doublement.

Le président : Merci, madame la sénatrice. Nous n'en avons pas le temps.

Y a-t-il des questions?

Le sénateur Comeau : Y a-t-il des questions?

Le président : La motion est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci beaucoup. Revenons à la motion n° 7 que la sénatrice Batters a proposée.

La sénatrice Batters : C'est en fait la motion n° 6.

Le président : Je m'excuse. Merci beaucoup. Je saisis l'occasion pour féliciter votre équipe de football de sa victoire en fin de semaine.

La sénatrice Batters : Merci beaucoup.

Le président : La sénatrice a proposé que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 12-26(2) du *Règlement du Sénat*. Tout le monde a eu l'occasion d'examiner le premier rapport.

Le sénateur Comeau : Y a-t-il des questions?

The Chair: Question.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. Thank you very much.

We will conclude our meeting in a few seconds here. I do agree with the comments today about the importance of this.

Time slot.

Senator Comeau: We can't change those.

The Chair: It's just for information. Okay.

I want to thank everyone. I think the importance of this committee probably hasn't been at a greater point in a while, and I appreciate the people who are sitting here. I also remind people that attendance is extremely important. Senator Cools, attendance is extremely important. Our next meeting will be Tuesday, 9:30 to 11:30, next week, not this Wednesday.

Any other business before we adjourn?

Senator Nolin: I think it would be appropriate if at our next meeting we could have a general discussion on the future work of the committee.

The Chair: Agreed.

Senator Nolin: So we have a week to bring together our ideas.

The Chair: That is a great idea.

Senator D. Smith: I also think it would be reasonable for us to target that whoever the third person is going to be on the subcommittee, we try and have a consensus on that for next week.

The Chair: You and I will have a discussion this afternoon, Senator Smith.

Senator D. Smith: See if we can address it.

The Chair: Thank you very much.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, December 3, 2013

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:44 a.m. for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Vernon White (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, good morning. I welcome everyone to the start of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament. I thank everyone for making it. I know it is very difficult today. Senator Smith actually sends his regrets. He is stuck at the downtown airport in Toronto

Le président : Y a-t-il des questions?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est adopté. Merci beaucoup.

Nous terminerons la séance dans quelques instants. Je suis d'accord avec les commentaires faits aujourd'hui au sujet de l'importance de l'exercice.

L'horaire.

Le sénateur Comeau : Nous ne pouvons pas le modifier.

Le président : C'est seulement à titre informatif. D'accord.

Merci à tous. Je crois que le comité n'a probablement pas eu autant d'importance depuis belle lurette, et je remercie les gens qui y siègent. J'en profite également pour vous rappeler que l'assiduité est extrêmement importante. Sénatrice Cools, l'assiduité est extrêmement importante. Notre prochaine séance aura lieu mardi de 9 h 30 à 11 h 30. Ce sera la semaine prochaine, plutôt que mercredi prochain.

Y a-t-il d'autres points avant de lever la séance?

Le sénateur Nolin : La prochaine fois qu'on se rencontrera, je me dis qu'il serait adéquat de discuter de manière générale des travaux futurs du comité.

Le président : D'accord.

Le sénateur Nolin : Nous avons donc une semaine pour accorder nos violons.

Le président : C'est une excellente idée.

Le sénateur D. Smith : Je crois également qu'il serait raisonnable d'essayer d'arriver à un consensus d'ici la semaine prochaine en ce qui concerne la troisième personne qui siègera au sous-comité.

Le président : Nous en discuterons tous les deux cet après-midi, sénateur Smith.

Le sénateur D. Smith : Nous tenterons de régler la question.

Le président : Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 3 décembre 2013

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 44, afin d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Vernon White (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et Messieurs, bonjour. Je souhaite à tous la bienvenue à la séance du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement. Merci à tous ceux qui sont présents. Je sais que c'était très difficile aujourd'hui. De fait, le sénateur Smith transmet ses excuses. Il est

in the fog. We have some others who are on their way and some who probably will not make it this morning. Senator Martin as well will be a few minutes late.

The meeting today is open to the public. We will have a discussion in relation to future business. Typically, in most committees, that goes in camera, but I will allow that to be a discussion within the committee. My perspective only is that it would be helpful if it is in camera from an open dialogue and people may not want that open discussion personally in public, but I don't have a concern either way, actually.

Today will be a discussion around future business, where we see ourselves going as a committee. As I said last meeting, I think there are some things that we need to look at sooner than later, but as well, I want to allow each of you a few moments to express where you see our work going. If that's okay, we will start. Pending the arrival of other people, I will start with Senator Cools.

Senator Cools: I wasn't expecting to be called first.

The Chair: But I know you have something to say, and it's important.

Senator Cools: Well, that's a different question. I'm just wondering, can we begin a meeting without a member of each party, without both parties represented?

The Chair: We have quorum now. Otherwise, one party could choose to ignore the meeting.

Senator Cools: I am aware of all of the problems that are posed, but I was always under the impression that we must have a member from both parties, both sides.

The Chair: The deputy leader from the Liberal Party has advised us to go ahead and start without her. She is on her way.

Senator Cools: I don't have anything in mind in particular and I was quite looking forward to the discussion. I was thinking that perhaps we have been operating in an extremely unfortunate environment that now has its own lexicon almost and its own name — the Senate scandal. As I have observed the events unfolding, it has become clear to me that many senators lack very basic knowledge of what I would call the workings of the houses, or some would call the workings of the Constitution. The great writers quite often call it the workings of the Constitution. In spite of all of this, as the committee embarks on a new session and with a new chairman and quite a volume of new members, I was thinking that we could try to address some of those issues and to study some of these questions.

I have in my own mind's eye some of those issues as well. I would prefer to hear from other senators first as to what they think the needs are, but it became very clear during the Senate debates on these suspension motions that few senators had any

coincé à l'aéroport du centre-ville de Toronto en raison du brouillard. D'autres membres sont en route, mais certains ne pourront probablement pas se présenter ce matin. La sénatrice Martin aura aussi quelques minutes de retard.

La séance d'aujourd'hui est ouverte au public. Nous parlerons des travaux futurs. D'ordinaire, la plupart des comités en discutent à huis clos, mais je permettrai à nos collègues d'en décider. Mon point de vue est qu'il serait utile que ce soit à huis clos si des membres ne désiraient pas discuter en public, mais je n'ai en fait pas de préférence pour l'une ou l'autre formule.

Nous discuterons aujourd'hui des travaux futurs, de l'orientation que nous voulons prendre en tant que comité. Comme je l'ai dit à la dernière réunion, je crois qu'il nous faut étudier certaines choses en priorité, mais je veux aussi que chacun d'entre vous s'exprime sur la direction que doivent prendre nos travaux. Si cela vous agrée, nous commencerons. En attendant l'arrivée d'autres personnes, je demanderai à la sénatrice Cools de débiter.

La sénatrice Cools : Je ne m'attendais pas à parler la première.

Le président : Mais je sais que vous avez quelque chose à dire et que c'est important.

La sénatrice Cools : Eh bien, c'est une autre paire de manches. Je me demande seulement si nous pouvons commencer une séance sans qu'un membre de chaque parti soit présent, sans représentation des deux partis?

Le président : Nous avons déjà le quorum. Un parti pourrait décider de boycotter les réunions, par exemple.

La sénatrice Cools : J'ai conscience de tous les problèmes qui se posent, mais j'ai toujours eu l'impression qu'il nous fallait un membre de chaque parti, des deux côtés, pour ainsi dire.

Le président : La leader adjointe du Parti libéral nous dit d'aller de l'avant et de commencer sans elle. Elle est en route.

La sénatrice Cools : Je n'ai rien de précis à l'esprit et j'avais assez hâte à cette discussion. Je pense que peut-être nous avons vécu une situation très malheureuse pour laquelle on a élaboré un lexique propre et qui a même un nom, le scandale du Sénat. En observant le déroulement des événements, il est devenu évident pour moi que plusieurs sénateurs n'ont pas une connaissance même sommaire de ce que j'appellerais les mécanismes des chambres, ou qu'on pourrait appeler le fonctionnement de la Constitution. Les grands écrivains parlent souvent des rouages de la Constitution. Cependant, au moment où le comité amorce une nouvelle session avec un nouveau président et un nombre assez élevé de nouveaux collègues, je pensais que nous pourrions aborder certains de ces enjeux et étudier quelques-unes de ces questions.

J'ai certains de ces enjeux à l'esprit, mais je préférerais d'abord entendre les autres sénateurs nous dire ce que sont les besoins d'après eux. Il est par contre devenu évident au cours des débats du Sénat sur les motions de suspension que peu de sénateurs

insight or knowledge as to the powers of the Senate to suspend senators, as to what the limits were, and as to what the source of those powers is. It's pointless to point to a Senate rule to say that it grants the power. Senate rules reflect powers granted by the British North America Act and such cannot exceed anything in the British North America Act. That was one issue that screamed loudly at me.

I'm proposing that we find a way to make our studies relevant to the problems facing this house and facing us rather than rules adopted primarily because one party or the government needs that rule for a particular reason. Many of our rule changes have followed that pattern. Somebody wants this rule for that particular reason, and then everything is moved in that direction. I don't think that we have sat down for a long time to look at the needs of the Senate or the needs of the public to be able to understand the depth and the enormity of the law that guides these questions.

I'm just going to throw this out to you, chairman: Because of your background and your experience in heading a "law enforcement" organization, I think we should also contemplate informal gatherings of senators where we step outside of committee formalities, whether in camera or not.

Some seem to believe that an in camera meeting is somehow not a true meeting because it's in camera. It is just as formal as any other meeting, but I think under your leadership, chairman, it would be good, and this is a suggestion more to you, where we could have — a lot of these sorts of activities used to go on years back, years ago, where we just have some informal meetings, maybe a lunch where everybody pays their own way. We could begin to talk about some of these questions and what we would like to see, without any of our thoughts or suggestions taking the form of a proposal, which we could keep for a more formal setting.

It becomes very clear even now in the current atmosphere in the Senate that we even know any more what the words "independent audit" mean. What is an independent audit? What makes it independent? What are the features that make anything independent, in actual fact? I'm not suggesting, again, that we study that, but I'm trying to show the lack of clarity on so many issues. Many senators often tell me, "Well, the staff told me that." Well, the staff told you wrong, and the staff are frequently wrong. We are the senators, and these decisions should come from us. They should not simply be repetitions of what the staff told us.

The Chair: You see them as a more of an informational, educational piece for senators.

Senator Cools: Yes, and I think, chairman, these kinds of meetings do not go on very much anymore, but I can tell you, I've served on many committees where we employed such practice. Senators just gathered together. Sometimes if a committee is

avaient une idée ou une connaissance des pouvoirs dont le Sénat dispose pour suspendre des sénateurs, des limites de ces pouvoirs et de leur source. Il est futile de citer une règle du Sénat en prétendant qu'elle accorde un pouvoir. Les règles du Sénat reflètent les pouvoirs accordés par la Loi constitutionnelle de 1867 et, comme telles, ne peuvent pas outrepasser ce que cette loi prévoit. C'est un enjeu qui m'interpellait avec insistance.

Je propose que nous trouvions une façon de rendre nos travaux pertinents relativement aux problèmes auxquels notre chambre et nous-mêmes sommes confrontés plutôt que d'adopter des règles parce qu'un parti ou le gouvernement en a besoin pour une raison particulière. Bon nombre des changements que nous avons apportés aux règles ont suivi ce scénario. Quelqu'un veut une règle pour une raison précise et on acquiesce. Je ne crois pas que nous devons contempler longuement les besoins du Sénat ou l'intérêt public pour être à même de saisir la visée et l'étendue de la loi qui guident ces questions.

Monsieur le président, je vais simplement vous renvoyer la balle : en raison de votre feuille de route et de votre expérience à la tête d'un organisme « d'application de la loi », je crois que nous devrions également envisager des réunions de sénateurs libérées des formalités des séances de comité, à huis clos ou pas.

Certaines personnes semblent penser qu'une réunion à huis clos n'est pas une vraie réunion parce qu'elle se passe à huis clos. Elle est aussi officielle que toute autre réunion, mais je crois que sous votre leadership, monsieur le président, il serait bon, et il s'agit là d'une proposition s'adressant plus particulièrement à vous, que nous ayons des rencontres informelles, peut-être juste un lunch où tout le monde paie sa part. Nous avons, voilà longtemps, des années, beaucoup d'activités de ce genre. Nous pourrions commencer à parler de ces questions et de ce que nous souhaitons, sans que ces réflexions ou suggestions prennent la forme d'une proposition, ce que nous réserverions à un cadre plus officiel.

Il est devenu très clair dans l'ambiance qui règne présentement au Sénat que nous ne savons même plus ce que signifient les mots « vérification indépendante ». Qu'est-ce qu'une vérification indépendante? Qu'est-ce qui la rend indépendante? Quelles sont les caractéristiques qui rendent quelque chose indépendant de fait? Je ne propose pas non plus que nous étudions cela, mais j'essaie d'illustrer le manque de clarté qui brouille tant d'enjeux. Beaucoup de sénateurs me disent souvent : « Eh bien, mon personnel me l'a dit ». Eh bien, le personnel vous a induit en erreur et le personnel se trompe fréquemment. Nous sommes les sénateurs et c'est nous qui prenons les décisions. Nos décisions ne devraient pas tout simplement consister à énoncer ce que notre personnel nous a dit.

Le président : Vous voyez davantage cela comme des séances informatives, éducatives, à l'intention des sénateurs.

La sénatrice Cools : Oui, et je crois, monsieur le président, que ce genre de rencontres n'a plus tellement cours. Mais je peux vous dire que j'ai siégé au sein de plusieurs comités qui avaient recours à cette pratique. Les sénateurs se réunissaient spontanément.

travelling, and remember I have not been allowed to serve on committees so I have not had any committee travel recently, the evening gatherings of members, as they would gather for dinner after a full day of 10 hours of committee hearings, we would find marvellous insights and ideas being exchanged in informal dinner structure. Perhaps, chairman, you could consider taking the lead, and senators could come. We could have a series of lunches, and people could come or not come, as they see fit, and have some truly informal discussions as to where we want to go.

You weren't here, Senator Fraser, when I said that I'm hoping that, in these discussions, we will propose some ideas for future committee study that actually touch on the needs of senators and the Senate at this current stage in its experience. The example I used was that during the debate on the recent suspension motions it became very clear that no senator was really clear as to where the power to suspend senators comes from. I am one who still holds the opinion that the Senate had no power to suspend those senators. The fact is, if you go through the debate, the debate had very little participation from senators.

The Chair: But today we're talking about —

Senator Cools: I'm just letting her know what I was saying. The same thing arises when the Senate decides or someone decides that we should have an independent audit. Just what makes an audit independent, and what are those independent characteristics that should exist? Anyway, I have some ideas.

The Chair: We'll come back.

Senator Cools: You can revisit that very shortly.

The Chair: Senator Fraser and Senator Furey, thank you very much. We are talking about future business and where we'd like to go and whether or not there are any cross-sections with some other committees. I know some of us have had dialogue around ethical codes or conduct codes. It's just pretty well an open dialogue right now as we try to mesh some of this together.

Senator Cools: I think we should stay on the purview of this committee. Developing an ethical code is not the business of this committee. The business of this committee is the law of Parliament and its usages and customs.

The Chair: Some people would agree with you and some people would not. My point is that some people believe it should be sitting with Senator Andreychuk. I think it's the ethics committee, in fact, but all I'm suggesting is that someone suggested we look at it. I'm not sure where I think it should sit. I think it needs to be looked at. Whether it is us or someone else, it is not something I have given a lot of thought to.

Senator Cools: We are very open. We're not taking any decisions but just talking and trying to form some ideas.

Parfois, lorsqu'un comité se déplace, et rappelez-vous qu'on ne m'a pas permis de siéger à des comités et que je n'ai pas voyagé avec un comité récemment, les membres se réunissent dans la soirée, pour le dîner, après 10 heures d'audience, et de merveilleuses idées et réflexions fusent autour de la table, dans un cadre informel. Peut-être, monsieur le président, pourriez-vous envisager de prendre l'initiative et les sénateurs pourraient suivre. Nous pourrions organiser une série de repas et les gens pourraient venir ou pas, à leur convenance, et discuter de façon vraiment informelle de notre orientation.

Vous n'étiez pas arrivée, sénatrice Fraser, lorsque j'ai dit que j'espérais, par ces discussions, que nous propositions des idées pour des travaux futurs du comité touchant les besoins des sénateurs et du Sénat au stade actuel de leurs expériences. L'exemple que j'ai utilisé était que, au cours du débat sur les récentes motions de suspension, il est devenu évident qu'aucun sénateur ne savait exactement d'où émanait le pouvoir de suspendre des sénateurs. Je suis encore d'avis que le Sénat n'avait pas le pouvoir de suspendre ces sénateurs. En fait, si vous lisez le débat, les sénateurs y ont très peu participé.

Le président : Mais nous parlons aujourd'hui de...

La sénatrice Cools : Je la mets seulement au fait de ce que je disais. C'est la même chose lorsque le Sénat ou quelqu'un décide que nous devrions avoir une vérification indépendante. Qu'est-ce qui rend une vérification indépendante et quelles sont les caractéristiques d'indépendance qu'elle devrait avoir? En tout cas, j'ai quelques idées.

Le président : Nous y reviendrons.

La sénatrice Cools : Vous pouvez y revenir très bientôt.

Le président : Sénatrice Fraser et sénateur Furey, merci beaucoup. Nous parlons des travaux futurs, de la direction que nous voulons prendre et des recoupements possibles avec les travaux d'autres comités. Je sais que certains d'entre nous ont parlé de code d'éthique ou de code de conduite. C'est pour le moment une discussion très ouverte et nous tentons de mettre des choses bout à bout.

La sénatrice Cools : Je pense que nous devrions rester dans le champ de compétence de notre comité. Il n'est pas du ressort du comité d'élaborer un code d'éthique. Le champ de compétence de notre comité est le droit du Parlement, ses us et ses coutumes.

Le président : Certains seraient d'accord avec vous et d'autres pas. Ce que je dis, c'est que certaines personnes croient que la question devrait être sous la responsabilité de la sénatrice Andreychuk. Je crois qu'ils d'agit du Comité permanent sur les conflits d'intérêts des sénateurs, en fait. Quelqu'un a suggéré que nous devrions nous pencher sur la question. Je ne suis pas sûr de la position à prendre. Je pense qu'il faut l'étudier. Que ce soit nous ou un autre comité, je n'y ai pas beaucoup réfléchi.

La sénatrice Cools : Nous sommes très ouverts. Nous ne prenons pas de décisions, nous ne faisons que de parler et tenter de formuler quelques idées.

The Chair: I promised Senator Smith, who is stuck at the airport, that we'd try not to.

Senator Batters: I'm quite a new member to the Senate. It is not even a year since I was appointed, so I guess I would hope to bring to this committee a bit of fresh perspective and knowledge that I've gained over some of the jobs that I've had in my life. I think that this committee can be a really important instrument to improve the inner workings of the Senate, a crucial founding institute of Canada. The Rules Committee has some excellent ways that we can look at in tightening up some rules, if that needs to happen, improving ways that Canadians can become more acquainted with the Senate, and I think that we can accomplish quite a lot here. I look forward to doing that.

The Chair: Thank you, senator.

Senator Unger: I'm fairly new to the Senate as well and brand new to this committee, so I have a lot to learn from my very experienced colleagues, but I do know the difference between right and wrong. I think that in this committee a code of conduct, something that spells out things clearly, needs to be put in place to replace the former honour code, because it seems to me that there is or has been a breakdown. Perhaps we can look at that and determine concrete points that we could add to our rules and, of course, a parliamentary business definition of that.

The Chair: Thank you very much.

Senator McIntyre: I'm also new to the Senate, having been appointed in September of last year. I know that most of you have more knowledge of the rules and procedure than I do, and I'm prepared to learn. I think Senator Cools raised an interesting point a while ago, an interesting issue, and that has to do with a lot of things, whether it's motions and so on. For example, I was quite enthused about the debate surrounding the suspension of the three senators. It was a heated debate. Of course, as Senator Cowan has said, we had to search our minds, our hearts and our consciences and, in the end, make a decision.

One of the things that I found interesting in that debate was whether or not the Senate had the power to suspend, and I respect Senator Cools' opinion saying we had no power to suspend. On the other hand, as you know, others were saying we had the power to suspend and that power came from the constitutional act and, as I recall, section 4 of the parliamentary act. We also reviewed the civil fault, the criminal fault, and finally the discretionary power to review.

I thought that was a very interesting debate. I did not speak during the debates, but I learned a lot from all of you. I would hope that we continue having those discussions so that senators can learn more about the power of the Senate.

The Chair: Thank you very much, senator.

Le président : J'ai promis au sénateur Smith, qui est coincé à l'aéroport, que nous essayerions de ne pas en prendre.

La sénatrice Batters : Je suis encore nouvelle au Sénat. Ma nomination date de moins d'un an et j'espère pouvoir faire profiter le comité d'un point de vue neuf et des connaissances que j'ai acquises dans certains des emplois que j'ai occupés. Je pense que le comité peut être un instrument vraiment important pour l'amélioration du fonctionnement interne du Sénat, une institution fondatrice essentielle du Canada. Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement dispose d'excellents outils que nous pouvons étudier pour resserrer certaines règles, s'il le faut, et améliorer la connaissance qu'ont les Canadiens du Sénat et je crois que nous pouvons accomplir beaucoup ici. J'ai hâte de m'y mettre.

Le président : Merci, sénatrice.

La sénatrice Unger : Je suis moi-même une nouvelle ici au Sénat et toute nouvelle au comité et j'ai donc beaucoup à apprendre de mes très expérimentés collègues, mais je sais faire la distinction entre le bien et le mal. Je pense que notre comité doit mettre en place un code de conduite, qui énonce clairement les choses, afin de remplacer l'ancien code d'honneur, car il me semble qu'il y a eu rupture du lien de confiance. Peut-être pourrions-nous étudier la question et établir des points concrets à adjoindre aux règles et, bien sûr, la définition des travaux parlementaires.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur McIntyre : Je suis également nouveau au Sénat, n'ayant été nommé qu'en septembre de l'an dernier. Je sais que la plupart d'entre vous connaissent mieux que moi les règles et la procédure, mais je suis disposé à apprendre. Je crois que la sénatrice Cools a soulevé un argument intéressant un peu plus tôt, une question saisissante qui met en jeu beaucoup de choses, les motions et ainsi de suite. Par exemple, j'ai été enthousiasmé par le débat entourant la suspension des trois sénateurs. C'était un débat passionné. Bien sûr, comme l'a dit le sénateur Cowan, nous avons dû interroger notre cœur et notre conscience pour arriver enfin à une décision.

Un des points intéressants du débat était la question de savoir si le Sénat avait le pouvoir ou non de suspendre des sénateurs, et je respecte l'opinion de la sénatrice Cool, selon qui nous n'avions pas ce pouvoir. Par ailleurs, comme vous le savez, d'autres nous disaient que nous avions ce pouvoir et qu'il émanait de la Loi constitutionnelle de 1867 et l'article 4 de la Loi sur le Parlement, si je me souviens bien. Nous avons aussi étudié les notions de délit civil, de délit criminel et de pouvoir discrétionnaire.

J'ai trouvé qu'il s'agissait d'un débat très intéressant. Je n'ai pas parlé beaucoup au cours de délibérations, mais j'ai beaucoup appris grâce à vous tous. J'espère que nous aurons encore de ces discussions afin que les sénateurs puissent en apprendre davantage sur les pouvoirs du Sénat.

Le président : Merci beaucoup, sénateur.

Senator Fraser: On the matter of the code of conduct, I have heard a number of people calling for a code of conduct, perhaps most memorably, Senator Plett in that debate. I would agree with Senator McIntyre — it was an extraordinary debate. As somebody said, it was actually a debate. It wasn't just a collection of potted speeches. People were taking into account each other's arguments and responding to them. I thought it was a tremendous experience in that way.

With regard to a code of conduct, I'm not sure what it is we would be talking about. Various examples that have been given are already covered in various elements of our rules. The conflict of interest code has quite a chunk of instructions, rules, about how senators are supposed to comport themselves. The SARs have other rules, definitions of various sorts. So before we start to decide that we are going to have a code of conduct, I would like us to define what a code of conduct would be. I'm really a little confused about all this.

I know there is an impression abroad, which Senator Unger echoed, that until recently we operated on a pure honour system and nobody ever had to check anything. I think that is also a misapprehension. My experience in the Senate has been that it is no more an honour system than any other system of expenses. If you produce a receipt, normally that has been taken as prima facie evidence that you spent the money and that you spent it for the purpose that you say you spent it for.

If you don't do that — maybe Senator Furey is going to correct me here — then you are telling a lie. There's an assumption, widely spread in this society, that you don't lie, and that's proven otherwise.

However, there's one area that I probably bored people to tears with in the debate, but we really do need to examine it, whether it is this committee, the Internal Economy Committee — you could see an argument either way, although I think I would side for this committee: We need to establish a framework for penalties that we may find ourselves wishing to impose. The biggest difficulty in the debate about the suspensions was that we had no precedents, no framework with which to operate.

It is my understanding that many other legislative bodies have established at least a range of penalties, which go all the way from reprimands through fines, through short-term suspensions. I understand Senator Cools' argument about whether we have a right to suspend, but we have operated for at least 10 or 12 years on the assumption that we do have the right to suspend in certain circumstances.

We didn't have any framework with which to approach the case of the three senators that we were discussing in the suspension debate, and I think it could be a very useful contribution for us to examine what such a framework might

La sénatrice Fraser : En ce qui a trait au code de conduite, j'ai entendu plusieurs personnes en réclamer un, le plus mémorable étant peut-être le sénateur Plett au cours du débat. Je suis d'accord avec le sénateur McIntyre, cela a été un débat extraordinaire. Comme l'a dit quelqu'un, c'était un vrai débat. Ce n'était pas qu'une suite de discours ressassés. Les gens tenaient compte des arguments des autres et leur répondaient. En ce sens, je crois que cela été une expérience formidable.

Pour en revenir au code de conduite, je ne suis pas certaine de ce dont on parlerait. Les exemples qu'on a donnés sont déjà couverts par divers éléments de nos règles. Le code sur les conflits d'intérêt comporte un grand nombre d'instructions et de règles sur la manière dont les sénateurs devraient se comporter. Le *Règlement administratif du Sénat* renferme d'autres règles et des définitions diverses. Avant de décider de nous doter d'un code de conduite, donc, j'aimerais que nous définissions ce que serait ce code de conduite. Je suis vraiment un peu déroutée par tout cela.

Je sais que l'impression générale, dont la sénatrice Unger s'est faite l'écho, est que nous fonctionnions jusqu'à récemment purement selon le régime de l'honneur et que personne n'avait besoin de vérifier quoique ce soit. Je crois que c'est aussi un malentendu. Mon expérience du système de contrôle des dépenses du Sénat est qu'il ne fonctionne pas plus selon le régime de l'honneur que tout autre système de contrôle des dépenses. Si vous produisez un reçu, on prend d'ordinaire pour acquis que vous avez dépensé l'argent et que vous l'avez dépensé dans le but allégué.

Si ce n'est pas le cas, et peut-être que le sénateur Furey me corrigera ici, alors vous mentez. Le postulat largement répandu dans nos cercles est que nous ne mentons pas, mais il y a des preuves du contraire.

Il existe cependant un domaine que nous devons vraiment étudier, et j'ai probablement ennuyé les gens à mourir à ce propos au cours du débat. Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement ou un autre comité, car il y a des arguments pour favoriser l'une ou l'autre option, bien que je pencherais pour notre comité, doit étudier la mise en place d'un cadre pour les pénalités que le Sénat pourrait vouloir décider d'imposer. La difficulté majeure, à l'occasion du débat sur les suspensions, était que nous n'avions pas de précédents, pas de cadre dans lequel fonctionner.

D'après ce que je sais, plusieurs autres corps législatifs ont établi au moins un éventail de pénalités, allant des réprimandes à des suspensions à court terme, en passant par des amendes. Je comprends le doute qu'entretient la sénatrice Cools à propos de notre droit d'imposer des suspensions, mais nous fonctionnons depuis au moins 10 ou 12 ans avec la présomption que nous avons le droit d'imposer des suspensions dans certaines situations.

Nous n'avions aucun cadre permettant d'aborder le cas des trois sénateurs se trouvant au cœur du débat sur les suspensions, et je crois que nous apporterions une précieuse contribution en étudiant ce qu'un tel cadre pourrait être. Je ne dis pas qu'il faut

be. I'm not saying that we should say in a specific case, "You claimed \$10,000 more than you were entitled to, so the penalty will be X," because you never know what cases are going to arise.

In fact, cases don't arise that often here, which is a good thing. But when they do, we should have at least some concept of the range of possibilities open to us. That would be my suggestion for at least an initial project, chair.

The Chair: It is interesting. I don't know if anyone here has read the House of Lords code of conduct. I'm sure, Senator Fraser, you have, but I think some of the things you talk about are more clear there than we have. In particular, every code of conduct must have an accountability section, which some would argue is the disciplinary section, which I think is our biggest challenge. As much as I enjoyed the debate, I thought it was the most fulsome debate I have seen since I have been in the Senate. I believe it was based on fairness, with a smattering of politics, but it is reality. It was based on fairness from most perspectives.

As well, it clearly identified to a lot of us that when it came to the suspension, we were making this up as we went along. I don't know that that's helpful. I think it is helpful if we are clear, as Canadians would expect.

Senator Furey: I did not participate in the debate, mainly because I was deputy chair of the committee that had already presented their reports, and I stated that in the chamber.

One thing that did bother me with the whole procedure was what it does to our independence, and our independence is perhaps the most important thing that we have as sitting senators. What I mean is that if a future government with a majority in the chamber finds that a particular senator is pesky, all they need to do now is allege and then suspend the rules and throw that senator out.

Senator Cools: That's right.

Senator Furey: That really, to me, strikes at the heart of what is most important to us as sitting senators: our independence. I think that's something we have to look at.

We had rules in place for just the type of circumstances that those three senators found themselves in. It required, once a charge was laid, that they be suspended from their legislative duties, and if a conviction was found, then —

Senator Cools: No, a leave of absence.

Senator Furey: Sorry, you're right, Senator Cools. They were given a leave of absence from their legislative duties and permitted to carry on their representative duties.

Senator Cools: Right.

Senator Furey: If there is a conviction on an indictable matter, then the Senate could move to have them evicted if they did not resign.

aller dans les particularités, par exemple : « Vous avez réclamé 10 000 \$ de plus que ce à quoi vous aviez droit et la pénalité sera donc X », parce qu'on ne sait jamais quelles affaires se présenteront.

En fait, ces affaires n'arrivent pas si souvent ici, ce qui est une bonne chose. Mais, lorsque c'est le cas, nous devrions avoir au moins une idée de l'éventail des possibilités qui s'offrent à nous. Ce serait ma proposition de projet initial, monsieur le président.

Le président : C'est intéressant. Je ne sais pas si quelqu'un ici a lu le code de conduite de la Chambre des lords. Je suis sûr que vous l'avez fait, sénatrice Fraser, mais je crois que certaines des choses dont vous parlez y sont plus claires que ce que nous avons ici. En particulier, tout code de conduite doit comporter une section sur la reddition de comptes, qui serait d'après certains la section du régime disciplinaire, et qui à mon avis constituera notre plus grand défi. Bien que j'aie apprécié le débat, je pense que c'est le débat le plus porté aux effusions auquel j'ai assisté depuis ma venue au Sénat. Je crois qu'il était basé sur l'équité, avec un saupoudrage de politique, mais c'est la vie. À bien des égards, il était fondé sur l'équité.

Il nous a cependant clairement montré que, en ce qui concerne les suspensions, nous improvisons au fur et à mesure. Je ne suis pas certain que c'était utile. Je crois que cela aide si nous sommes clairs, ce que les Canadiens sont en droit d'attendre.

Le sénateur Furey : Je n'ai pas participé au débat, principalement parce que j'étais vice-président du comité qui avait déjà présenté son rapport, comme je l'ai déclaré à la chambre.

Toute cette procédure m'a gêné en raison de son incidence sur notre indépendance, car notre indépendance est peut-être la chose la plus importante pour nous en tant que sénateurs en poste. Ce que je veux dire, c'est que si un futur gouvernement possédant la majorité au Sénat trouve qu'un sénateur particulier dérange, il n'a qu'à faire une allégation, puis suspendre les règles et jeter ce sénateur dehors.

La sénatrice Cools : C'est vrai.

Le sénateur Furey : Cela frappe vraiment, à mon avis, au cœur de ce qui importe le plus pour nous à titre de sénateurs en poste : notre indépendance. Je crois qu'il nous faut étudier cela.

Nous disposons de règles s'appliquant justement au genre de situations dans lesquelles ces trois sénateurs se sont placés. Il fallait, si une accusation était portée, les suspendre de leurs fonctions législatives puis, s'ils étaient déclarés coupables...

La sénatrice Cools : Non, un congé.

Le sénateur Furey : Désolé, vous avez raison, sénatrice Cools. On leur donnait congé de leurs fonctions législatives et on leur permettait de poursuivre leurs fonctions de représentation.

La sénatrice Cools : Exact.

Le sénateur Furey : En cas de culpabilité pour un acte criminel, le Sénat aurait alors pu présenter une motion d'éviction si les intéressés n'avaient pas démissionné de leur propre initiative.

That now all is gone by the wayside. All we need to do now is follow the last precedent, which is merely suspend all the rules —

Senator Cools: That's right.

Senator Furey: — make an accusation, and then throw somebody out of the chamber. That, to me, is untenable when we look at what it is we're supposed to cherish the most in this role that we play for Canadians, and that is our independence.

The Chair: And for future —

Senator Cools: Mr. Chairman.

The Chair: One moment.

In future business, Senator Furey, do you see this as something this committee should look at?

Senator Furey: Absolutely.

The Chair: I understand Senator Cools doesn't believe we should be looking at this necessarily.

Senator Cools: I didn't say that. I said we should be looking at these issues.

The Chair: I mean a code of conduct.

Senator Cools: I was not proposing that we reopen that debate.

The Chair: Neither am I, by the way.

Senator Cools: But we study it because that is what Senator Furey said. That was the one point that was never raised, and since he has raised it, and I raised it when I spoke — several times. I spoke several times in the debate.

When one begins any motion by dispensing with every single Senate rule, the choice is infinite as to what you do and when you do it, since there are no rules.

As I said at the outset, those motions began by dispensing with every single rule of the Senate. Therefore, if you begin with no rules, what's the limit as to what you can do in the future? I don't think many senators noted that fact.

I'm not even convinced that to do that is even in order, but that's a different —

The Chair: That is a different discussion.

Senator Cools: What we have to deal with here are the questions that that debate has left unanswered in our minds. We should like to get some of those questions answered.

The Chair: I think the discussion we're having right now is around clarity. I don't disagree with that.

Senator Cools: I said I didn't want to reopen the suspension motions.

Tout cela a maintenant été écarté. Il nous suffit dorénavant de suivre le plus récent précédent, qui consiste simplement à suspendre toutes les règles...

La sénatrice Cools : C'est vrai.

Le sénateur Furey : ...à porter une accusation, puis à éjecter quelqu'un de la chambre. C'est à mon avis indéfendable si on considère ce que nous sommes censés chérir le plus dans le rôle que nous jouons au bénéfice des Canadiens, c'est-à-dire notre indépendance.

Le président : Et, pour les futurs...

La sénatrice Cools : Monsieur le président.

Le président : Un moment.

Sénateur Furey, croyez-vous que c'est quelque chose que notre comité devrait étudier dans le cadre de ses travaux futurs?

Le sénateur Furey : Absolument.

Le président : D'après ce que j'ai compris, la sénatrice Cools ne croit pas que nous devrions nécessairement étudier cela.

La sénatrice Cools : Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous devrions étudier ces questions.

Le président : Je parle d'un code de conduite.

La sénatrice Cools : Je ne proposais pas de rouvrir ce débat.

Le président : Moi non plus, d'ailleurs.

La sénatrice Cools : Mais nous l'étudions pour la raison donnée par le sénateur Furey. C'est un argument qui a été passé sous silence, et il l'a soulevé, comme moi je l'ai soulevé, et plusieurs fois. Je suis intervenue plusieurs fois au cours du débat.

Lorsqu'on débute une motion en se soustrayant à toutes les règles du Sénat, le choix devient infini quant aux possibilités d'action et au moment de les prendre puisqu'il n'y a plus de règles.

Comme je l'ai dit au début, ces motions ont commencé par s'exempter de toutes les règles du Sénat. Si on commence en faisant fi des règles, quelles limites sont posées à ce qu'on peut faire dans l'avenir? Je ne crois pas que beaucoup de sénateurs ont pris note de ce fait.

Je ne suis même pas convaincue que cette manœuvre est recevable, mais c'est une autre...

Le président : C'est un autre débat.

La sénatrice Cools : Ce qu'il nous faut aborder ici, ce sont les questions auxquelles le débat n'a pas apporté de réponse satisfaisante. Nous aimerions apporter des réponses à quelques-unes de ces questions.

Le président : Je crois que la discussion que nous avons en ce moment tourne autour de la clarté. Je ne suis pas en désaccord avec vous.

La sénatrice Cools : J'ai dit que je ne voulais pas rouvrir le débat sur les motions de suspension.

The Chair: Nor do I, but a good handbook, the *Handbook on Parliamentary Ethics and Conduct: A Guide for Parliamentarians*, has that dialogue as well. The clarity around the institution was the foundation of such a code, right, clarity around the institution. I don't disagree —

Senator Cools: The real problem we have to address is how, all of a sudden, we have no clarity on so many questions, though. Senators spend many hours creating codes of conduct and rules and more rules.

The Chair: So we're clear, no rule book will ever be 100 per cent clear. Otherwise, we would not need a Supreme Court of Canada.

Senator Cools: When I came here, the Senate rule book was this size and every senator knew the principles that governed all of those rules. That is the day of the past. No one knows these principles anymore, and there's no leadership that is reinforcing them or upholding them or even clarifying them. Contemporary leadership does not seem to believe that it has a duty to constantly instruct its members in these systems. It is a huge problem.

So what we're dealing with is not an absence of rules. We are overburdened with rules as it is. What we're dealing with right now is a lack of clarity as to who has what power to do what and when in these houses, and what are the sources and origins of those powers and whether or not the origins of those powers are in those individuals or in the law.

The Chair: So such a code might actually offer clarity.

Senator Furey, were you finished? I apologize.

Senator Furey: I think it is definitely something we as a committee should be looking at.

The Chair: What other areas do you see as future business?

Senator Furey: I would like us to look at this whole idea of parliamentary immunity.

The Chair: Parliamentary privilege?

Senator Furey: Yes. We brought that up with the last committee, and we were on the verge of trying to do something about it. There seems to be a very significant, changing trend with respect to Parliamentary privilege, and I think we should be looking at what is happening in other jurisdictions and get out in front of it.

The Chair: Before you arrived, we had raised the discussion quickly about parliamentary privilege: shield or sword. It was that kind of discussion. I think it would be helpful as well at some point that we have that discussion. I agree with you that other jurisdictions have moved the posts further than we have. In fact, I don't think we've moved them at all. Thank you very much.

Le président : Moi non plus, mais un excellent manuel, le *Guide d'éthique régissant la conduite des Parlementaires*, en parle aussi. La clarté entourant l'institution est à la base de ce code, n'est-ce pas, la clarté entourant l'institution. Je ne suis pas en désaccord...

La sénatrice Cools : Le vrai problème que nous devons régler est comment, tout à coup, tant de questions sont devenues opaques. Les sénateurs passent tant d'heures à établir des codes de conduite et des règles et encore d'autres règles.

Le président : Nous sommes d'accord, aucun règlement ne sera jamais limpide à 100 p. 100. Autrement, nous n'aurions pas besoin de la Cour suprême du Canada.

La sénatrice Cools : Lorsque je suis entrée au Sénat, le *Règlement du Sénat* avait cette épaisseur et chaque sénateur connaissait les principes derrière. Mais c'est dans le passé. Personne ne connaît plus ces principes et aucun leadership ne les applique ou ne les défend ou même ne les clarifie. Le leadership d'aujourd'hui ne semble pas croire qu'il est de son devoir d'éduquer constamment les membres à ces systèmes. C'est un problème majeur.

Alors ce n'est pas à une absence de règles que nous avons affaire. Nous croulons sous les règles à l'heure actuelle. Nous avons affaire à un manque de clarté relativement à qui peut faire quoi et quand dans nos chambres ainsi qu'aux sources et aux origines de ces pouvoirs, et nous ignorons si ces sources et origines résident dans certaines personnes ou dans la loi.

Le président : Un tel code pourrait donc en fait offrir de la clarté.

Sénateur Furey, aviez-vous terminé? Mes excuses.

Le sénateur Furey : Je pense qu'il s'agit certainement de quelque chose que notre comité devrait étudier.

Le président : Quels autres enjeux incluriez-vous dans nos travaux futurs?

Le sénateur Furey : J'aimerais que nous étudiions le concept général de l'immunité parlementaire.

Le président : Le privilège parlementaire?

Le sénateur Furey : Oui. Nous l'avons soulevé à la dernière réunion et nous étions sur le point d'essayer de faire quelque chose à ce propos. Il semble y avoir une tendance lourde vers le changement en ce qui a trait au privilège parlementaire et je crois que nous devrions examiner ce qui se passe dans d'autres pays et nous placer à l'avant-garde du changement.

Le président : Avant votre arrivée, nous avons abordé rapidement le privilège parlementaire en nous demandant s'il s'agissait d'un bouclier ou d'une épée. C'était ce genre d'échange. Je crois qu'il serait également utile d'avoir une discussion à ce propos à un moment donné. Je suis d'accord avec vous, d'autres pays ont repoussé davantage les limites que nous. En fait, je ne crois pas que nous ayons bougé en quoique ce soit. Merci beaucoup.

Senator Cools: Just to be clear, which jurisdictions are you speaking about?

Senator Furey: New Zealand, Australia.

The Chair: New Zealand is the one I was —

Senator Cools: New Zealand does lots of questionable things all the time.

The Chair: Doesn't mean they're wrong, though.

Senator Cools: I didn't say that.

The Chair: It doesn't mean they're wrong.

Senator Cools: I didn't say that they were wrong. I just said that New Zealand is known as a jurisdiction for some of its questionable practices.

The Chair: I don't think most would disagree that parliamentary privilege is important to protect, but it is not meant, from my perspective, to be an offensive —

Senator Cools: But I don't think anybody here would even claim that, chairman.

The Chair: No, no, but I think we have all seen it.

Senator Cools: I don't think that there's anybody here who would claim that parliamentary privileges should be abused or violated or misused, but there are many senators here who could claim that their independence has been encroached upon and that encroaching on senators' independence has become common practice in this Senate. I have not been permitted to serve on committees because somebody has decided that. On what grounds, for example?

Senator McIntyre: Personally, I like Senator Fraser's idea of setting up a framework for penalties to be imposed. I think that is very important, because when you come to think of it, it all boils down to behaviour. Behaviour could take place in the form of a civil fault, a criminal fault or a disciplinary power. When you get to discipline, what are you looking at? It appeared to me that during the debates surrounding the suspension of the three senators, all we were looking for is the suspension itself. We could have looked at a reprimand and fines and so on, so I like Senator Fraser's idea of having a discussion around that issue.

The Chair: Very good.

Senator, sorry, I didn't see you there.

Senator Cools: That's because she's not visible enough.

Senator Martin: Thank you, Mr. Chair. I was listening because I did arrive a little bit late. My apologies.

I do agree with my colleagues around the table in terms of an opportunity to really educate those that will be following these proceedings and what we do with the rules.

La sénatrice Cools : Pour clarifier, de quelles juridictions parlez-vous?

Le sénateur Furey : La Nouvelle-Zélande, l'Australie.

Le président : La Nouvelle-Zélande est celle dont...

La sénatrice Cools : La Nouvelle-Zélande passe son temps à faire des choses contestables.

Le président : Mais cela ne signifie pas qu'elle a tort.

La sénatrice Cools : Je n'ai pas dit cela.

Le président : Cela ne signifie pas qu'elle a tort.

La sénatrice Cools : Je n'ai pas dit qu'elle avait tort. J'ai simplement dit que la Nouvelle-Zélande était un pays réputé pour certaines pratiques contestables.

Le président : Je crois que la plupart des gens seraient d'accord quant à l'importance de protéger le privilège parlementaire, mais, de mon point de vue, elle n'est pas une arme offensive...

La sénatrice Cools : Mais je ne crois pas qu'un seul d'entre nous le prétendrait, monsieur le président.

Le président : Non, non, mais je crois que nous en avons tous été témoins.

La sénatrice Cools : Je ne crois pas que quelqu'un ici prétendrait qu'il faut abuser du privilège parlementaire, l'enfreindre ou en faire un mauvais usage, mais il y a ici beaucoup de sénateurs qui diraient qu'on a empiété sur leur indépendance et qu'empiéter sur l'indépendance des sénateurs est devenu pratique courante au Sénat. On ne m'a pas permis de siéger à des comités parce que quelqu'un en a décidé ainsi. Sur quelles bases, dites-moi?

Le sénateur McIntyre : Personnellement, j'aime l'idée de la sénatrice Fraser d'établir un cadre pour l'imposition des pénalités. Je crois que c'est très important car, lorsqu'on y pense, cela revient à une question de comportement. Le comportement peut prendre la forme d'un délit civil, d'un délit criminel ou d'une faute entraînant des mesures disciplinaires. Lorsqu'on parle de mesures disciplinaires, de quoi parle-t-on? Il m'a semblé pendant le débat entourant la suspension des trois sénateurs que tout ce que nous cherchions, c'était la suspension en soi. Nous aurions pu envisager une réprimande ou des amendes et ainsi de suite, et j'apprécie donc l'idée de la sénatrice Fraser de tenir une discussion autour de cette question.

Le président : Très bien.

Sénatrice, je suis désolé, je ne vous avais pas vue.

La sénatrice Cools : C'est parce qu'elle n'est pas assez visible.

La sénatrice Martin : Merci, monsieur le président. Je me contentais d'écouter parce que je suis arrivée un peu en retard. Mes excuses.

Je suis d'accord avec mes collègues à cette table en ce qui a trait à l'occasion de vraiment renseigner ceux qui suivront les délibérations sur la façon dont nous utilisons les règles.

For those who did follow our debates in the chamber, we ought to bring attention to what we have gone through and provide some of that clarity. We have rules and I respect them all the more in having been put into the position as a deputy leader. I have had the opportunity to work with the clerk's office and to really study the rules to the point where we have to see how our proceedings must stay within those rules, yet we did exercise flexibility and we were able to demonstrate what we can do within those rules. In the chamber, I thought we did a very difficult but important job on behalf of Canadians. I have greater respect for everyone that was involved in the entire process.

I think there is a great opportunity here, Mr. Chair and colleagues, in looking at what we still need to clarify and tighten and improve. Strengthening what we have is the opportunity here.

This is the Senate of Canada, and I think we ought to look at best practices, whether it is to look at what exists in the House of Lords or in other jurisdictions. That would be a very interesting exercise. I'm sure in that process we will also find what we're doing better or effectively when compared to other jurisdictions. This is a good opportunity, and I look forward to what we will do as a committee to further educate, clarify and improve what we already do.

Senator Cools: Are we going to take decisions today? Many of the committee members are not here.

The Chair: I was going to suggest that we ask the library analyst to provide material to us, for those who haven't reviewed the House of Lords as well as the handbook and any other information, but I will wait until everyone else has completed.

Senator Fraser: I was going to raise another topic, if you want to conclude your discussion on this matter.

The Chair: If everyone is in agreement, I will ask that that information be shared among all of us. It may not always be in bilingual format. I don't know if I'm limited to sharing information. If it comes from the House of Lords, of course, it will probably not be in French. Would we still like to share it?

Charles Robert, Clerk of the Committee: They have access to it themselves, if they choose to go that route, but whatever Sebastian, as an analyst, would write would have to be distributed in bilingual form.

Senator Cools: On information, anything that you can distribute to senators that relieves them of having to go looking for it. I spend my days looking for information endlessly.

Any time, Sebastian, you can help, I welcome it.

Nous devrions souligner, à l'intention de ceux ayant suivi les débats à la chambre, ce par quoi nous sommes passés et fournir quelques renseignements pour vous éclairer. Nous avons des règles et je les respecte d'autant plus qu'on m'a confié le poste de leader adjointe. J'ai eu l'occasion de collaborer avec le bureau du greffier et de vraiment étudier ces règles, afin de savoir comment nos délibérations devaient s'y conformer, et pourtant nous avons fait preuve de souplesse et nous avons montré ce que nous pouvions en respectant ces règles. Je crois que nous avons accompli à la chambre une tâche très difficile, mais importante, au nom des Canadiens. J'ai davantage de respect pour tous ceux qui ont participé à l'ensemble du processus.

Je crois qu'il y a là une excellente occasion, monsieur le président et chers collègues, d'étudier ce que nous devons clarifier, resserrer ou améliorer. C'est l'occasion de consolider ce que nous avons.

Nous sommes au Sénat du Canada et je crois que nous devrions examiner les pratiques exemplaires, qu'il s'agisse de ce qui existe à la Chambre des lords ou dans d'autres juridictions. Cela serait un exercice très intéressant. Je suis sûre qu'en cours de route nous établirons ce que nous faisons mieux ou de manière plus efficace que d'autres pays. Il s'agit d'une excellente occasion et j'ai hâte de voir ce que nous ferons en comité pour faire comprendre et expliquer ce que nous faisons déjà et apporter des améliorations.

La sénatrice Cools : Prendrons-nous des décisions aujourd'hui? Plusieurs de nos collègues sont absents.

Le président : J'allais proposer que nous demandions à l'analyste de la Bibliothèque du Parlement de préparer de la documentation à l'intention de ceux qui n'ont pas étudié la Chambre des lords, ainsi que de nous procurer le *Guide d'éthique régissant la conduite des parlementaires* et toute autre information pertinente, mais j'attendrai que tout le monde ait terminé.

La sénatrice Fraser : J'allais aborder un autre sujet, si vous voulez conclure votre discussion sur cette question.

Le président : Si tous sont d'accord, je demanderai qu'on nous communique toute cette information. Ce ne sera pas toujours en version bilingue. Je ne sais pas si je suis soumis à des restrictions en ce qui a trait à la communication d'information. Si elle vient de la Chambre des lords, elle ne sera probablement pas en français. Voudrions-nous quand même la faire circuler?

M. Charles Robert, greffier du comité : Ils y ont accès par eux-mêmes, s'ils le veulent. Mais ce que Sebastian rédigera, à titre d'analyste, devra être distribué dans les deux langues.

La sénatrice Cools : En ce qui concerne l'information, tout ce que vous pouvez communiquer aux sénateurs et leur épargne de faire la recherche eux-mêmes. Je passe mes journées à chercher sans fin de l'information.

Toute aide que vous pourrez apporter sera la bienvenue, Sebastian.

The Chair: The analyst said he can provide a summary in both official languages, and possibly a link if people would like to go further to review the material, if that's good.

Does the U.S. have a code of conduct for their Senate as well? I don't know that I have seen that.

Senator Cools: I would make the point again that the problems that we had here were not absences of codes of conduct or absences of those kinds.

The Chair: However, if we had a framework, as Senator Fraser has raised, it would have assisted us in the concerns that you raise.

Senator Cools: I agree with her suggestion, and I understand why she's suggesting it. I think it is very helpful. I'm trying to say these events here have no bearings on absence or lack of well-defined ethical codes in this place. Those codes are very well defined here.

The Chair: Senator Fraser, you wanted to move on to the next potential topic.

Senator Fraser: Yes, but a cautionary word just before I do that, which is that we're all bubbling away, fermenting with ideas all over the place. I think it will be quite important for you, chair, to be sure that we're not duplicating efforts unnecessarily. In my view, this committee is the appropriate place to do what we have been talking about, but who knows.

The Chair: Before you arrived, I had said I would be speaking to Senator Andreychuk to see if this might be partially theirs. I will have a dialogue with her as well.

Senator Cools: Also, we must be mindful that when we talk about Senate rules and privileges, we're talking about rules that guide proceedings in Parliament. We're talking about the rules that govern how we debate and what we do.

There is a place where ethics are always involved. Ethics are involved in every single debate, but in terms of the ken of this committee, it is supposed to be about these statements that govern how we debate and do business on the floor. We should stay within that mandate.

Senator Fraser: There is another, even more thorny, horrible subject that is the subject of public debate, and that is the definition for constitutional purposes — not for expenses, but for constitutional purposes — of residency. I had actually never thought that the Constitution was unclear. It has become apparent that my understanding is not necessarily universal, and I can't think of anybody that is going to examine this other than this committee.

Le président : L'analyste dit que, si cela vous va, il peut fournir un résumé dans les deux langues officielles et possiblement un lien si les gens veulent étudier les documents de manière plus approfondie.

Le Sénat des États-Unis dispose-t-il d'un code de conduite? Je ne me rappelle pas en avoir entendu parler.

La sénatrice Cools : Je désire souligner encore une fois que les problèmes que nous avons connus n'étaient pas dus à l'absence d'un code de conduite ou à des insuffisances dans ce domaine.

Le président : Cependant, disposer d'un cadre, comme l'a suggéré la sénatrice Fraser, nous aurait aidés à régler les problèmes dont vous parlez.

La sénatrice Cools : Je suis d'accord avec sa suggestion et je comprends ses raisons. Je crois que c'est très utile. J'essaie de dire que ces événements n'ont pas résulté de l'absence d'un code d'éthique bien défini dans nos murs. Ce code est très bien défini.

Le président : Sénatrice Fraser, vous vouliez passer au prochain sujet potentiel.

La sénatrice Fraser : Oui, mais je ferai une mise en garde avant de poursuivre. Nous sommes en pleine effervescence et nos idées fusent dans toutes les directions en ce moment. Je crois qu'il sera très important, monsieur le président, que vous vous assuriez que nous ne dédoublons pas inutilement les efforts. À mon avis, notre comité est la tribune appropriée pour faire ce dont nous avons parlé, mais qui sait?

Le président : Avant votre arrivée, j'ai mentionné que je parlerais à la sénatrice Andreychuk afin de voir si la question pourrait appartenir en partie à son comité. J'aurai des échanges avec elle aussi.

La sénatrice Cools : Nous devons aussi garder à l'esprit que, lorsque nous parlons des règles et des privilèges du Sénat, nous parlons des règles guidant les délibérations au Parlement. Nous parlons des règles régissant la manière dont nous délibérons et ce que nous faisons.

L'éthique a toujours sa place dans ces questions. L'éthique entre en jeu dans tout débat, mais en ce qui a trait au mandat de notre comité, elle doit être en rapport avec les énoncés qui régissent la manière dont nous délibérons et fonctionnons en séance. Nous devons demeurer à l'intérieur de notre mandat.

La sénatrice Fraser : Il existe un autre sujet encore plus épineux et horrible qui fait l'objet d'un débat public, et c'est la définition aux fins de la Constitution, non pas aux fins des dépenses, mais aux fins de la Constitution, du lieu de résidence. Je n'avais jamais vraiment pensé que la Constitution pouvait manquer de clarté. Il semble que mon point de vue n'est pas nécessairement universel et je ne vois que notre comité pour étudier cette question.

I would go for the framework first that we have been talking about, but further down the line, colleagues, I really believe we're going to have to tackle this. We're going to have to tackle the question of constitutional residency. What does it mean "to be resident in"?

Senator Cools: We should address the question why is it in 150 years of Canada's existence — you know, members and senators came from all over the country to be in Ottawa as public men and public women for public business — why is it that suddenly, whereas no one in the past 150 years had any problems understanding residency, and when R.B. Bennett would stay in the Château Laurier for months at a time —

Senator Fraser: R. B. Bennett was not a senator.

Senator Cools: I never said he was a senator.

The Chair: There are different rules for parliamentary —

Senator Cools: No, I'm saying to you — the point that I'm making — well, let's name any of the senators that stayed there. R. B. Bennett was very well known for staying at the Château Laurier hotel. That's why I chose his name. I'm saying to you that no doubts have ever risen about residency, because at no time, ever, did anybody assume that any time spent in Ottawa by any public person could possibly make them a resident of Ottawa.

These problems partially arose because somebody devised a system whereby senators had to make a declaration and a choice of primary residence versus secondary residence. I would submit to you that that definition, by itself, invited a host of problems. At the time all this was created, a long time ago, I said that it would. I questioned it. This is a long time ago.

Rules or no rules, majorities here, whichever government is in power, act the same way every time. Once they decide what they want, they stop listening and they just run it through.

We created — not we — the Senate created that monster, you know. It was created, and I think that's the sin that happened. That's the error that happened, the notion of residence in Ottawa.

It was always well known. Until then, the term "primary and secondary residence" was never known. Before that, colleagues, there was a system of compensation for senators and members that was equal. Every senator got paid the same amount of money. It was a very modest amount of money, but that was the rule. They got it. It didn't really matter. And that was abandoned. That was totally abandoned, and there are many of us at the time who argued that that was the fairest and probably the best, the soundest thing we would ever find.

The Chair: If I may, Senator Cools.

Je commencerais par élaborer le cadre dont nous avons parlé, mais par après, chers collègues, je crois vraiment que nous devons nous saisir de la question. Il nous faudra régler la question de la résidence aux fins de la Constitution. Que signifie « être résident de »?

La sénatrice Cools : Nous devrions nous demander pourquoi, pendant les 150 ans d'existence du Canada, vous savez, des députés et des sénateurs sont venus à Ottawa en tant que représentants du public, au service de l'État, et pourquoi donc, tout à coup, alors que pendant les 150 dernières années personne n'a jamais eu de problème à comprendre la notion de résidence et, quand R.B. Bennett séjournait au Château Laurier des mois durant...

La sénatrice Fraser : R. B. Bennett n'était pas sénateur.

La sénatrice Cools : Je n'ai jamais dit qu'il était sénateur.

Le président : Les règles sont différentes pour les députés...

La sénatrice Cools : Non, ce que je vous dis, l'argument que j'expose, eh bien nommons n'importe quel sénateur qui y a demeuré. Le fait que R. B. Bennett demeurait au Château Laurier est très connu et c'est pourquoi j'ai cité son nom. Ce que je dis, c'est qu'on n'a jamais mis en doute la notion de résidence parce qu'en aucun temps, jamais personne n'a présumé que le temps passé à Ottawa par un représentant public pouvait en faire un résident d'Ottawa.

Ce problème se présente en partie parce que quelqu'un a conçu un système dans le cadre duquel les sénateurs doivent remplir une déclaration et indiquer une résidence primaire et une résidence secondaire. Je vous assure que cette définition elle-même invitait une foule de problèmes. Je l'avais prédit au moment de sa création, voilà longtemps. Je l'ai contestée. C'était il y a déjà longtemps.

Qu'il y ait des règles ou non, la majorité décide et le gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, agit chaque fois de la même façon. Une fois qu'il décide ce qu'il veut, il cesse d'écouter et adopte sa loi.

Nous avons créé, pas nous, mais le Sénat a créé ce monstre, vous le savez. Il a été créé et je crois que c'est alors que le péché a été commis. C'est l'erreur qui a été faite, la notion de résidence à Ottawa.

Cela a toujours été bien connu. Jusque-là, les termes « résidence principale » et « résidence secondaire » étaient inconnus. On disposait avant cela, chers collègues, d'un système d'indemnisation qui traitait de manière égale les sénateurs et les députés. Chaque sénateur recevait le même montant d'argent. C'était une somme très modeste, mais c'était la règle. Ils l'obtenaient. Cela avait peu d'importance. Et on a abandonné ce système. Il a été totalement abandonné, et bon nombre d'entre nous à l'époque avons affirmé qu'il s'agissait du système le plus équitable et probablement le meilleur, le plus avisé qu'on pouvait trouver.

Le président : S'il vous plaît, sénatrice Cools.

Senator Cools: What I'm trying to say to you is the problem of residency has only arisen because every few months somebody sends a document around to you, and you have to declare your primary and your secondary residence.

Well, who is counting where you sleep?

The Chair: I think, Senator Cools, what Senator Fraser is referring to is constitutional purposes represent the province or territory that you are identifying, not whether or not you could or should not claim expenses.

Is that correct, Senator Fraser?

Senator Cools: I agree, but I'm saying there are no more or no more less constitutional reasons or constitutional meanings of the word "residency" now than before. These doubts have arisen in the context, I will be quite frank, of a poorly designed policy, and, because it is a policy that did not anticipate that some would deviate from it, that is what we have, a flawed policy.

I want to say I have more than a passing interest in this because I now find myself in this place, in the Senate, where I'm a senator from Toronto who happens to live in Ottawa, and the system just simply cannot accommodate me whatsoever. It is because I only have one residence.

And we are going to cross that one sooner or later. That is unfair, what has been going on.

The Chair: If you look at the qualifications of senator and —

Senator Cools: I know the qualifications very well.

The Chair: I know you do. Maybe the rest of us need to read it, senator, if you don't mind.

Senator Cools: Oh, okay.

The Chair: If you walk to the fifth subparagraph: "He shall be resident in the Province for which he is appointed" or she. I think that's what we have to have a dialogue around, defining the terminology "resident."

Senator Fraser: Even further down, there are references to disqualification on grounds of residency, which suggests that in the minds of the framers, at any rate, it was a fairly serious business.

The Chair: Yes.

I think it is helpful as well. I think that would be very good future business for us. It would add — back to the word "clarity" — clarity for many people today.

Senator Cools: I think we should study the question and, having studied the question, then decide what our conclusions are, rather than to approach our study with a complete set of conclusions in our minds. I will have a lot to say about that because constitutions are designed to resist change. Our Constitution was designed by some very brilliant men, and it has lasted for 150 years. I'm watching to see how long these

La sénatrice Cools : Ce que j'essaie de vous dire, c'est que le problème du lieu de résidence ne se présente que parce que tous les quelques mois, quelqu'un vous envoie un document dans lequel vous devez déclarer votre résidence principale et votre résidence secondaire.

Eh bien, qui cherche à savoir où vous dormez?

Le président : Je crois, sénatrice Cools, que ce que la sénatrice Fraser entend par résidence aux fins de la Constitution, c'est la province ou le territoire que vous désignez, et non pas si vous pouvez ou non demander un remboursement de vos dépenses.

Est-ce exact, sénatrice Fraser?

La sénatrice Cools : Je comprends, mais ce que je dis, c'est qu'il n'y a ni plus ni moins de raisons constitutionnelles qu'avant et que le terme « résidence » n'a ni plus ni moins de signification constitutionnelle qu'avant non plus. La confusion a été engendrée dans le contexte, je serai très franche, d'une politique mal conçue parce qu'on n'avait pas prévu que certains s'en écarteraient et nous avons par conséquent une politique défectueuse.

Je veux ajouter que je porte un intérêt plus que passager à cette question parce que je suis au Sénat et que je suis une sénatrice représentant Toronto, mais habitant à Ottawa. Le système ne peut pas m'intégrer car je n'ai qu'une seule résidence.

Il nous faudra tôt ou tard traiter la question. Ce qui s'est passé est inéquitable.

Le président : Si on examine les qualifications des sénateurs et...

La sénatrice Cools : Je connais très bien ces qualifications.

Le président : J'en suis sûr. Peut-être que le reste d'entre nous doit les consulter, sénatrice, si vous permettez.

La sénatrice Cools : Oh, d'accord.

Le président : On lit, au cinquième alinéa : « Il devra être domicilié dans la province pour laquelle il est nommé ». Je crois qu'il s'agit de l'objet de la discussion que nous devons tenir pour définir le terme de « résident ».

La sénatrice Fraser : Et même plus loin, on parle de perte du siège relativement à la question du domicile, ce qui indique que, dans l'esprit des législateurs au moins, il s'agit d'une affaire très importante.

Le président : Oui.

Je crois aussi que c'est utile. Je pense que cela nous promet d'excellents travaux futurs. Cela éclairera, et nous revenons encore une fois à l'idée de « clarté », bien des gens aujourd'hui.

La sénatrice Cools : Je crois que nous devons étudier la question et tirer nos conclusions après cette étude plutôt que d'amorcer l'étude en ayant déjà ces conclusions en tête. J'aurai beaucoup à dire sur le sujet parce que les constitutions sont conçues de manière à résister au changement. Notre Constitution a été conçue par des esprits très brillants et a duré 150 ans. Je veux voir combien de temps dureront les propositions qu'on fait

current proposals are going to last. Because the way in which we have been making rules in the Senate for the past few years is that a new set of rules, a new policy is announced, and within a few years it is a failure.

I'm done.

The Chair: That's fine. Thank you very much.

Senator Cools: I'm good.

The Chair: Senator Fraser, before you came, Senator Unger brought up the definition of parliamentary business, and I know it has certainly been a discussion.

Senator Cools: That's not a rules committee matter, either.

The Chair: I think that's something we will discuss though, Senator Cools, if that's all right.

Senator Cools: Absolutely.

The Chair: The definition of parliamentary business and whether or not we should consider looking at the definition of parliamentary business. I have been here two years. The first year I don't recall hearing it very much, but in the last eight months I certainly have.

Senator Fraser: There are definitions in the SARs, and I don't have them in front of me. Public business —

The Chair: I will in a second.

Senator Fraser: — which are actually quite broad, all encompassing, and since SARs comes out of Internal Economy —

Senator Cools: That's right.

Senator Fraser: — the matter of what is and is not parliamentary business is largely raised in connection with do you or do you not get to charge expenses if you are on public business. That might be for them, but it probably would be helpful to have a cheat sheet with all these different things set out for the committee to use as reference.

Chair, when I was giving speeches to people, I used to say that there are 105 Senate seats and 105 ways to be a good senator because one of the elements of our independence is that we don't have to dance to the orders of whoever is giving orders this morning. We can choose the areas we're going to concentrate on and how we're going to do that, and I think it has been one of the great elements of the Senate.

I'm not actually in favour of a very narrow definition, but I take the point that it would be helpful for everybody to know, to have the same understanding of what we're talking about.

The Chair: Thank you. I wasn't suggesting that we should do it. I was suggesting someone raised it and I thought we should at least have the dialogue.

aujourd'hui. Parce que ce qui arrive avec l'élaboration des règles au Sénat ces dernières années, c'est qu'on annonce un nouvel ensemble de règles ou une nouvelle politique et qu'on en constate l'échec après quelques années.

J'ai terminé.

Le président : C'est bien. Merci beaucoup.

La sénatrice Cools : Je vous en prie.

Le président : Sénatrice Fraser, la sénatrice Unger avait abordé avant votre arrivée les définitions des travaux parlementaires et la discussion a été animée.

La sénatrice Cools : Il ne s'agit pas non plus d'une question relevant d'un comité du Règlement.

Le président : Je crois que nous en discuterons cependant, sénatrice Cools, si vous le permettez.

La sénatrice Cools : Absolument.

Le président : Il s'agit des définitions des travaux parlementaires et si nous devrions ou pas envisager d'étudier les définitions des travaux parlementaires. Je suis ici depuis deux ans. Je ne me rappelle pas en avoir beaucoup entendu parler la première année, mais cela a bien changé au cours des huit derniers mois.

La sénatrice Fraser : Le *Règlement administratif du Sénat* contient des définitions, mais je ne les ai pas devant moi. Les affaires d'intérêt public...

Le président : J'y arrive dans une seconde.

La sénatrice Fraser : ... sont en fait assez étendues, vastes, et comme le *Règlement administratif du Sénat* relève du Comité de la Régie interne...

La sénatrice Cools : C'est exact.

La sénatrice Fraser : ... la question de ce qui constitue ou pas des travaux parlementaires est principalement soulevée en relation avec la possibilité de se faire rembourser les dépenses si on s'occupe d'affaires d'intérêt public. Cela peut être leur angle d'approche, mais il serait probablement utile que le comité puisse consulter un aide-mémoire regroupant tous ces éléments.

Monsieur le président, lorsque je faisais des discours publics, je disais qu'il y avait 105 sièges au Sénat et 105 façons d'être un bon sénateur car un des facteurs qui assurent notre indépendance est que nous n'avons pas à nous plier aux ordres de quiconque détient momentanément le pouvoir. Nous pouvons choisir les domaines sur lesquels nous désirons nous attarder et la manière dont nous le ferons, et je crois que c'est là une des forces du Sénat.

Je ne suis pas vraiment en faveur de définitions très étroites, mais je me rends compte qu'il serait utile pour tous de savoir de quoi on parle, de s'entendre là-dessus.

Le président : Merci. Je ne proposais pas que nous le fassions. J'indiquais que quelqu'un avait soulevé la question et que je pensais que nous pourrions au moins en discuter.

Senator Cools: What Senator Fraser is raising is extremely important. What she is addressing is the absence of knowledge of the workings of Parliament. That is a larger problem than ethical problems.

I have a problem with every time something bad happens in the Senate, people rush off to create a brand new set of policies, run them through and pass them in very totalitarian ways. I've sat through a lot of these now. They jam them through the Senate very quickly because they must appear to the public, or whomever, that the Senate is exercising due diligence. It's a bad way to do business. I'm in support of examining the issues here. That is not the same as trying to create a totally new creature or new animal before we know what the characteristics are that we need.

The Chair: To be fair, senator, Senator Fraser said this might be about sharing information. It might not be about making anything or building anything new. We have heard in the last six months a number of people suggest what they thought, correctly or incorrectly, was parliamentary business, and we've heard other people argue that it isn't parliamentary business, both formally and informally, from auditors and others.

Senator Cools: I have been here for a few years, and some here wish to define parliamentary business so narrowly that most senators would not be able to do the fantastic work that they've done.

The Chair: There are a number of us who would actually like to have a better understanding of what parliamentary business is, myself included.

Senator Cools: Of course, and I think that is wonderful and extremely useful and relevant.

[*Translation*]

Senator Fortin-Duplessis: Since I am new on this committee — I am replacing our colleague Pierre Claude Nolin — I apologize if I am going back to something you have already addressed.

Personally, I am in favour of fine-tuning the definition of the code of conduct. I think it has to be changed and you are going to have to look into it. I also think the independence of the Senate is very important.

I would also like you to clarify the whole residence issue, since that is how the problems started. My recommendation therefore is to fine-tune it all if possible. Make our place of residence clear. I cannot say anything else because I have not looked into this before.

The Chair: Thank you very much.

La sénatrice Cools : La question que soulève la sénatrice Fraser est extrêmement importante. Ce dont elle parle, c'est de l'ignorance des rouages du Parlement. C'est un plus grand problème que les problèmes d'éthique.

Mon problème, c'est que chaque fois que quelque chose va mal au Sénat, les gens se précipitent pour élaborer un ensemble tout neuf de politiques, lui faire passer les étapes en accéléré et l'adopter en se comportant de manière totalitaire. J'ai jusqu'ici siégé au cours de beaucoup de ces épisodes. On les fait passer au Sénat à toute vitesse parce qu'il faut donner l'impression au public, ou à je ne sais qui, que le Sénat fait preuve de diligence raisonnable. C'est une mauvaise façon de fonctionner. Je suis en faveur d'examiner les questions ici. Ce n'est pas la même chose que de créer une créature ou un animal totalement nouveau avant de savoir quels attributs il doit posséder.

Le président : Pour être exact, sénatrice, la sénatrice Fraser a indiqué qu'il pourrait s'agir uniquement de communiquer de l'information. Cela pourrait ne déboucher sur rien de concret, ou ne servir à élaborer rien de neuf. Nous avons entendu au cours des six derniers mois un certain nombre de personnes dire ce qu'ils pensaient, à tort ou à raison, être des travaux parlementaires et nous avons entendu d'autres personnes, des vérificateurs et d'autres, dire dans un cadre officiel ou non, qu'il ne s'agissait pas de travaux parlementaires.

La sénatrice Cools : Je suis ici depuis un bout de temps et je sais que certaines personnes souhaitent une définition si étroite des travaux parlementaires que la plupart des sénateurs ne pourraient plus effectuer le travail fantastique qu'ils ont accompli jusqu'à maintenant.

Le président : Plusieurs d'entre nous, dont moi-même, voudraient vraiment avoir une meilleure compréhension de ce qui constitue des travaux parlementaires.

La sénatrice Cools : Bien sûr, et je pense que c'est merveilleux, extrêmement utile et pertinent.

[*Français*]

La sénatrice Fortin-Duplessis : Étant donné que je suis nouvelle à ce comité — je remplace notre collègue Pierre Claude Nolin — veuillez m'excuser si je reviens sur un point que vous avez déjà traité.

Personnellement, je serais en faveur de la proposition de peaufiner une définition du Code de conduite. Je pense qu'on ne peut pas en rester là et que vous allez devoir vous pencher là-dessus. J'estime aussi que l'indépendance du Sénat est très importante.

J'aimerais également que vous clarifiez la question du lieu de résidence, car les problèmes sont venus de là. Alors, pour ma part, je vous recommande, si c'est possible, de peaufiner cela. Clarifier notre lieu de résidence. Je ne peux pas en dire plus, parce que je ne me suis pas penchée là-dessus avant.

Le président : Merci beaucoup.

[English]

Thank you as well for replacing Senator Nolin. I know he got tied up. I do appreciate you being here today. If I missed you earlier putting your hand up, I apologize.

I think our goal today was to actually have a fulsome dialogue around future business that would allow us to grow the work we do and hopefully enhance, for the public at least, the work that has already been done for the most part in the Senate.

One other thing, and I was hoping Senator Smith would be here: There were four reports that worked their way through this committee, I believe, last year that did not find their way to completion in the Senate. I will be asking that the four reports be shared with each of you and that we revisit each one. There may be changes, alterations and fine-tuning. Senator Cools has spoken to one of the reports, I think, in the past. So there is an opportunity to actually walk our way back through the reports.

Senator Cools: We don't want those approved today.

The Chair: No. My point was everyone will get a copy of those four reports so that we can revisit them back in this room again and hopefully bring them to a conclusion in this sitting.

Senator Cools: I am also aware of every session we have whereby essentially the members want to defeat the effects of prorogation and fast-forward certain things. I want to take a good look at those reports and read them very well.

The Chair: Thank you.

Is there any other discussion or suggestions today? If not, I will adjourn the meeting. We will meet again next Tuesday morning, not tomorrow night, same time, same place, at 9:30.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, December 10, 2013

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:30 a.m. for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator Vernon White (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: I thank everyone for being here today. I will start with a quick announcement. Senator Smith and I have met and have come to an agreement that Senator Batters will be the third person on the steering committee. We'll try to set up a half-hour quick meeting this week to talk about the new year.

Senator D. Smith: I guess we should do that by motion, so I'm happy to move it.

[Traduction]

Merci également d'avoir remplacé le sénateur Nolin. Je sais qu'il a été retenu. J'apprécie votre présence aujourd'hui. Je m'excuse si, plus tôt, je ne vous ai pas aperçue lever la main.

Je crois que notre objectif aujourd'hui était en fait d'avoir une discussion sans entrave à propos de travaux futurs qui nous permettraient d'étoffer le travail que nous accomplissons et peut-être d'améliorer, pour le public au moins, des travaux ayant déjà été réalisés essentiellement ici au Sénat.

Encore une chose, et j'espérais que le sénateur Smith serait présent pour cela. Il y a, je crois, quatre rapports issus du comité qui n'ont pas encore été finalisés par notre comité. Je vous demanderai de vous partager la révision de chacun de ces quatre rapports. Il pourrait y avoir des changements, des modifications et du peaufinage. La sénatrice Cools s'est exprimée sur un des rapports, je crois, par le passé. Alors voilà l'occasion de revoir ces rapports.

La sénatrice Cools : Nous ne voulons pas les approuver aujourd'hui.

Le président : Non. Mon intention est que chacun reçoive copie de ces quatre rapports afin que nous puissions les réexaminer dans ce lieu et peut-être conclure leur étude au cours de la session.

La sénatrice Cools : Je sais aussi qu'à chaque nouvelle session, les membres du comité veulent compenser les retards entraînés par la prorogation et accélérer certaines choses. Je désire étudier soigneusement ces rapports et les lire avec grande attention.

Le président : Merci.

Nous nous réunirons de nouveau mardi matin à 9 h 30, et non pas demain soir, au même endroit. Y a-t-il d'autres sujets de discussion ou d'autres propositions aujourd'hui? Sinon, je lèverai la séance.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 10 décembre 2013

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Vernon White (*président*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Merci à tous d'être ici. J'aurais d'abord une petite annonce à vous faire. Le sénateur Smith et moi nous sommes rencontrés et avons convenu que la sénatrice Batters serait la troisième personne à siéger au comité directeur. Nous tenterons d'organiser une brève réunion d'une demi-heure cette semaine afin de parler de la prochaine année.

Le sénateur D. Smith : J'imagine qu'il faut une motion pour cela, alors, je la propose.

The Chair: Any other motions? All in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

As per our discussion last week, we will continue looking at future business. We had discussed last week the four reports tabled in the Senate last year that had not been passed in the Senate. I've asked that all four reports, as we discussed last week, be shared with members of the committee.

You have those four reports with you. If agreed, we will set those aside as our first order of business in the new year to allow people to walk through them. We have interest from some senators on reviewing the material and hopefully bringing them back into the Senate again.

Senator D. Smith: We could have a briefing on them, if there's consensus. Senator Fraser would be very helpful if she could come because she chaired most of those meetings. I think everybody should have a brief summary of the contents of each of the four reports.

The Chair: Sure.

Senator D. Smith: And the clerk, too.

The Chair: We can walk through that maybe in our steering committee meeting this week. It's important for us to get some closure to these reports. As I said, we have had some interest, in particular from new members. Senator Cools raised the matter of looking at these reports again and hopefully put some closure to them.

We had asked that someone from the Library of Parliament look at developing information for us on a code of conduct. They have brought a report forward, which we have just received, if we can share with members of the committee. It looks at the United Kingdom code of conduct for members of the House of Lords. I will wait until you receive it to continue. Thanks to staff for sharing that.

We have the United Kingdom, United States and Australia. I'll leave that with you — I don't expect you to run through it at this moment — so you can see what's in three of the other jurisdictions we had discussed. At least you'll see some interesting points, in particular with the House of Lords, which we had discussed last week as well.

Senator Batters, so you know, you were placed on steering while you were out. You should try to get here earlier in the future.

Senator Enverga: That's why I don't come late.

Le président : Y a-t-il d'autres motions? Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Comme convenu la semaine dernière, nous poursuivons notre étude des travaux futurs. Nous avions discuté des quatre rapports déposés au Sénat l'an dernier, mais qui n'ont pas été adoptés par celui-ci. Comme convenu, j'ai demandé à ce qu'une copie des quatre rapports soit remise aux membres du comité.

Vous avez ces copies devant vous. Si vous êtes d'accord, ces rapports constitueront notre premier point à l'ordre du jour dans la nouvelle année. Ça vous laissera du temps pour en prendre connaissance. Certains sénateurs ont dit vouloir analyser le matériel et peut-être déposer de nouveau les rapports au Sénat.

Le sénateur D. Smith : On pourrait organiser une brève séance d'information sur les rapports, si les membres sont d'accord. Il serait très utile si la sénatrice Fraser pouvait y participer, puisqu'elle a présidé la plupart des réunions sur le sujet. Il serait utile pour les membres du comité d'avoir un résumé de chacun des rapports.

Le président : D'accord.

Le sénateur D. Smith : Et pour le greffier également.

Le président : Le comité directeur pourra en discuter cette semaine lorsqu'il se réunira. Il est important pour nous de mettre un point final à ces rapports. Comme je l'ai dit, certains membres du comité, notamment les nouveaux, ont manifesté de l'intérêt à l'égard de ce dossier. La sénatrice Cools a proposé qu'on analyse de nouveau ces rapports dans l'espoir de clore le dossier.

Nous avons demandé à la Bibliothèque du Parlement de nous préparer un document d'information sur un code de conduite. Nous venons de le recevoir, et je demanderais au personnel de bien vouloir en remettre une copie aux membres du comité. Le document se penche sur le code de conduite pour les membres de la Chambre des lords, au Royaume-Uni. Je vais attendre que vous ayez reçu votre copie avant de poursuivre.

Il y est question du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Australie. Je vais vous laisser le temps d'en prendre connaissance — je ne m'attends pas à ce que vous le fassiez immédiatement — pour voir ce qui se fait dans les trois autres pays que nous avons identifiés. Vous y trouverez certains points intéressants que nous avons abordés la semaine dernière, notamment en ce qui concerne la Chambre des lords.

À titre informatif, sénatrice Batters, pendant votre absence, vous avez été choisie pour siéger au comité directeur. Vous devriez essayer d'arriver à l'heure, à l'avenir.

Le sénateur Enverga : C'est la raison pour laquelle je ne suis jamais en retard.

Senator Nolin: The steering committee has probably already taken those decisions, and I am sure you will understand the importance of consultation and coordination with the ethics committee. To what extent are you working together to develop some kind of coordinated effort on that front?

The Chair: Actually, I had a request for a quick meeting last week with Senator Andreychuk from the ethics committee. They've done pretty extensive work, and I think we'll be trying to set up a meeting with our steering committee and a group of members from that committee to ensure that we don't duplicate. Possibly, we may be the wrong committee to do this. They may be at the point where they could do it. Senator Andreychuk identified areas where she felt that the Rules Committee may want to be more engaged. Certainly, the last thing I want to do is duplicate their effort or do the work they're already doing.

Senator Nolin: Definitely my point is to not stall the effort. We want some kind of code of conduct, but I want to make sure we will have it and that it's the proper way to do it.

Senator D. Smith: Some of you know that my plane was grounded last week, which may have been good news for some, but in any event here I am.

There's one other item I want to throw into the loop, chair. I did read the transcript. No time was spent on it, but we should have staff prepare a really good package for us when it comes back: It's this whole issue of TV coverage. Let me just give you a bit of background on it because this item has come up before the committee several times, and we could even have a chronology of how many times.

The philosophy of our committee has always been that you don't make major decisions unless you have consensus on both sides. We never required total unanimity, but we wanted to have consensus on both sides. There wasn't a partisan split, but there were people on both sides who, for whatever reason, were uncomfortable with it.

The first time we reviewed it, we authorized a study as to what would have to be done in terms of cost. At that point, it was the traditional way and they would have to have almost a mini studio somewhere at the back of the Senate and several cameras. It was seven figures. The clerk will remember that.

The Chair: It was \$2.7 million.

Senator D. Smith: Yes, \$2.7 million.

Another problem was that some people wondered whether we could rationalize that unless we knew it would be carried. We did have some dialogue with CPAC, but they wouldn't give us any assurance that they'd carry it because if they're just reporting "stand, stand," that's almost a cure for insomnia. As to how much time we'd have on TV, they would give us no assurance. Quite

Le sénateur Nolin : Le comité directeur a probablement déjà pris ces décisions. Vous comprendrez, j'en suis convaincu, l'importance de la consultation et de la coordination avec le Comité de l'éthique. Dans quelle mesure coordonnez-vous vos efforts avec ce comité?

Le président : En fait, la semaine dernière, on m'a demandé de rencontrer brièvement la sénatrice Andreychuk du Comité de l'éthique. Ce comité a fait beaucoup de travail dans le dossier. Nous allons tenter d'organiser une réunion entre notre comité directeur et des membres du Comité de l'éthique pour éviter les dédoublements. Nous ne sommes peut-être pas le comité le mieux placé pour traiter ce dossier. Le Comité de l'éthique pourrait peut-être s'en charger. La sénatrice Andreychuk a défini certains domaines dans lesquels, selon elle, le Comité du Règlement voudrait peut-être participer davantage. La dernière chose que je veux faire, c'est de reprendre le travail que le Comité de l'éthique a déjà fait ou qu'il est en train de faire.

Le sénateur Nolin : Mon but n'est certainement pas de ralentir les efforts. Nous voulons un code de conduite. Je veux simplement m'assurer que nous en aurons un et que nous procédons de la bonne façon pour l'obtenir.

Le sénateur D. Smith : Certains d'entre vous savent que mon vol a été retardé la semaine dernière. C'était peut-être une bonne nouvelle pour certains, mais peu importe, me voici.

J'aimerais soulever un autre point, monsieur le président. J'ai lu la transcription de la réunion. Il n'en a pas été question, mais il faudrait que le personnel du comité nous prépare un bon document d'information sur la couverture télévisuelle pour la reprise des travaux. J'aimerais vous donner un peu de contexte, puisque le sujet a été abordé à plusieurs reprises au comité. On pourrait même établir la chronologie des réunions.

La philosophie du comité a toujours été de ne prendre aucune décision importante sans qu'il y ait consensus. L'unanimité n'est pas nécessaire, mais il faut un consensus. Il n'y a pas eu de vote partisan, mais pour une raison quelconque, certains membres n'étaient pas à l'aise avec la question.

La première fois que nous en avons parlé, nous avons autorisé une étude sur les coûts. À l'époque, on fonctionnait de la façon habituelle et il aurait presque fallu un petit studio quelque part au fond de la Chambre et plusieurs caméras. Le coût aurait été dans les sept chiffres. Le greffier s'en souviendra.

Le président : Le coût s'élevait à 2,7 millions de dollars.

Le sénateur D. Smith : Oui, 2,7 millions de dollars.

Aussi, certains se demandaient si l'on pourrait justifier cette dépense sans savoir si les séances allaient être diffusées. Il y a eu des discussions avec CPAC, mais les responsables de la chaîne n'ont donné aucune garantie que les séances allaient être diffusées, car il est plutôt ennuyeux de voir des gens qui ne font que se lever pour prendre la parole. Ils ne pouvaient pas non plus nous

frankly, if some people are going to watch Question Period, it's going to be in the other place, including me.

Grant Mitchell was quite involved with this and he had the idea that you could do it much cheaper in another way, but I don't remember the terminology.

My view is that it's inevitable. Part of the rationale for that conclusion is all the controversy about this place, and I think it is inevitable. I think it would be worth having a motion authorizing staff that they have all this background material for us and a summary as to exactly where we are when we come back. If the committee wants to deal with this pretty early on, to the extent that the public are aware of what we're doing in here, that's one issue on the horizon. I just toss that out and invite other members to convey their conclusions.

Senator Unger: Senator Smith, I'm wondering if there is any determination right now about the numbers of people who actually watch the Senate committees that are being televised. I know a few people who do. Before I was appointed to this place, I sat and watched a few. They are very good. To me, if there is to be an example of good Senate work, that would be it, and I would really wonder what the numbers would be.

Senator D. Smith: You have a valid point, and this is a point that, quite frankly, I've made a number of times over the years. When you look at the pluses and minuses, to the extent there are some minuses for the Senate, probably one of the strongest pluses is the committee work. I've sat in both houses, and some others here have too, and the committee work here is stronger. People tend to be on the committee longer. They develop more expertise. They're not rushing back and forth in the same way that MPs are. It's one of our strongest things.

In terms of CPAC, for example, they will carry it. CPAC, even if we have this on the other format, they may never carry it if they think it's boring, but when the controversy was on over the three senators, you did hear every time. They would just have the sound and you would see a photo of whoever they were talking about. If that can be done fairly inexpensively because of the new technology, I think we should have a discussion about it because, to the extent that's an issue, it would put it to bed. We might even have a dialogue with CPAC again. I would be surprised if they weren't going to continue and do the committee stuff over other stuff from the Senate, except when there's a lively debate about some controversial matter.

Senator Batters: I'm surprised by how many people constantly tell me that they see me on committee on CPAC.

The Chair: Other than relatives?

Senator Batters: Other than relatives, yes: friends, lawyers from Regina, people I see around. I'm surprised how many people do watch the committees. I think lots of times they're flipping

garantir un nombre d'heures de diffusion. Honnêtement, les gens qui s'intéressent à la période des questions préfèrent regarder celle de la Chambre des communes, et moi aussi.

Grant Mitchell a joué un rôle important dans ce dossier et a proposé une solution beaucoup plus économique, mais j'oublie comment cela s'appelait.

Selon moi, c'est inévitable, en partie à cause de toute la controverse qui entoure le Sénat. Donc, je crois que c'est inévitable. Il faudrait peut-être proposer une motion autorisant le personnel à créer un dossier d'information et un résumé sur le dossier pour savoir où on en est à notre retour. Si le comité désire aborder le sujet assez tôt l'an prochain, dans la mesure où le public serait informé de ce qui se fait au Sénat, ce serait un point à considérer. C'est ce que je propose, et j'aimerais connaître l'opinion des autres membres.

La sénatrice Unger : Sénateur Smith, je me demande s'il existe des données sur le nombre de personnes qui regardent les délibérations des comités sénatoriaux qui sont télévisés. Je connais quelques personnes qui les regardent. Avant d'être nommée au Sénat, je les regardais. C'est très intéressant. Selon moi, les comités sénatoriaux montrent bien ce que font les sénateurs. Je me demande vraiment combien de personnes regardent les délibérations.

Le sénateur D. Smith : Vous soulevez un point important, et je l'ai moi-même soulevé à plusieurs reprises au fil des ans. Si on regarde les bons et les mauvais côtés du Sénat, dans la mesure où il y a des mauvais côtés, un de nos meilleurs atouts serait les travaux des comités. Comme d'autres sénateurs, j'ai également siégé à la Chambre des communes et je peux vous dire que les comités sénatoriaux sont plus rigoureux. Les membres des comités ont tendance à y siéger plus longtemps et acquièrent ainsi plus d'expérience. Ils ne sont pas aussi pressés que les députés. C'est un de nos meilleurs atouts.

CPAC va diffuser les séances, même si nous utilisons l'autre format, mais pas si ennuyeux. Lors de la controverse entourant les trois sénateurs, il en était régulièrement question sur la chaîne. On diffusait une photo de la personne concernée accompagnée d'un reportage sonore. Si la diffusion peut se faire sans que les coûts soient trop élevés grâce à la nouvelle technologie, je crois qu'il faudrait en discuter. Cela nous permettrait de clore le dossier une fois pour toutes. On pourrait même discuter à nouveau du dossier avec CPAC. Je serais surpris que la chaîne diffuse les délibérations du Sénat au détriment de celles des comités sénatoriaux, sauf lorsqu'il y a un débat animé sur un sujet controversé.

La sénatrice Batters : Je suis surprise de voir combien de personnes me disent qu'elles m'ont vue sur CPAC dans le cadre des délibérations du comité.

Le président : Autres que des membres de votre famille?

La sénatrice Batters : Oui : des amis, des avocats de Regina, des connaissances. Je suis surprise de voir combien de gens regardent les délibérations des comités. Je crois qu'ils tombent sur

channels and they stop when they see something interesting that we might be dealing with at Legal Affairs, for example. I think there is also a possibility that CPAC could put it on a delayed showing. They probably wouldn't supplant the House of Commons Question Period, but they may well put it on later in the night. There's lots of time. They are trying to fill 24 hours, so they may have a slot to put our proceedings on later.

To me, this is absolutely needed for accountability. The \$90 million or \$100 million cost of the Senate has been talked about for so long, and Canadians don't have a clue what we do. This is really needed to show Canadians a big part of what we do. Some amazing debates take place in the Senate chamber and I really think people need to see that. For me, it has to be done. The question I'm wondering about is when was the \$2.7 million figure arrived at?

The Chair: I sit on Internal Economy as well, and in camera we had a similar discussion, so I think this has already been discussed by Internal Economy, Senator Furey, I believe.

Senator D. Smith: Even before four years, I think.

The Chair: I've only been Internal Economy for a month.

Senator D. Smith: Oh, really?

The Chair: However, I think it is important that we also have a discussion around the importance, because I agree with you. I had a number of reporters mention that one of the greatest debates they have seen yet on the Hill actually came about as a result of the suspension debate, not glorifying the actual debate but actually thoughtful, educated and legalistic. A number of people mentioned how interesting the debate was, and I've said the same. Sitting there, sometimes I was actually caught up in the moment.

Senator D. Smith: The thing is it may never have gone to Internal Economy because we never approved it.

Senator Furey: It has been discussed. It is listed as a future project for Internal Economy, but it is not included in the mains for this year.

The Chair: But the finances have been exposed as well.

Senator Furey: It is very topical right now.

Senator Batters: What year was the \$2.7 million?

Senator Furey: That was more of a guesstimate than anything else, and that was estimated for current.

The Chair: It gives multiple stages, from full-blown TV coverage all the way down to web cam technology as well, different numbers.

la chaîne par hasard et trouvent intéressant le sujet abordé par le Comité des affaires juridiques, par exemple. CPAC peut également faire de la diffusion décalée. Nos délibérations ne prendraient probablement pas la place de la période des questions à la Chambre des communes, mais la chaîne pourrait les diffuser plus tard en soirée. Il y a plusieurs plages d'horaires; CPAC diffuse 24 heures par jour. Elle pourrait donc diffuser nos délibérations plus tard.

Selon moi, la diffusion de nos délibérations est absolument nécessaire pour les redditions de comptes. On parle souvent des 90 ou 100 millions de dollars que coûte le Sénat, mais les Canadiens n'ont aucune idée de ce que nous faisons. La diffusion de nos délibérations permettrait de corriger cela. Des débats incroyables ont lieu au Sénat, et je crois sincèrement que les citoyens doivent en prendre connaissance. C'est nécessaire. J'aimerais savoir quand le chiffre de 2,7 millions de dollars a été établi?

Le président : Je siège également au Comité de la régie interne et nous avons eu une discussion semblable à huis clos. Donc, le sujet a déjà été abordé par le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le sénateur D. Smith : On en parle depuis plus de quatre ans, je crois.

Le président : Je ne siège au Comité de la régie interne que depuis un mois.

Le sénateur D. Smith : Vraiment?

Le président : Mais, je crois qu'il est aussi important d'avoir une discussion sur l'importance de la diffusion des délibérations. Je suis d'accord avec vous. Plusieurs journalistes m'ont dit que le débat sur la suspension des sénateurs figure parmi les meilleurs qu'ils n'ont jamais vus sur la Colline. Je n'essaie pas de justifier le débat, mais celui-ci était réfléchi et légaliste. Plusieurs m'ont dit qu'il s'agissait d'un débat intéressant, et je suis d'accord avec eux. Moi-même, je n'ai pu résister à l'impulsion du moment.

Le sénateur D. Smith : Mais, le Comité de la régie interne n'en aurait peut-être jamais parlé, puisque nous ne l'avons jamais approuvé.

Le sénateur Furey : Il en a été question. Il figure parmi les prochains sujets d'étude du Comité de la régie interne, mais il n'est pas au programme pour cette année.

Le président : Le comité des finances en a également parlé.

Le sénateur Furey : C'est un sujet d'actualité.

La sénatrice Batters : En quelle année le montant de 2,7 millions de dollars a-t-il été établi?

Le sénateur Furey : C'est une estimation plus qu'autre chose, et elle a été faite dans le cadre de l'exercice actuel.

Le président : On propose plusieurs options, de la diffusion télévisée à la diffusion sur le Web, ainsi que différents chiffres.

[Translation]

Senator Nolin: My question also had to do with the interrelation between our responsibilities and Internal Economy's responsibilities in terms of rules. You referred to this, Mr. Chair. I think an effective relationship between the two committees should be articulated. This should be more than an approximation. I think that both we and Internal Economy have a responsibility when it comes to costs.

An effective relationship between the two committees should be articulated immediately. I must tell you that this has been a long process for those of us who have been here for a number of years. This is not the first time we are thinking about this possibility, and several of us have come to the conclusion that we need to start publicizing better. Video is definitely one of the tools we can use to make our business public.

Recent debates have convinced us that we are on the right path. I would not want this initiative to fall through because it is a financial matter that is not deemed to be a priority by Internal Economy, but is a priority for us. Or the opposite may be true. Internal Economy may find that the expenditure would be acceptable, but we may be late in accepting the principle. Is our privilege affected? If so, do we acquiesce to the analysis?

Excellent coordination must be established between the two committees, and we must know who is doing what and within what time frames.

[English]

Senator Furey: You're perfectly right, Senator Nolin. Finance has taken it as a project on a go-forward basis to make significant determinations about this. It became a topical issue just this year. Prior to this year, people talked about TV in the chamber, but nobody really cared a whole lot about it.

Senator Nolin: That's what I'm afraid of.

Senator Furey: Because no one thought it would get anywhere near the theatre that it got this year, but it is something on a go-forward basis that Internal and Finance are looking at seriously. You're spot on when you say it has to be coordinated with this committee.

Senator McCoy: First of all, let me say I've never been a fan of this action, but the consensus has been growing slowly over the years and I think it's best to bow gracefully to the groundswell here. I would like to put forward a couple of thoughts, perhaps three, and maybe even go so far as to call them caveats.

First, has anyone done any audience research or are we just working on anecdotal evidence? I myself have had people say, "Oh, I saw you the other night on TV." Thank you very much, but that's 1 out of 33 million. Do we know who our audience is or how the Canadian audience works these days?

[Français]

Le sénateur Nolin : Ma question touchait aussi l'interrelation de nos responsabilités en matière de règlements et celles de la Régie interne. Vous y avez, monsieur le président, fait référence. Je crois qu'il faut articuler une relation efficace entre les deux comités. Cela doit être plus qu'une approximation. Je crois que nous avons une responsabilité et la Régie interne a aussi une responsabilité en matière de coûts.

Maintenant, il doit immédiatement s'articuler une relation efficace entre les deux comités. Je dois vous dire que cela a été un long processus pour ceux d'entre nous qui sommes ici depuis plusieurs années. Ce n'est pas la première fois que nous réfléchissons à cette possibilité et plusieurs d'entre nous en sommes venus à la conclusion qu'il faut dorénavant mieux publiciser; et la vidéo est définitivement un de ces moyens pour rendre nos travaux publics.

Les récents débats nous ont convaincus que nous étions sur la bonne voie. Je ne voudrais pas qu'on ne le fasse pas parce que c'est une question financière qui n'est pas jugée prioritaire pour la Régie interne alors qu'elle l'est pour nous ou l'inverse, que la Régie interne en vienne à la conclusion que ce serait une dépense acceptable, mais que nous tardons à accepter le principe. Notre privilège est-il affecté? Si oui, donne-t-on une réponse positive à l'analyse de tout cela?

Il doit y avoir une très bonne coordination entre les deux comités et nous devons savoir qui fait quoi et dans quel délai nous le faisons.

[Traduction]

Le sénateur Furey : Vous avez tout à fait raison, sénateur Nolin. Le Comité des finances a considéré ce projet comme allant de l'avant afin de tirer des conclusions importantes. Ce n'est que cette année que c'est devenu un sujet d'actualité. Auparavant, on parlait de la télédiffusion des débats du Sénat, mais personne ne s'y intéressait vraiment.

Senator Nolin : C'est ce qui m'inquiète.

Le sénateur Furey : Puisque personne ne s'attendait à ce que l'on en parle autant cette année, mais que le Comité de la régie interne et le Comité des finances se penchent sérieusement sur le dossier, vous avez tout à fait raison de dire que les deux comités doivent coordonner leurs efforts.

La sénatrice McCoy : D'abord, je dois dire que je n'ai jamais appuyé la diffusion des délibérations, mais un consensus sur la question se dégage lentement depuis des années. Il serait donc préférable que je l'accepte. J'aimerais exprimer quelques idées, peut-être trois; je parlerais peut-être même de réserves.

Premièrement, a-t-on effectué une recherche sur le public ou s'appuie-t-on uniquement sur des preuves anecdotiques? Moi aussi, quelqu'un m'a déjà dit qu'il m'avait vue à la télé. C'est bien beau, mais ce n'est qu'une personne sur 33 millions. Savons-nous quel est notre public, qui le compose?

Second, I have some under-30-year-olds volunteering in the office. I asked them last night, as a matter of fact, when we had a Christmas get-together amongst ourselves: “Tell me, do any of you watch CPAC?” They all said, no, they don’t even have cable. They take their laptops and dial into the website of whatever organization it is that they’re interested in, and then they view whatever they’re interested in. Young people don’t have land lines anymore. I think we need to be acutely aware of the marketplace before we make any decisions as to how we proceed.

Three, one of the reasons that the “Great Debate” was riveting, apart from the drama and emotion, was that it was all done at once. There was one speaker and then another. We were all on the same topic, so you got to see the interchange, if you will, and the dynamics were interesting. The way we normally proceed on the Order Paper is that somebody will speak to an issue today, and two or four or six weeks later somebody else.

Senator Nolin: Within 15 sitting days.

Senator McCoy: Within 15 sitting days somebody else will speak. Most people are reading speeches often written by “short-pants” somewhere in some office off the Hill. It’s not even as good as reality TV. I mean this is boring stuff.

Another observation I would make — and it was Senator Hays who first pointed this out to me a few years ago — is that the French Senate would be one to take a look at because they do a very good job of packaging their debates on their website so people can go and look at them. They actually bundle them together into a product that has some coherence. If we were able to put that kind of entertainment value to it, we could perhaps teach ourselves not to read speeches. Even if we’re speaking two or three or five weeks apart, we could start to have a little more camaraderie between speakers and so on.

My last observation is that we senators are almost all over 60 years old. Our staff, as good as they are, have no experience with being entertainment moguls on the creative side, so please put a huge piece of the budget into getting top-notch consultants who can advise us. Make sure that they are the hottest thing since sliced bread. Let’s do it and do it right; then I would be all for it.

The Chair: That’s a great point. I don’t know that Internal Economy has given much thought to the bundling of debates and putting them on our websites rather than looking for someone to carry the debates or that show.

Senator Furey: There has been some discussion on that, but the most important discussion right now is to make it user friendly so that people can actually go to a site and look for a topic or a debate. That’s the thing that’s most current.

Senator Cools: Good morning, colleagues. I apologize for being a few minutes late, but I’m sure we could see that the weather was a little bad.

Deuxièmement, quelques-uns des bénévoles qui travaillent dans mon bureau ont moins de trente ans. Je leur ai demandé directement, hier soir, dans le cadre d’une petite réunion de Noël, s’ils regardaient CPAC et tous m’ont répondu que non; ils n’ont même pas le câble. Ils utilisent leur ordinateur portatif pour aller sur le site web de l’organisation qui les intéresse, puis ils regardent ce qu’ils veulent. Les jeunes aujourd’hui n’ont pas de téléphone à la maison. Nous devons nous assurer de bien connaître notre marché avant de décider comment procéder.

Troisièmement, une des raisons pour lesquelles le « grand débat » était si fascinant, mis à part tout le drame et l’émotion qui l’entouraient, c’est que tout s’est fait en même temps. Les intervenants se succédaient et tous parlaient du même sujet. Il était donc possible de suivre les échanges et la dynamique était très intéressante. Habituellement, dans le cadre d’un ordre de renvoi, quelqu’un aborde un sujet, et celui-ci est repris deux, quatre, voire six semaines plus tard par quelqu’un d’autre.

Senator Nolin : À l’intérieur de 15 jours de séance.

La sénatrice McCoy : À l’intérieur de 15 jours de séance, quelqu’un d’autre abordera le sujet. La plupart des intervenants lisent des discours écrits par des gens ayant peu d’expérience quelque part sur la Colline. Ce n’est même pas aussi bon que la télé-réalité. C’est ennuyeux.

J’aimerais souligner un autre point — et c’est le sénateur Hays qui me l’a signalé le premier il y a quelques années. Le Sénat de la France serait un bon modèle à suivre, car on y fait de l’excellent travail pour réunir les débats sur un même site web, permettant ainsi aux citoyens d’y avoir accès. Le produit final est plutôt cohérent. Si on pouvait s’en inspirer et apprendre à ne pas utiliser de discours, ce serait peut-être plus divertissant. Même si les interventions sur le même sujet se faisaient à deux, trois, voire cinq semaines d’intervalle, il y aurait un peu plus de camaraderie entre les intervenants.

Le dernier point que j’aimerais soulever, c’est que presque tous les sénateurs ont plus de 60 ans. Les membres de notre personnel ont beau être bons, ils n’ont pas d’expérience dans le secteur du divertissement. Il faudrait donc consacrer une grande part du budget à l’embauche de consultants de premier plan pour nous conseiller. Il faut embaucher les meilleurs. Si l’on fait les choses correctement, j’appuierai le projet.

Le président : Vous soulevez un très bon point. J’ignore si le Comité de la régie interne a étudié la possibilité de réunir les débats sur nos sites web plutôt que d’en faire la diffusion.

Le sénateur Furey : Il en a été question, mais le plus important pour le moment, c’est de s’assurer que ce qu’on offre est convivial. Ainsi, les citoyens écouteront les débats. C’est ce qu’il y a de plus important.

La sénatrice Cools : Bonjour, chers collègues. Je suis désolée d’être en retard, mais vous avez certainement remarqué le mauvais temps qu’il fait à l’extérieur.

I would like to make a couple of points. I think this committee, if it wanted to study the issue of televising the debates, must seek a mandate from the Senate chamber. That having been done, I want to address a few of the major points.

I would like to begin with the fact that this committee undertook a good deal of study on this very question within the last few years. I believe it was at the initiative of a motion moved by Senator Segal in the chamber. This committee had many meetings into the study. At the time I thought it was doing a pretty good job. Many good witnesses appeared, including a woman whose name was Martha Fusca, the sole female producer in public broadcasting. She gave some very good testimony. This committee has been seized of the question in the past. Perhaps what we could do is have a healthy debate on the floor. Maybe Senator Segal could resuscitate his interest, and so on.

I want to make a point: I have been here for many years. I'm probably the oldest person sitting at the table. The only competition might be Senator Smith.

Senator D. Smith: I'm older than you by a couple of days.

Senator Cools: Fine, you're still my senior.

I would like to say with some emphasis that I can recall several major debates when the public hung on every word coming out of the Senate for days and weeks. For example, on the Meech Lake Accord, the Senate took a slightly different approach from the House of Commons at the time. A task force of the Senate travelled to the Northwest Territories and Yukon. This was big news, and the debates were followed very closely at all times. As a matter of fact, one of our witnesses was Mr. Trudeau. He came to a Committee of the Whole convened by the Senate and testified for five hours — five hours of riveting testimony.

I can cite other debates. Free trade was another case where the public was hanging on every word. There was the GST debate, the abortion bill, and the marriage bill. As a matter of fact, the abortion bill was defeated in the Senate. If you recall, the free trade debate was a huge issue because senators had resolved that they would not pass the free trade bill without the then prime minister asking the opinion of the public.

There are large issues. I would submit to colleagues that quite often the debates that touch the public and are articulated, however complex or technical they may be in terms that the public can understand, we will always find a ready and willing public response to follow those issues. That has been my experience.

The Chair: The analyst advised that a fair amount of information was collected previously and, if the committee agrees, I can have that distributed.

Senator Cools: Actually, I would support that right now.

The Chair: Thank you.

J'aimerais soulever quelques points. Avant d'amorcer une étude sur la télédiffusion des débats, le comité doit d'abord obtenir un mandat du Sénat. Puisque cela a été fait, j'aimerais souligner quelques points importants.

D'abord, le comité a beaucoup travaillé sur le dossier au cours des dernières années. Je crois que le tout a été amorcé par une motion déposée au Sénat par le sénateur Segal. Le comité a tenu de nombreuses séances sur le sujet. Je crois qu'il a fait du bon travail; plusieurs témoins intéressants sont venus témoigner, y compris Mme Martha Fusca, la seule productrice dans le secteur de la radiodiffusion publique. Elle a livré un très bon témoignage. Le comité a déjà été saisi du dossier. On pourrait débattre du sujet au Sénat. Peut-être que le sénateur Segal serait disposé à présenter une motion pour la tenue d'un tel débat.

Je suis ici depuis de nombreuses années. Je suis probablement la plus âgée à cette table, sauf peut-être le sénateur Smith.

Le sénateur D. Smith : Je suis plus âgé que vous de quelques jours.

La sénatrice Cools : D'accord, vous êtes mon aîné.

J'aimerais insister sur le fait que plusieurs débats importants ayant duré des jours et des semaines au Sénat ont été suivis assidûment par le public. Je pense, notamment, au débat sur l'accord du lac Meech; le Sénat avait adopté une approche légèrement différente de celle de la Chambre des communes. Un groupe de travail sénatorial s'était rendu dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. C'était un gros dossier, et les débats étaient suivis de près. D'ailleurs, même M. Trudeau est venu témoigner dans le cadre d'un comité plénier du Sénat. Son témoignage a duré cinq heures, et c'était fascinant.

Je pourrais vous en nommer d'autres. Par exemple : le débat sur le libre-échange qui a suscité l'intérêt du public; celui sur la TPS; celui sur le projet de loi sur l'avortement; celui sur le projet de loi sur le mariage. D'ailleurs, le projet de loi sur l'avortement a été rejeté au Sénat. Vous vous souviendrez que le débat sur le libre-échange était très important, puisque des sénateurs avaient décidé de rejeter le projet de loi si le premier ministre de l'époque ne sollicitait pas l'opinion du public.

Il y a des dossiers importants. Selon moi, peu importe la complexité du sujet abordé, il y aura toujours un public pour les débats s'ils sont intéressants et que les gens s'y expriment bien, et si le public se sent concerné. C'est ce que j'ai constaté.

Le président : Notre analyste nous informe que beaucoup d'informations ont été recueillies. Donc, si les membres du comité sont d'accord, je demanderai à ce qu'elles leur soient remises.

La sénatrice Cools : J'appuie cette proposition.

Le président : Merci.

Senator Cools: Some of these issues here are very difficult, but it is possible, with a little bit of effort, to articulate the most difficult and complex subject matter if one would take the time and put it in terms that ordinary human beings can understand.

Having said all that, colleagues, I would be very willing to support an initiative to study — it is a study, and we're talking about a study — to televise Senate proceedings. I think my opinion is already on the record here in this committee.

I would also like to remind colleagues that there was a time when every single newspaper and CBC and all these networks followed the Senate proceedings and House of Commons debates on a regular and daily basis. It was when those practices of report and following on reporting regularly were abandoned that we found the birth of an organization like CPAC. That's a tiny little bit of history.

I agree with Senator McCoy. Modernity and contemporary society demand that the public could go to their television sets and turn on —

Senator McCoy: Computers, laptops.

Senator Cools: — their computers and laptops. They are instruments. I think they now call it information technology. Whatever these instruments are, I think that the public should have ready access to Senate debates on a daily basis.

Colleagues, we should face the facts as they are. The reason that we have never reached agreement to televise the Senate is that the government of the day has consistently opposed the efforts. The difficulty has never come from senators. The difficulty has arisen from governments.

The Chair: Maybe we could replace the NHL with the CBC, starting in 2014.

Senator Cools: You know more about sports than I do. This is something that is very important.

A couple of days ago, I was reading one of the old masters, and that master had a whole paragraph on the importance of members of Parliament and the institutions constantly instructing the public, almost educating the public, in the means and the systems of Parliament. This is the first generation of Canadians who have no concept or knowledge whatsoever of the lexicon or the vocabulary of Parliament. That is a serious problem when people no longer have a knowledge of the language of governance.

I would support all those who have been on the side of moving into such a study. I would support that this committee lead on the study, and I would support that we do it in a very appropriate way. I would support that a motion be moved on the floor of the Senate and have a debate there as well.

La sénatrice Cools : Certains sujets sont très difficiles, mais avec un peu d'efforts, il est possible de s'exprimer de manière cohérente, peu importe la complexité du sujet. Il suffit de prendre son temps et d'utiliser des mots que tout le monde peut comprendre.

Cela dit, chers collègues, je suis prête à appuyer la tenue d'une étude sur la télédiffusion des délibérations du Sénat — et on parle bien d'une étude. J'ai déjà fait connaître mon opinion sur le sujet au comité.

J'aimerais également rappeler aux membres du comité que, à une certaine époque, tous les journaux, la SRC et les autres réseaux de télévision suivaient quotidiennement les délibérations du Sénat et de la Chambre des communes. C'est en raison de l'abandon de cette pratique que CPAC a été créée. C'est une petite leçon d'histoire.

Je suis d'accord avec la sénatrice McCoy. La technologie et notre société contemporaine font en sorte que les gens peuvent allumer leur téléviseur...

La sénatrice McCoy : Leurs ordinateurs, leurs ordinateurs portatifs.

La sénatrice Cools : ... oui, leurs ordinateurs et leurs ordinateurs portatifs, tous ces instruments. Je crois que l'on appelle ça la technologie de l'information. Peu importe le véhicule utilisé, les citoyens devraient avoir accès quotidiennement aux débats du Sénat.

Il faudrait regarder la réalité en face. La raison pour laquelle nous n'avons jamais conclu d'entente pour la diffusion des délibérations du Sénat, c'est que le gouvernement s'y est toujours opposé. Ce ne sont pas les sénateurs qui s'y sont opposés, ce sont les gouvernements.

Le président : Peut-être qu'en 2014, la SRC remplacera la diffusion des matchs de la LNH par celle des délibérations du Sénat.

La sénatrice Cools : Vous en connaissez davantage que moi sur le sport. C'est un dossier très important.

Il y a quelques jours, je lisais les propos d'un spécialiste dans le domaine. Il décrivait à quel point il est important que les députés et les institutions gouvernementales informent régulièrement le public, et même qu'ils l'éduquent, sur les méthodes et les systèmes parlementaires. La génération actuelle est la première à n'avoir aucune idée du lexique ou du vocabulaire parlementaire. C'est un sérieux problème lorsque les citoyens ne comprennent pas la langue de la régie.

Je suis d'accord avec tous ceux et celles qui appuient la tenue d'une telle étude. J'appuie l'idée que ce comité mène cette étude et qu'il s'y prenne de façon adéquate. J'appuierais une motion en ce sens au Sénat ainsi que la tenue d'un débat sur le sujet.

Senator Unger: Further to Senator Cools' list of things that have engaged Canadians, I would like to suggest that there's one coming down the pipe right now, and that is the fact that the Supreme Court is making a decision on the government's proposals for Senate reform. We also know that Canadians have been very engaged in a dialogue about what to do with the Senate. That's another one that is coming that perhaps would be of great interest to Canadians.

Senator Cools: I think there's wide agreement, chairman, for you to move a motion.

The Chair: Senator Cools.

Senator Cools: I think maybe I'm a little enthusiastic.

The Chair: You are enthusiastic.

Senator Cools: But I only joined the enthusiasm that I heard here before. I was listening as I was taking off my boots. I really think there's a large public interest, a large public good, at issue.

Senator Enverga: With regard to the discussion about video, I was thinking that hopefully, if ever we're going to be deciding this, we should not encourage showboating like in the baseball when they jump and run. We shouldn't be a source of entertainment. At least at the end of the day, we should be able to have a ready transcript or video whenever it is needed.

The Chair: We could have a "no hot dog" rule.

Senator Enverga: No hot dogging, is what I'm saying.

Senator Martin: Good morning, colleagues. I apologize, but I'm going to be regularly late to committees due to the scroll meeting, which can't be scheduled at any other time. That's why I'm late each day.

I wonder if anyone has raised this, because I was late and I missed what was said earlier. I know when we have visitors in the gallery, they often ask why Senator Carignan is the only one answering during Question Period. That can be confusing to those visiting the gallery and those watching.

He speaks on behalf of the Government of Canada. People see various senators — independent senators, opposition members — rise to ask questions, and perhaps say something before their question in a preamble, but it is always the one senator on the government side. That confuses some visitors in the gallery. If it were televised, people would wonder, "Why are my senators representing my province not saying anything on this particular topic?" That's a very important point and a question of how we conduct Question Period and whether we keep it in the same format if it were televised.

The Chair: Thank you, senator.

La sénatrice Unger : Pour poursuivre sur le sujet des dossiers qui suscitent l'intérêt des Canadiens, je crois qu'il y en aura un autre bientôt : la décision de la Cour suprême sur la proposition du gouvernement concernant la réforme du Sénat. Nous savons également que les Canadiens participent beaucoup au dialogue sur le sujet. Ce dossier risque de susciter beaucoup l'intérêt des Canadiens.

La sénatrice Cools : Je crois, monsieur le président, que la majorité des membres du comité sont d'accord pour que vous proposiez une motion.

Le président : Sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : Je suis peut-être un peu enthousiaste.

Le président : Vous êtes effectivement enthousiaste.

La sénatrice Cools : J'ai été inspirée par l'enthousiasme dans la pièce. J'écoutais la discussion en enlevant mes bottes. Je crois que l'intérêt du public est là et que la diffusion des délibérations le servirait bien.

Le sénateur Enverga : Si nous sommes pour prendre une décision sur la question, il faudrait faire attention de ne pas encourager le cabotinage comme au baseball lorsque les joueurs sautent en courant. Ça ne devrait pas être une source de divertissement. Il faudrait au moins avoir un script ou une vidéo à la fin de la journée, au besoin.

Le président : Il faudrait peut-être adopter une règle anti-cabotin.

Le sénateur Enverga : C'est ce que je disais, pas de cabotinage.

La sénatrice Martin : Bonjour à tous. Je suis désolée, mais je vais souvent être en retard pour les réunions du comité en raison de la réunion de préparation de la minute qui ne peut être tenue à un autre moment. C'est la raison pour laquelle je suis quotidiennement en retard.

J'aimerais souligner une chose. Puisque je suis en retard, j'ignore si quelqu'un en a déjà parlé. Les visiteurs dans la tribune demandent souvent pourquoi le sénateur Carignan est le seul à répondre aux questions pendant la période des questions. Cela peut porter à confusion pour les visiteurs ainsi que ceux qui regardent les délibérations.

Il répond au nom du gouvernement du Canada. Les gens voient d'autres sénateurs — des sénateurs indépendants et de l'opposition — poser des questions, et parfois précéder leur question d'un préambule, mais c'est toujours le même sénateur qui répond pour le gouvernement. Certains visiteurs dans la tribune ont de la difficulté à comprendre. Si les débats étaient télévisés, les gens se demanderaient pourquoi les sénateurs qui représentent leur province ne se prononcent pas sur le sujet abordé. Le fonctionnement de la période des questions est très important. Il faudrait peut-être songer à modifier le format si les débats sont télévisés.

Le président : Merci, sénatrice.

Senator D. Smith: You can ask questions of committee chairs, and that I invite more.

I'm glad I raised this subject this morning because if we do nothing, I think it invites even more criticism. I think there's a consensus that we need to do certain things.

With regard to Senator McCoy's point about audience research, I understand that, and down the road we might look into it. That would be expensive. It is very meaningful, and I think we should keep that in the back of our minds. I find over 90 per cent of what's on TV boring. Some of them have spent a fortune doing audience research, and I find most of it boring. I watch news channels mainly.

Senator McCoy: You are going to be competitive.

Senator D. Smith: I will let you figure out who in the chamber might be inclined to ham it up a bit if they know they're on TV. I wouldn't qualify, but there might be one or two.

It is also possible that it would make more sense that, if there is stuff, it is something with highlights, but then who does the highlighting? You get into highlighting, and that becomes more costly regarding staff and stuff like that.

I think there's a consensus that we do have to be looking at it. We don't have to rush, rush, rush on everything, but I don't think we should be slow. We might consider whether we want to have a motion authorizing someone — perhaps you, Mr. Chair, and maybe the clerk — to reopen the dialogue with CPAC and hear what they have to say.

Then there is the francophone equivalent of CPAC. Senator Nolin's point is correct, of course, that whatever we're doing has to be equal.

I think that we have to start going down this road. We don't have to rush to conclusions, but that's why I brought it up. I think if we do nothing, we will get more criticism.

Maybe we should speak a bit to whether anyone has a problem with us authorizing our chair and our clerk to get a dialogue going with CPAC and the francophone equivalent.

I think Senator Mitchell's point was that if it's available on the web, then whoever wants to do editing and have highlights, can do it. Maybe we start by doing something like that.

The Chair: I think Senator Mitchell and I have had this discussion. My only concern about web access is that we still would have a requirement to be in bilingual format. I'm not sure that the work done around costing looked at the translation and things like that, because you would have to provide both.

Senator D. Smith: We already had translation for the senators.

Le sénateur D. Smith : Vous pouvez poser les questions au président du comité, et je vous y encourage.

Je suis heureux d'avoir abordé le sujet aujourd'hui, car si on ne fait rien, on risque de s'attirer davantage de critiques. Je crois que les membres conviennent qu'il faut agir.

En ce qui a trait au point soulevé par la sénatrice McCoy au sujet de la recherche sur le public, j'en suis conscient et c'est peut-être une chose que nous devons faire un peu plus tard. Ce serait un exercice dispendieux, mais très utile. Il ne faudrait pas l'oublier. À mon avis, plus de 90 p. 100 des émissions de télé sont ennuyeuses. Certaines chaînes ont dépensé une fortune pour effectuer une recherche sur le public, et les émissions sont, pour la plupart, ennuyeuses. Je regarde principalement les chaînes de nouvelles.

La sénatrice McCoy : Vous allez être compétitif.

Le sénateur D. Smith : Je vous laisse deviner qui au Sénat sera plus enclin à faire le cabotin s'il sait qu'il passe à la télé. Je ne nommerai personne, mais il pourrait y en avoir un ou deux.

Il serait peut-être aussi plus logique de ne diffuser que des éléments importants, mais qui choisirait? Une telle façon de procéder demanderait plus de ressources, notamment du personnel.

Je crois que les membres conviennent qu'il faut étudier la question. Il n'est pas nécessaire de trop se presser, mais il ne faudrait pas trop retarder non plus. Il faudrait peut-être proposer une motion autorisant quelqu'un — peut-être vous, monsieur le président, ou même le greffier — à reprendre le dialogue avec CPAC pour voir ce qu'ils ont à offrir.

Puis, il y a l'équivalent français de CPAC. Bien entendu, le sénateur Nolin a raison de dire que nous devons offrir quelque chose d'aussi bien.

C'est la voie que nous devons adopter. Il n'est pas nécessaire de se presser, mais c'est pour cela que j'ai abordé le sujet. Si nous ne faisons rien, nous allons nous attirer davantage de critiques.

Il faudrait savoir si certains s'opposent à ce que notre président et notre greffier amorcent le dialogue avec CPAC et son équivalent français.

Je crois que ce que le sénateur Mitchell veut dire, c'est que si le produit est publié en ligne, quiconque veut l'éditer ou en tirer des éléments importants pourra le faire. On pourrait commencer par ça.

Le président : Le sénateur Mitchell et moi en avons discuté. Ce qui m'inquiète avec l'accès Internet, c'est que le produit doit quand même être offert dans les deux langues. Je ne suis pas certain que l'étude de coût ait tenu compte de la traduction, mais le produit doit être offert dans les deux langues.

Le sénateur D. Smith : La traduction est déjà offerte aux sénateurs.

The Chair: No, but I mean you'd still have to provide both levels of language. I guess that's my point, but I don't disagree with us continuing the dialogue.

Senator D. Smith: Yes.

The Chair: In fact, in my two years here, I've actually changed my opinion about the fact that we need to be publicized. I'm not sure that I believed in it in the beginning, until I watched a number of what I consider to be very good debates in relation to some issues.

Senator D. Smith: Well, the recent controversy has also exacerbated that.

The Chair: Agreed.

Is there agreement that myself and the clerk speak at least to CPAC and the French equivalent?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: Speak to CPAC about what?

The Chair: About whether they would give consideration to carrying —

Senator Cools: No. I think that's premature.

The Chair: You think it's premature?

Senator Cools: Yes. I think that the word in the business out there is that CPAC has a lot of history to it and that there are many newer and faster and better players on the scene. I think before we enter into any conversation with any one of them that could possibly build up expectations of us, I think we should include that in our study.

The Chair: But any good marketing scheme would look whether or not there's actually an audience to purchase versus an audience to sell to.

Senator Cools: I think we should give no organization any advantage. I think we should begin with a clean board.

Senator Batters: I wouldn't view that as necessarily giving them an advantage. I think it's just doing a bit of research to find out what the appetite is, whether that's even a possibility. This is the network that carries many of our committees and promotes itself as 24/7 politics on TV, so I think it's good knowledge and research to have.

The Chair: CPAC may have other venues other than TV.

Senator D. Smith: I was going to make the same point. It's not really giving somebody an advantage, when they're already carrying you, just to have a dialogue about the ongoing path that we're going to wind up doing. I think it's only courteous because they're already carrying us.

Le président : Non, ce que je veux dire, c'est que les délibérations doivent être traduites dans les deux langues. Aussi, je suis d'accord pour que l'on poursuive le dialogue.

Le sénateur D. Smith : Oui.

Le président : D'ailleurs, au cours de mes deux années passées à ce comité, j'ai changé mon fusil d'épaule en ce qui a trait à la diffusion des délibérations. Je n'étais pas convaincu jusqu'à ce que je regarde plusieurs débats très intéressants sur divers sujets.

Le sénateur D. Smith : La récente controverse a également joué un rôle important à ce chapitre.

Le président : Je suis d'accord.

Plaît-il aux membres que moi et le greffier discussions avec CPAC et son équivalent français?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Cools : Discuter avec CPAC à quel sujet?

Le président : Pour étudier la possibilité que la chaîne diffuse...

La sénatrice Cools : Non. Je crois que c'est prématuré.

Le président : Vous croyez que c'est prématuré?

La sénatrice Cools : Oui. Dans le milieu, on dit que CPAC a une riche histoire, mais qu'il y a de nombreux nouveaux joueurs, plus rapides et plus efficaces. Avant d'amorcer le dialogue avec un quelconque intervenant dans le milieu qui pourrait nous faire des promesses, je crois qu'il faudrait les inclure dans notre étude.

Le président : Mais, n'importe quelle stratégie de marketing qui se tient analyserait la situation pour déterminer s'il y a un auditoire prêt à acheter le produit et quelqu'un à qui le vendre.

La sénatrice Cools : Je crois qu'il faudrait éviter de donner à une organisation en particulier un quelconque avantage. Je crois qu'il faudrait commencer à zéro.

La sénatrice Batters : Je ne crois pas que ce serait leur donner un avantage. On ne fait que tâter le terrain pour juger leur intérêt et explorer cette possibilité. Ce réseau diffuse les délibérations de bon nombre de nos comités et se targue d'être une chaîne politique qui diffuse 24 heures par jour. Je crois qu'il s'agit d'une bonne recherche à effectuer et de bonnes données à recueillir.

Le président : CPAC pourrait avoir d'autres véhicules à offrir en plus de la télé.

Le sénateur D. Smith : J'allais justement le souligner. Il ne s'agit pas de donner à CPAC un avantage quelconque, puisque la chaîne diffuse déjà nos délibérations. Il s'agit simplement d'amorcer le dialogue sur une des voies possibles. C'est simplement faire preuve de courtoisie, puisque la chaîne diffuse déjà nos délibérations.

Senator Cools: Then bring them to the committee as a witness and all of us can hear them, not just the chairman.

The Chair: Thank you, Senator Cools. I'm sure that may occur in the future. But at this point, do we have an agreement that myself and Charles and possibly our communications director have a meeting with CPAC?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

On other future business, Senator McCoy, the floor is yours.

Senator McCoy: At the last meeting — and I'm sorry I missed it — there was an excellent discussion about framing what I would call a road map for a procedure that we would use in the event that it appeared there had been a breach of one of our standards.

As you know from my motion, which I spoke to last night, I have a great interest in this subject. I am pleased to see what I consider to be quite a few senators also interested and looking to move down this path, so I would greatly encourage that momentum to continue.

But I also came with an offer. As you might expect, of course I've been doing some research around this project and have looked at, at least initially, a sample of self-governing entities, some upper chambers and some others. There are many similarities across the board, but there are interesting differences between each of them. I think we might learn much by comparing and contrasting a handful of examples.

So what I've started doing is I've started putting the procedures from each of these different bodies into a flow chart, just to see how they run their process. It's like a road map.

Chair, may I distribute this? Thank you.

This is actually a generic flow chart, French on one side, English on the other. It represents a typical process that is followed when a self-governing body is looking at the question of whether its standards have been met?

So what I would propose to do is to have a similar chart. A half-dozen other bodies — the House of Lords, of course, the U.S. Senate. I looked very quickly at the French Senate. It doesn't look as if it's going to be too helpful. But we reach out to Australia. They have a proposal on the books. With annotations, bring this information back to the committee in January. So we can circulate it while we're on the break, if you like, and that could then help to inform our discussions.

La sénatrice Cools : Alors, invitons-les à venir témoigner au comité. Ainsi, nous pourrions tous entendre ce qu'ils ont à dire, pas seulement le président.

Le président : Merci, madame la sénatrice Cools. Je suis certain que cela pourrait se faire à l'avenir. Toutefois, pour l'instant, nous entendons-nous sur le fait que Charles, moi et, peut-être, notre responsable des communications, rencontrerons des représentants de la chaîne CPAC?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci beaucoup.

Passons aux travaux futurs. Madame la sénatrice McCoy, je vous cède la parole.

La sénatrice McCoy : Lors de la dernière réunion — et je regrette de ne pas avoir pu être présente —, il y a eu une excellente discussion au sujet d'une feuille de route pour établir une procédure à suivre dans l'éventualité du non-respect de nos normes.

Comme vous le savez en raison de ma motion, dont j'ai parlé hier soir, je m'intéresse beaucoup à ce sujet. Je suis ravie de voir que bon nombre d'autres sénateurs s'y intéressent également et envisagent d'aller dans cette direction. J'encourage vraiment mes collègues à continuer sur cette lancée.

Cependant, j'ai aussi quelque chose à vous proposer. Comme vous vous en doutez peut-être, j'ai fait des recherches, notamment sur d'autres organes autonomes — du moins au début. Quand on les compare, en général, ils comportent beaucoup de similitudes, mais aussi des différences intéressantes. À mon avis, nous pourrions apprendre bien des choses en comparant et en mettant en opposition un petit nombre de ces organes.

J'ai donc commencé par inscrire dans un organigramme les étapes qu'ils suivent, simplement pour mieux les comprendre.

Monsieur le président, puis-je distribuer ceci? Merci.

En fait, il s'agit d'une feuille de route générique, en français d'un côté et en anglais, de l'autre. Elle présente les démarches typiques qu'un organe indépendant entreprend quand il cherche à déterminer si les normes ont été respectées.

Je propose donc d'établir une feuille de route similaire. J'ai examiné une demi-douzaine d'autres organes — dont la Chambre des lords et, bien sûr, le Sénat des États-Unis. Je me suis penchée très brièvement sur le Sénat de la France, mais, d'après ce que je peux voir, il ne nous sera pas d'une grande utilité. Nous avons communiqué avec les Australiens, qui étudient justement une proposition de ce genre en ce moment. Veuillez inscrire des annotations sur ces documents et rapporter ces renseignements au comité en janvier. Si vous le voulez bien, nous les ferons circuler pendant la période de relâche, ce qui orientera nos discussions.

One thing I would like to point out about this flow chart is the box at the top, which is numbered 1, which talks about established standards. What my motion is addressing, and what I'm hoping this committee will undertake, is mapping out the process for everything that's in colour underneath that. Those are the procedural steps that one would follow.

The little black box at the top refers to established standards, and, for example, Code of Conduct, which is the House of Lords, or in our case there's the Conflict of Interest Code; administrative rules, and in our case it's the *Senate Administrative Rules*. There are also, for example, the constitutional statutes that we have. All of those standards are established, and in this proposed project I am not talking about addressing any of those.

If we want to change some of our standards — and I think there are some that we should be looking at — that's a whole other project, some of which may be better discussed at the Conflict of Interest Committee, some better discussed at Internal, and some might be discussed here.

In that black box, I'm not proposing, in this particular research, to change any of the standards that we've already got. It's purely a road map as to how we would proceed in the event that a question is raised as to whether a given activity of a senator meets a required standard.

The Chair: Discussion? Senator Nolin.

[Translation]

Senator Nolin: That is a very nice initiative. Once again, I would like the executive committee to have a serious discussion with the ethics committee because I have a sneaking suspicion that this is exactly where they are headed. Instead of repeating a debate or an analysis that committee has already conducted, I would rather wait for you to have a discussion with Senator Andreychuk and come back to us.

The document Senator McCoy just suggested assuredly contains some interesting insights. I would not want us to do the work twice. I would like to know how much work the ethics committee has done when it comes to this issue.

[English]

Senator Joyal: I happen to be deputy chair of the Senate ethics committee.

The Chair: Excellent.

Senator Joyal: I think Senator Nolin raised an important point, and I would widen it. If we are to consider, and I think we should, the approach to a better system of disciplinary exercise of the prerogative of the Senate, it would also involve Internal Economy, because some of the breaches might happen presently under the jurisdiction of Internal Economy.

Une chose que j'aimerais faire remarquer au sujet de la feuille de route, c'est la case dans le haut, qui porte un numéro 1 et où il est question des normes établies. Ma motion propose d'établir les grandes lignes de la procédure à suivre pour tout ce qui se trouve en couleur en dessous.

La petite case noire dans le haut renvoie aux normes établies, notamment à des codes de conduite, comme celui de la Chambre des lords par exemple, ou dans notre cas, le Code régissant les conflits d'intérêts, de même qu'à des règles administratives qui, dans notre cas, correspondent au *Règlement du Sénat*. Nous sommes également assujettis à des lois constitutionnelles. Toutes ces normes sont clairement établies et, je ne propose aucunement de les modifier.

Pour modifier nos normes — et je pense que certaines mériteraient d'être examinées —, il faudrait un projet tout à fait différent, dans le cadre duquel il vaudrait probablement mieux que certaines modifications soient étudiées au Comité sur les conflits d'intérêts, d'autres, au Comité de la régie interne et enfin d'autres, ici même.

En ce moment, dans cette case noire, je ne propose pas de changer les normes existantes. Il s'agit simplement d'une feuille de route pour montrer comment procéder dans l'éventualité où il faudrait déterminer si l'activité d'un sénateur respecte les normes.

Le président : Des remarques? Sénateur Nolin.

[Français]

Le sénateur Nolin : C'est une très belle initiative. Encore là, j'aimerais bien que le comité exécutif ait une discussion sérieuse avec le comité sur l'éthique parce que j'ai la vague impression que c'est exactement dans cette direction qu'il se dirige. Et plutôt que de refaire un débat ou une analyse qu'ils ont déjà faite, j'aimerais mieux attendre que vous ayez cette discussion avec la sénatrice Andreychuk et que vous nous reveniez.

Il y a, assurément, sur le document que la sénatrice McCoy vient de nous proposer, des pistes de réflexion intéressantes. Je ne voudrais pas qu'on fasse le travail en double. J'aimerais savoir où en est rendu le comité sur l'éthique sur cette question.

[Traduction]

Le sénateur Joyal : Il se trouve que je suis le vice-président du comité sénatorial qui s'occupe des questions d'éthique.

Le président : Excellent.

Le sénateur Joyal : À mon avis, la remarque du sénateur Nolin est importante, et j'irais même plus loin. Si jamais nous cherchons comment améliorer les mesures disciplinaires relatives aux prérogatives du Sénat — et je pense que nous devrions le faire —, il faudrait que le Comité de la régie interne prenne part à l'initiative parce que certaines des violations commises pourraient relever de ses compétences.

If there is any discussion among our Chair of the Rules Committee and other committee chairs, I think it should involve Internal Economy because we would be moving on their territory presently as things stand now.

On the other hand, it is totally right that the Senate ethics committee is re-considering the procedure. As a matter of fact, that's why I was late this morning. I was in a meeting with Senator Andreychuk on it and how we're going to be involving our respective caucuses, and so on.

There is no doubt that it also involved, of course, the Senate Committee on Conflict of Interest for Senators, because we already have a procedure, namely sections 44, 45 and following, and we want to improve on it to make sure that, especially on the issue of sanctions, there is a clearer procedure. In fact, we are studying that aspect also.

If we are to benefit from what is already in the *Rules of the Senate* in terms of what pertains to conflict of interest, I think that the two chairs, Senator Andreychuk and the Speaker, who happens now to be Chair of Internal Economy, should be consulted, not simultaneously but in the same initiative, so that there is a common understanding that we are not trying to invade the territory, or what I call the privileged territory up to now, of Internal Economy — we have seen it, of course, in recent weeks — and what the *Conflict Of Interest Code* is contemplating at this stage, so that we have a synchronized approach to the initiative.

I think that Senator McCoy certainly had that in mind when she was reflecting on it. Looking at the chart that she has given us this morning, it is a very interesting beginning, but there are many aspects that should be complemented.

In looking at it I notice that nothing addresses the issue of the presumption of innocence; nothing talks about the preponderance of proof. There is no mention of the possibility to be assisted either by counsel or to be represented by another party. There is also nothing under representation on sanction, which is a very important element of due process.

What she proposes is a very good step because it deals with the procedure of appeals, which is an essential element of due process. However, there are many other elements that we are contemplating at the *Conflict of Interest Code* review that we are conducting presently to be sure that we have a system that, as you said in your motion, respects the principles of natural justice and the principle containing the Charter and the Bill of Rights.

I would suggest to you, Mr. Chair, that you initiate that consultation so that there is a common understanding among the two committees regarding the rules so that the Rules Committee would be tasked with the responsibility of reviewing that in sync with what we have already in the Conflict of Interest Code. As I

Si jamais le président du Comité du Règlement et ceux d'autres comités entament des discussions à ce sujet, il faudrait que celui du Comité de la régie interne y prenne part, parce que, en vertu des dispositions actuelles, nous serions en train d'empiéter sur ses champs de compétence.

Par ailleurs, le sénateur a tout à fait raison de dire que le comité sénatorial qui s'occupe des questions d'éthique réexamine la procédure. En fait, c'est justement pour cette raison que j'étais en retard ce matin. J'étais en réunion avec la sénatrice Andreychuk à ce sujet, notamment pour déterminer comment procéder à l'égard de nos caucus respectifs.

Il n'y a aucun doute que l'initiative concerne aussi le Comité sur les conflits d'intérêts des sénateurs, parce que nous avons déjà une procédure en place, qui est présentée dans les articles 44, 45 et les suivants. Nous voulons préciser la procédure, surtout en ce qui concerne les sanctions. En fait, nous nous penchons également sur cet aspect.

Pour miser sur ce qui se trouve déjà dans le *Règlement du Sénat* au chapitre des conflits d'intérêts, je considère qu'il faudrait consulter les deux présidents — pas simultanément, mais sur les mêmes dossiers —, soit la sénatrice Andreychuk et le Président de la Chambre, qui se trouve à occuper le poste de président du Comité de la régie interne en ce moment. De cette manière, les deux se rendraient compte que nous n'essayons pas d'empiéter sur les champs de compétence du Comité de la régie interne — soit ce que je décris comme ayant été, jusqu'à présent, des champs de compétence privilégiés — et qu'ils comprennent l'orientation que nous envisageons de donner au Code régissant les conflits d'intérêts : pour mener à bien cette initiative, il importe que nous adoptions une approche synchronisée.

Je pense que la sénatrice McCoy devait avoir cela à l'esprit quand elle a lancé ce projet. L'organigramme qu'elle nous a donné ce matin représente un bon début, mais il est incomplet.

Je remarque que l'organigramme n'aborde ni la présomption d'innocence ni la prépondérance de la preuve. Il ne fait aucune mention de la possibilité d'être assisté par un avocat ou une autre partie ni de la possibilité de faire une suggestion quant à la peine, ce qui est un élément très important de l'application régulière de la loi.

La proposition de la sénatrice constitue un bon pas dans la bonne direction parce qu'elle aborde la procédure d'appel, ce qui est un autre élément essentiel. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'autres éléments sont abordés dans le cadre de notre examen actuel du Code régissant les conflits d'intérêts. Nous voulons un système qui, comme vous l'avez dit dans votre motion, respecte les principes et les droits que présentent la Charte et la Déclaration des droits.

Monsieur le président, j'estime que vous devriez amorcer cette consultation de manière à dégager une compréhension commune entre les deux comités relativement à ces règles. Ainsi, notre comité se verrait confier la responsabilité d'examiner le tout dans le contexte de ce qui est déjà prévu dans le Code régissant les

mentioned, the code contains a procedure that is certainly a good start to achieve the objective that Senator McCoy is pursuing and that is shared by many senators around the table.

Senator McCoy: Those are very good points. Thanks both to Senators Nolin and Joyal.

First of all, let me extend my offer further, not just to this committee but to all who are involved. I think it is absolutely critical to figure out which box everyone is playing in and what is being addressed, 100 per cent.

I'm only halfway through, but I will say this, Senator Joyal: This would be annotated. I have annotated, for example, the House of Lords, so that the details you are alluding to in terms of burden of proof and other rules, natural justice, fairness, and so forth, are also outlined in the annotations that would accompany each of these charts. So not only do you get a visual as to where you are — it's a GPS of sorts — but you also get an explanation of what is going on at that stage with these key points outlined.

What I'm offering to do, though, is research to bring back to share with everyone that will help to identify what options there may be in putting a process, a road map, together.

Senator David P. Smith (*Deputy Chair*) in the chair.

The Deputy Chair: Are there other speakers on this point?

Senator Cools: I am a little concerned. I think Senator Fraser used the expression last week “developing a framework,” and I do not think that the Senate was lacking frameworks for dealing with these problems. I really do not believe that. I do not believe that dealing with these problems in a better way was outside of the reach of the Senate.

The Senate put a lot of time many years ago, whether we like them or not, into developing a set of rules around what they call leave of absences, and so there was, very clearly, a lot of rules available to be used. I lived through that whole period of time when that whole set of rules — that whole bundle, that whole pocket of rules — was developed, so I remember very clearly the discussions in caucus and outside of caucus, and the work that was done.

We cannot really say that something did not exist. The problem that has to be looked at by somebody at some point in time is the fact that when action was defined by someone to be necessary and required, those actions stepped outside of the framework and the rules that were available. We should talk about this elephant which sits in the room.

We must understand those suspension motions in question moved on the premise that every other rule of the Senate had to be dispensed with, had to be abandoned. So if every single rule is

conflits d'intérêts. Comme je l'indiquais, ce code établit une procédure qui offre assurément une base de départ valable pour atteindre l'objectif visé par la sénatrice McCoy et partagé par bon nombre des sénateurs ici présents.

La sénatrice McCoy : Voilà d'excellents arguments. Merci aux sénateurs Nolin et Joyal.

Permettez-moi d'abord d'étendre mon offre à toutes les personnes en cause, et non pas seulement aux membres de ce comité. J'estime absolument essentiel que chacun connaisse son rôle dans le processus de même que la totalité des mécanismes en place.

Il n'y a que la moitié du travail de fait, mais je peux vous assurer, sénateur Joyal, qu'il y aura des annotations. Je l'ai fait, par exemple, pour la Chambre des lords, un exercice qu'il faudra répéter de telle sorte que chacun des diagrammes soit accompagné de tous les détails pertinents pour ce qui est du fardeau de la preuve, des règles de justice naturelle et des critères d'équité notamment. Alors, non seulement obtiendrez-vous une représentation visuelle vous permettant de vous y retrouver — un GPS en quelque sorte — mais vous aurez aussi accès à des explications du déroulement de chaque étape avec les choses essentielles à savoir.

Je me propose d'effectuer les recherches nécessaires pour vous aider à déterminer les options qui s'offrent à nous dans l'élaboration d'un processus, d'une feuille de route.

Le sénateur David P. Smith (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Y a-t-il d'autres intervenants à ce sujet?

La sénatrice Cools : J'ai quelques inquiétudes. Je crois que la sénatrice Fraser a parlé la semaine dernière de la nécessité d'élaborer un cadre, alors que j'ai pourtant bien l'impression que le Sénat n'a pas besoin de cadres supplémentaires pour régler ces problèmes. J'en ai même la ferme conviction. J'estime que le Sénat dispose de tous les moyens nécessaires pour mieux composer avec les problèmes en question.

Il y a bien des années déjà, les sénateurs ont consacré beaucoup de temps à l'établissement d'un ensemble de règles régissant notamment les congés. Que ces règles nous plaisent ou non, il est bien évident qu'elles nous procurent une excellente base de travail. J'ai moi-même vécu cette période où toutes ces règles ont été établies et je me rappelle très bien des discussions qui ont eu cours au sein du caucus comme à l'extérieur, et du travail qui a été accompli.

On ne peut donc pas affirmer qu'il n'existait rien au départ. Il faudra que quelqu'un se penche un jour sur le véritable problème. Ainsi, lorsqu'il a été déterminé que des mesures s'imposaient, ces mesures ont été prises à l'extérieur du cadre existant et sans tenir compte des règles applicables. C'est un problème évident que nous ne pourrions pas ignorer à jamais.

Il faut comprendre que ces motions de suspension ont été présentées en sachant que l'on passerait outre à toutes les autres règles du Sénat. Si l'on fait fi ainsi de toutes les règles applicables,

abandoned, or rejected, or not withstood, then anything is possible. But there was a very clear framework. It may have been not as perfect as some might want, but it could have been perfected to handle the problem.

Chair, I think we should be forthright and take a look at that, too. Why was the existing framework not resorted to?

A lot of people, I have to tell you, back in 2001, I think it was, put a lot of work into that at the time, but when you begin a system by rejecting every single rule that exists — all rules that exist — well, then you end up in this position.

So I think wrapping ourselves into knots and pretzels because we don't have a framework is not a really useful or helpful fact. And if we really wanted to be helpful, we should begin by establishing again what the powers are; that we have to do those actions. I understand that we look at other jurisdictions, but the Senate does not have the power of judgment over its peers that the House of Lords has. So it begins with a whole set of powers that the Senate does not have and has never had, and I'm not saying that we shouldn't —

He always does this. Yes, I lost my train of thought. I really don't like it, chair, when we're speaking to you and other people at the table decide to speak to you. It's not nice.

The Chair: I asked the clerk a question.

Senator Cools: I don't care.

The Chair: I understand you don't care, senator.

Senator Cools: But he does it a lot. He does it in the chamber, and he does it a lot.

The Chair: Excuse me, senator. I asked the clerk a question; he responded with an answer.

Senator Cools: Okay, good.

The Chair: I would like to go back to Senator Joyal's comments, if I may.

Senator Cools: I want some response on the point that I'm making. It is not fair or true to say that we had no framework or that we had no rules or that we had no system. A lot of thought went into developing systems of response.

The Chair: And you see no opportunity to improve upon that framework, senator?

Senator Cools: I see ample opportunity.

The Chair: Okay, so that's really what we're talking about.

Senator Cools: As a matter of fact, what happened is proof that we have to do something. But we're not groping in the dark.

tout devient possible. Il existait pourtant bel et bien un cadre très clair. Il n'est peut-être pas aussi parfait que certains le souhaiteraient, mais on aurait pu l'améliorer de manière à pouvoir régler ce problème.

Monsieur le président, je crois que nous devrions nous attaquer directement à cet autre enjeu en se demandant pourquoi on n'a pas eu recours au cadre existant.

Je dois vous dire que bien des gens ont déployé des efforts considérables à l'époque — c'était en 2001, si je ne m'abuse — mais lorsque vous posez les bases d'un nouveau système en rejetant toutes les règles existantes, vous risquez effectivement de vous retrouver dans une telle posture.

Il n'est donc pas vraiment utile de se compliquer la vie en soutenant qu'il n'existe pas de cadre. Si nous voulons faire avancer les choses, nous pourrions commencer par établir de nouveau quels sont les pouvoirs applicables pour prendre toutes les mesures qui s'imposent. Nous pouvons bien nous comparer aux autres gouvernements, mais les sénateurs ne peuvent exercer un pouvoir de jugement sur leurs pairs comme c'est le cas pour les membres de la Chambre des lords. On part donc de ces différents pouvoirs dont le Sénat ne dispose pas et n'a jamais disposé, et je ne suis pas en train de dire qu'il ne devrait pas...

Il fait toujours la même chose. J'ai perdu le fil de ma pensée. Je n'apprécie pas du tout cela, monsieur le président, lorsque quelqu'un d'autre décide de vous parler lorsque je m'adresse à vous. Ce n'est pas très agréable.

Le président : J'ai posé une question à notre greffier.

La sénatrice Cools : Peu m'importe.

Le président : Je sais que cela vous importe peu, sénatrice.

La sénatrice Cools : Mais c'est très fréquent de sa part. C'est la même chose à la Chambre; il le fait constamment.

Le président : Je vous prie de m'excuser, sénatrice. J'ai posé une question au greffier; et il ne faisait que me répondre.

La sénatrice Cools : D'accord, très bien.

Le président : J'aimerais revenir aux observations du sénateur Joyal, si vous me le permettez.

La sénatrice Cools : Je voudrais que l'on réagisse aux arguments que je viens de soulever. Il est faux et injuste de prétendre que nous n'avions pas de cadre ou que nous n'avions pas de règles ou de système. Nos mécanismes d'intervention ont été établis à l'issue d'une réflexion approfondie.

Le président : Et vous ne croyez pas possible d'améliorer ce cadre, sénatrice?

La sénatrice Cools : J'estime que c'est tout à fait possible.

Le président : D'accord, alors c'est vraiment ce dont il est question ici.

La sénatrice Cools : De fait, les événements ont démontré qu'un certain travail avait déjà été accompli. Nous n'avancions pas dans le noir.

The Chair: Senator, I don't think anyone here said that we had no framework; I think they said we have an opportunity to improve upon a framework.

Senator Cools: That's not what I understood from last week. What I understood last week was that the first thing we have to do is develop a framework.

Senator Martin: I want to build on what Senator Cools was saying in that — and you just made that point, Mr. Chair — it's not that there was this absence of rules or no framework whatsoever, but rather that these were very challenging and, at times, unprecedented times.

When I got the flow chart I wanted to commend Senator McCoy because I know these take hours upon hours. So thank you for this visual.

I wish to say in this part of the discussion that I think it's important not to reinvent anything but to look at what we do have, because we do have very clear sets of rules and certain frameworks that have been applied and have been used very effectively.

So what can we do now at this point to continue to strengthen and improve what we have? I just wanted to add those comments, and thank Senator McCoy for preparing this very clear visual.

Senator Furey: I agree with Senator Martin. Thank you, Senator McCoy. It's an excellent starting point for us.

Senator Cools, I believe, is making an excellent point. She can obviously speak for herself, but what she's getting at is that we have to find some way of corralling the use of "notwithstanding the rules." The constitution, unfortunately, won't allow us to use super-majorities or things like that. But we have to address this issue: When can a government leader come in and say "notwithstanding all of the rules, we're going to do A, B, C, and D"? That's the issue that she's trying to get at, and that's what we have to try and address as a Rules Committee.

The Chair: Thank you, Senator McCoy. To be fair, we discussed it last night. I know how much goes into these, as well, and I appreciate you putting the time in. I think it will be helpful in particular when we are talking about the fact that we have three different committees potentially involved in some of this work.

Following up on Senator Joyal's comments, if it's appropriate that I meet with Senator Kinsella and Senator Andreychuk to figure out what the map looks like and who moves forward on what parts of this, I would suggest that that's maybe what it ends up being: people moving forward on parts of this rather than any one driving it all.

Le président : Sénatrice, je crois que personne ne prétend qu'il n'y avait aucun cadre; on fait plutôt valoir que c'est l'occasion d'améliorer ce cadre.

La sénatrice Cools : Ce n'est pas ce que j'ai compris la semaine dernière. Il me semble qu'on nous a dit qu'il fallait d'abord et avant tout établir un cadre.

La sénatrice Martin : Je veux poursuivre dans le sens des propos de la sénatrice Cools. Comme vous venez de le souligner, monsieur le président, le problème n'était pas tant attribuable à l'absence de règles ou d'un cadre quelconque, mais plutôt à la situation particulièrement délicate et, à bien des égards, sans précédent avec laquelle nous devons composer.

En recevant ce diagramme, j'ai compris tout de suite qu'il était le fruit de nombreuses heures de travail, et je tiens à féliciter et à remercier la sénatrice McCoy pour cet outil visuel.

J'estime important de rappeler que nous n'avons pas à réinventer la roue. Nous devons plutôt considérer les outils à notre disposition. Nous pouvons en effet compter sur un ensemble très clair de règles et sur certains cadres dont l'application a produit de très bons résultats.

Il faut donc se demander ce qu'il convient de faire maintenant pour continuer de renforcer et d'améliorer les mécanismes à notre disposition. Je voulais simplement exprimer ce point de vue tout en remerciant la sénatrice McCoy pour ce diagramme qui nous donne un très bon aperçu de la situation.

Le sénateur Furey : Je suis d'accord avec la sénatrice Martin. C'est un excellent point de départ pour nous tous.

J'estime l'intervention de la sénatrice Cools tout à fait pertinente. Elle est assurément apte à exprimer elle-même ses points de vue, mais je vous dirais qu'elle nous parlait essentiellement de la nécessité de trouver une façon de contrôler le recours à des dispositions faisant abstraction des règles. La Constitution ne nous permet malheureusement pas d'utiliser les votes à forte majorité ou des mesures semblables. Nous devons déterminer à quel moment un chef de gouvernement peut décider qu'il va faire ceci et cela en faisant abstraction de toutes les règles. C'est le problème que la sénatrice voudrait régler, et c'est dans ce sens que doivent aller les efforts de notre comité.

Le président : Merci, sénatrice McCoy. Je dois dire que nous avons discuté de la question hier soir. Je suis pleinement conscient de tout le travail que ces diagrammes vous ont demandé, et je vous en suis très reconnaissant. J'estime que cela nous sera d'autant plus utile que trois comités différents pourraient devoir travailler de concert dans ce dossier.

Si je donne suite à la suggestion du sénateur Joyal en rencontrant les sénateurs Kinsella et Andreychuk pour déterminer la marche à suivre, je ferai valoir qu'il serait sans doute préférable que le travail soit partagé entre les différentes entités, plutôt que confié à une seule d'entre elles.

Senator D. Smith: I agree, but I don't think you should have a committee of three people, all from one side.

The Chair: In that case, I would welcome Senator Smith to be in that meeting with me.

Senator D. Smith: Okay.

The Chair: If I can share the pain, I will share that pain. Thank you very much. I never thought about that.

Senator D. Smith: You get my point.

The Chair: Great point, actually.

Senator Cools: With all the different chairs and deputy chairs, make sure at least two parties are —

The Chair: I will leave that to the other committees to determine whether it is one or both, but certainly I welcome Senator Smith's participation.

Is everyone in agreement here?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Cools: One point might have been misunderstood. I'm a great supporter of Senator McCoy, and I think her submission is outstanding, as is everything else she does. I don't know how, in the course of any discussion, it might have even appeared that I was being critical.

The Chair: I certainly didn't take it as —

Senator Cools: As long as —

The Chair: I didn't take it as a critique.

Senator Cools: Good. Clarity is always desirable, and this piece of work that she has done represents a huge amount of energy.

The Chair: I was involved in many investigations in which I would have loved to have had Senator McCoy mapping out my investigation for me, trust me.

Senator Cools: The whole point is that this Rules Committee has a duty to study the use of the phenomenon of "notwithstanding," and I don't think we can escape that.

Also, chair, I hope that from the previous discussion — I know you're going off to meet with CPAC — but I was hoping that we were going to arrive at some consensus here that you should be contemplating a motion in the Senate with respect to the committee's study. It would be nice if, when you were undertaking to meet with these people, you had that protection.

The Chair: I don't think I would be meeting with them as part of a study at this point in time, unless I misunderstood the direction.

Le sénateur D. Smith : Je suis d'accord, mais je ne crois pas que l'on devrait établir un comité composé de trois personnes, toutes du même parti.

Le président : Si c'est le cas, j'inviterais le sénateur Smith à participer également à cette rencontre.

Le sénateur D. Smith : C'est d'accord.

Le président : Si je peux partager le fardeau, je ne vais pas m'en priver. Je vous remercie beaucoup, car je n'avais pas songé à cet aspect.

Le sénateur D. Smith : Vous comprenez mon argument.

Le président : Un argument tout à fait pertinent.

La sénatrice Cools : Avec les présidents et les vice-présidents des trois comités, il faudrait tout au moins s'assurer que les deux parties...

Le président : Je vais laisser le soin aux présidents des autres comités de déterminer s'ils seront accompagnés ou non, mais je peux vous assurer que je me réjouis de la participation du sénateur Smith.

Tout le monde est d'accord?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Cools : Il y a peut-être eu malentendu. La sénatrice McCoy a tout mon appui. J'apprécie grandement sa proposition tout comme l'ensemble de son travail. Je ne sais pas comment certains ont pu être portés à croire au fil de nos discussions que je la critiquais.

Le président : Je n'ai certainement pas pensé...

La sénatrice Cools : Pour autant que...

Le président : Je n'ai pas considéré qu'il s'agissait d'une critique.

La sénatrice Cools : Très bien. La clarté est toujours souhaitable, et le travail qu'elle nous a présenté est le fruit d'efforts considérables.

Le président : Dans bien des enquêtes auxquelles j'ai participé, j'aurais bien aimé pouvoir compter sur un schéma comme celui établi par la sénatrice McCoy, je vous prie de me croire.

La sénatrice Cools : Il n'en reste pas moins que notre comité doit se pencher sur le phénomène des décisions prises en faisant abstraction des règles; nous ne pouvons pas vraiment y échapper.

Je sais que vous devez aller rencontrer les gens de CPAC, monsieur le président, mais j'espérais, à la lumière de nos discussions précédentes, que nous pourrions dégager une certaine forme de consensus en vue de la présentation d'une motion au Sénat relativement à l'étude du comité. Il serait bon que vous puissiez bénéficier de cette protection pour de telles rencontres.

Le président : À moins que quelque chose ne m'ait échappé, je ne crois pas que notre rencontre se tiendra dans le cadre d'une étude quelconque.

Senator Cools: That motion may take a year or two in the Senate; you never know.

The Chair: On other potential future business, were there other discussions to be had? Nothing?

I've asked for a steering committee meeting for this week, so I would ask both Senator Batters and Senator Smith to find at least 45 minutes. My EA will reach out to your EAs, as well.

Senator D. Smith: We can discuss it when we adjourn.

The Chair: Perfect.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Cools : Cette motion pourrait traîner un an ou deux devant le Sénat; on ne sait jamais.

Le président : Y a-t-il d'autres interventions concernant les travaux futurs du comité? Rien du tout?

J'ai convoqué une réunion du comité directeur cette semaine. Je demanderais donc à la sénatrice Batters et au sénateur Smith de trouver au moins 45 minutes pour ce faire. Mon adjointe exécutive communiquera avec les vôtres à cette fin.

Le sénateur D. Smith : Nous pouvons en discuter tout de suite après la séance.

Le président : Parfait.

(La séance est levée.)
